

DREAL de la région Centre-Val de Loire

LES PAYSAGES DU VAL DE LOIRE

Patrimoine Mondial Unesco

Spatialisation du Plan de gestion

Séquence n°2.1 : Le Val Blaisois

de Chousy-sur-Cisse à Mer

2021



Étude commanditée par :



DREAL Centre-Val de Loire - Mission patrimoine paysager et Val de Loire
5, avenue Buffon - CS 96407
45064 Orléans Cedex 2
Tél : 02 36 17 41 41
Fax : 02 36 17 41 00
Mail : dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Étude réalisée par :

Agence Folléa-Gautier
100, avenue Henri Ginoux
92120 Montrouge
Tél : 01 47 35 71 33
Mail : agence@follea-gautier.com
Site : www.follea-gautier.com

Reprise géomatique et cartographique :

DREAL Centre-Val de Loire
Mission patrimoine paysager et Val de Loire

L'étude a été suivie par :

Thierry MOIGNEU, DREAL Centre Val de Loire
Aymeric LORTHOIS, DREAL Centre Val de Loire
Céline JAMET, DREAL Centre Val de Loire
Franck LELLU, DREAL Centre Val de Loire
Aurore SIMONNEAU, DREAL Centre Val de Loire
Marion VACONSIN, paysagistes conseils à la DREAL Centre Val de Loire
Benoist GARNERO, paysagistes conseils à la DREAL Centre Val de Loire
Marine ISABAL, DREAL Pays de la Loire
Isabelle LONGUET, Mission Val de Loire
Myriam LAIDET, Mission Val de Loire
Anne-Françoise HECTOR, STAP 37
Jacques VANNOISE, STAP 41
Elodie ROLAND, STAP 45
Eric RENAULT, DDT 45
Didier BRILL, DDT 45
Olivier KAMP, DDT 41
Claudia GUERREIRO DA COSTA, DDT 37
Roland MALJEAN, DDT 37
Marianne PELET, DDT 49
Patrick LE BRIS, DRAC Pays de la Loire

Sommaire

Introduction	5
--------------	---

Séquence n°2-1 : Le Val Blaisois

Situation	8
-----------	---

I // Les structures paysagères / La Valeur Universelle Exceptionnelle

Cartographie	10
--------------	----

Les structures paysagères : planche 1	11
Les structures paysagères : planche 2	13
Les éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle : planche 1	15
Les éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle : planche 2	17

Légende illustrée	18
-------------------	----

A. Des grandes forêts qui caractérisent les paysages du Val : Blois, Russy, Chambord, Ménars,...	18
B. Un Val agricole resserré, cadré par des reliefs aux topologies distinctes	20
C. La Loire, les affluents et les espaces de nature : îles, bancs de sable, prairies	26
D. Blois et le patrimoine bâti en balcon sur le fleuve	28
E. Chambord et sa terrasse sur la Loire	44
F. Le val du Cosson, un lien naturel entre Chambord et Blois	48

II // Les dynamiques d'évolution

Cartographie	52
--------------	----

Les dynamiques d'évolution : planche 1	53
Les dynamiques d'évolution : planche 2	55

Légende illustrée	56
-------------------	----

1. Des dynamiques urbaines	56
2. Des dynamiques végétales	62
3. Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels	66
4. Une dégradation des éléments du patrimoine	71
5. Les dynamiques agricoles qui simplifient les paysages ruraux	73

III // Enjeux et préconisations

Cartographie	76
--------------	----

Enjeux et préconisations : planche 1a	77
Enjeux et préconisations : planche 2a	79
Enjeux et préconisations : planche 1b	81
Enjeux et préconisations : planche 2b	83

IV // Les vues

Cartographie	86
--------------	----

Les points de vues : planche 1	87
Les points de vues : planche 2	89

Légende illustrée	90
-------------------	----

Les vues majeures	90
-------------------	----



La plaine de l'Ormetrou, depuis le parc de Chambord

Introduction

Le Val de Loire a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2000 au titre des paysages culturels. Cette inscription couvre une section du cours moyen du fleuve longue de 280 km, de Sully-sur-Loire à l'Est d'Orléans jusqu'à Chalonnes à l'Ouest d'Angers.

Cette inscription se justifie par la singularité des paysages et des patrimoines qui composent le Val, ce que l'on appelle la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.). Le bien a été inscrit sur trois des dix critères de sélection permettant de juger les candidatures :

- Critère (I) : représenter un chef-d'oeuvre du génie créateur humain.
- Critère (II) : témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.
- Critère (IV) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significatives de l'histoire humaine.

En 2012, un plan de gestion du Val de Loire a été réalisé par l'État. Il identifie des enjeux puis formule des orientations et des propositions d'actions de manière générique, sans les localiser précisément dans les territoires concernés.

L'objectif de la présente étude est de compléter le plan de gestion en le spatialisant. Il s'agit d'élaborer une cartographie précise des paysages du Val de Loire en faisant ressortir les grandes structures qui forment le paysage, les divers éléments de paysage qui composent la V.U.E. et les dynamiques d'évolution qui transforment le territoire depuis les dernières décennies (susceptibles de porter atteinte à la V.U.E.). Cette cartographie est présentée sous une forme pédagogique et facilement exploitable, incluant un argumentaire illustré de textes, de photos commentées et de schémas.

L'ensemble compose un véritable outil de connaissance, permettant d'approfondir la caractérisation du territoire et de son paysage, d'en identifier les composantes, les qualités, les phénomènes d'altération avérés ou supposés. Par ailleurs, les éléments recensés sur la cartographie ne sont pas exhaustifs du fait de l'échelle de l'analyse et ceux-ci pourront utilement être complétés et enrichis lors d'études à des échelles plus précises.

Il ne s'agit donc aucunement d'un document réglementaire, mais bien d'un document appelé à évoluer à mesure que la connaissance s'étoffera.

Pour parfaire la démarche, le document spatialise les orientations cartographiables issues du plan de gestion de manière à localiser précisément les enjeux, les orientations et les propositions d'actions qui pourront être conduites sur l'ensemble du Val de Loire. Toutefois, ces préconisations sont à prendre en compte en les conciliant avec les prescriptions issues d'autres considérations (telles que l'entretien des digues et du lit du fleuve) et qu'à cette échelle (1-50 000e), les limites sont indicatives et qu'une prise en compte des documents détaillés est nécessaire.

Le plan de gestion ainsi spatialisé pourra servir de cadre aux études paysagères, urbaines et patrimoniales de toute nature (préalables à l'élaboration des documents d'urbanisme, plans de paysage, études d'insertion de projets, mais aussi approches paysagères thématiques) susceptibles d'être menées par les acteurs du territoire (services de l'État, Région, Départements, communes, EPCI, professionnels de l'aménagement et de la planification). Il pourra également être utilisé comme tableau de bord de l'état des paysages et de la V.U.E. du Val de Loire. Sur la base de cette référence, une évaluation de la transformation des paysages pourra être envisagée d'ici une dizaine d'années pour vérifier la manière dont le label Unesco a contribué ou non à l'amélioration des qualités paysagères du Val au sens large.

Plan de découpage de l'étude

Ce plan de séquences s'appuie sur l'étude d'Alain Mazas «Typologie paysagère de la vallée de la Loire», 1999, ainsi que sur les trois atlas de paysages du Val de Loire (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire).

Il propose 5 grands ensembles paysagers qui se sous-découpent en 8 séquences paysagères dans lesquelles on délimite 20 planches A3. C'est à partir de ce découpage en 8 séquences – chaque séquence compte 2 ou 3




planches A3 - que le document sera organisé.

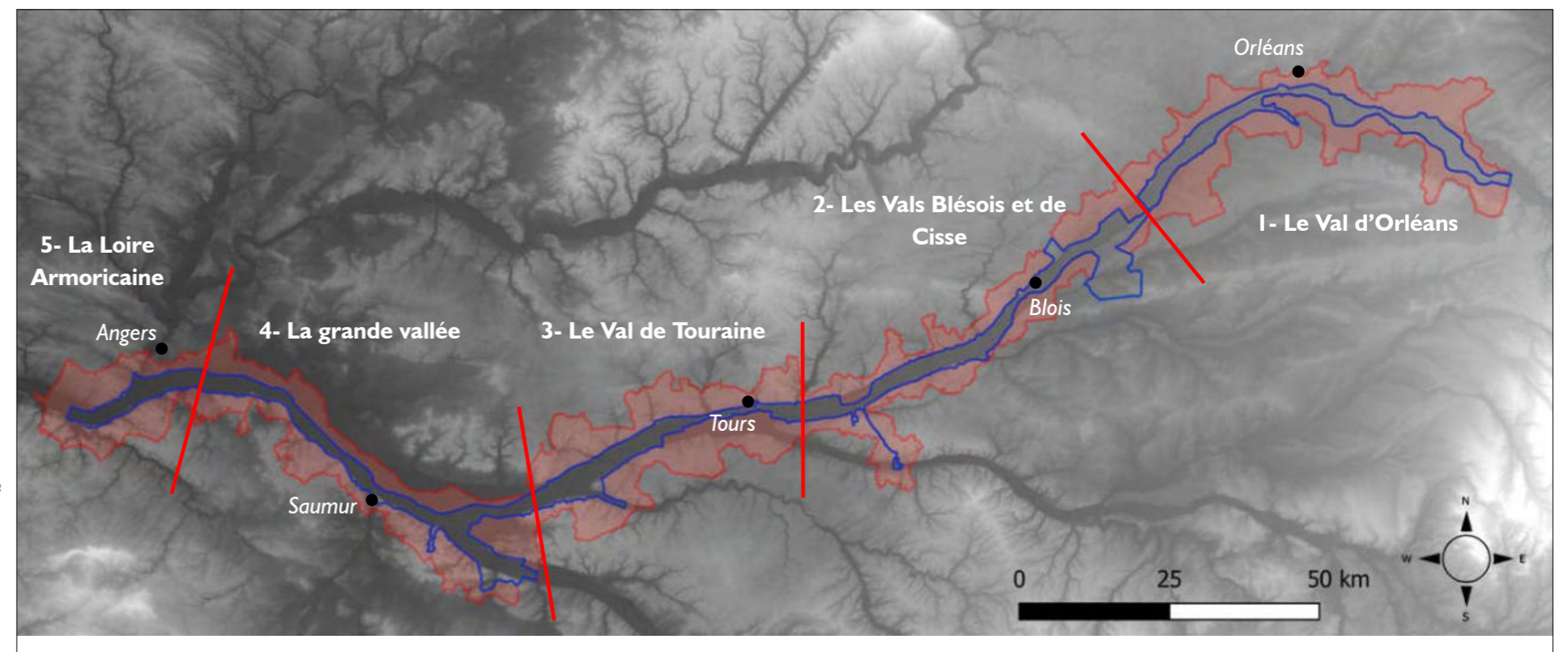
Pour chaque séquence, les 2 ou 3 cartes A3 se succèdent dans chacune des thématiques : Structures paysagères, VUE, Dynamiques et Enjeux, accompagnées de leurs légendes illustrées.



5 grands ensembles :

- 1- Le Val d'Orléans
- 2- Les Vals Blésois et de Cisse
- 3- Le Val de Touraine
- 4- La grande vallée
- 5- La Loire Armoricaine

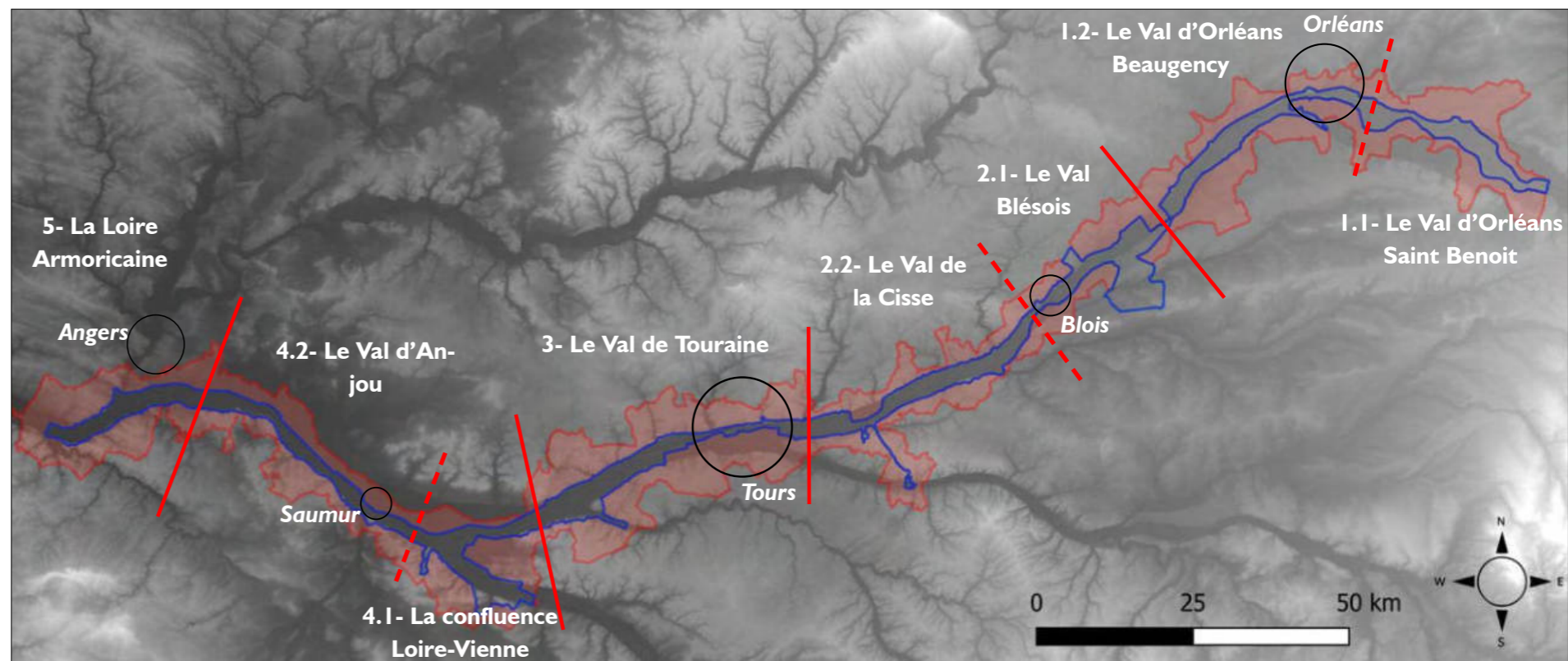
-  Périmètre du Val de Loire - Patrimoine Mondial UNESCO
-  Aire d'étude
-  Principales agglomérations



Chacun des 5 grands ensembles est caractérisé par des structures paysagères liées à la morphologie du territoire.

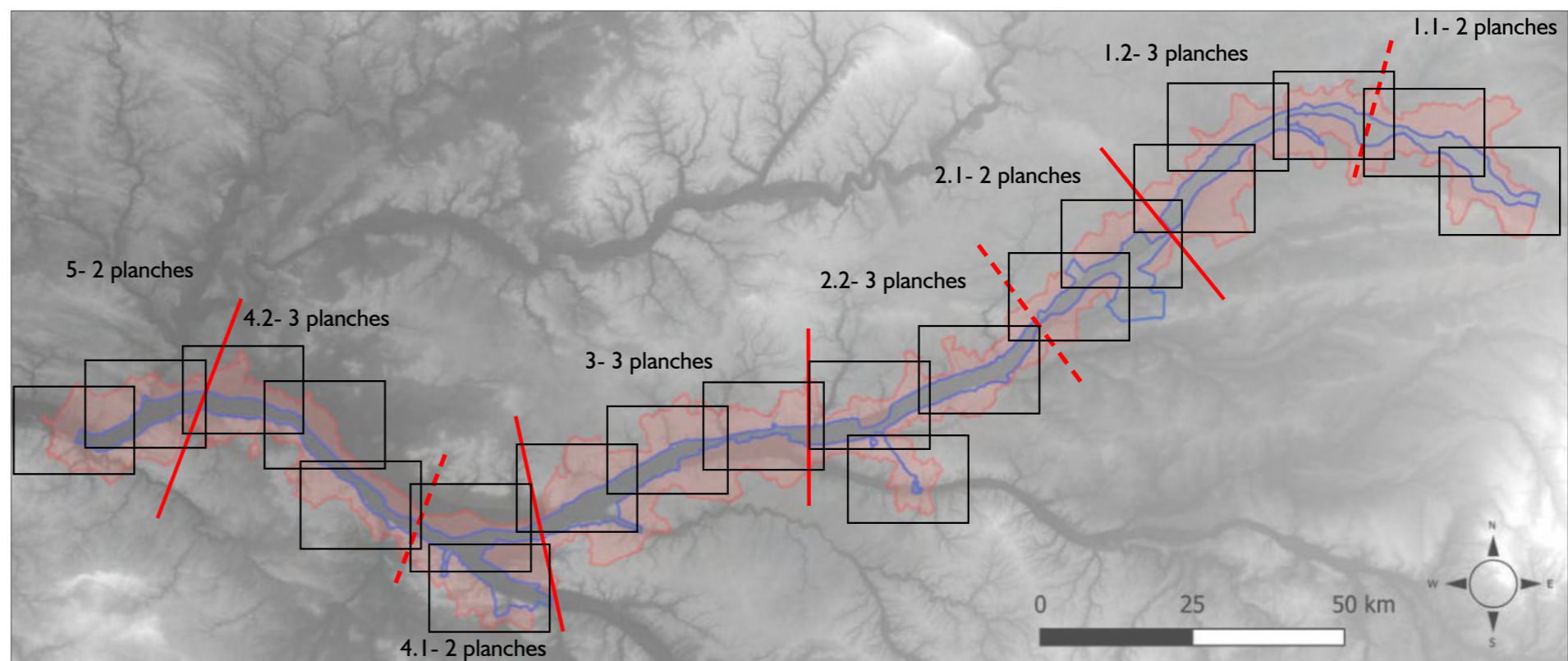
8 séquences paysagères :

- 1.1- Le Val d'Orléans Saint-Benoît
- 1.2- Le Val d'Orléans Beaugency
- 2.1- Le Val Blésois
- 2.2- Le Val de Cisse
- 3- Le Val de Touraine
- 4.1- La confluence Loire-Vienne
- 4.2- Le Val d'Anjou
- 5- La Loire Armoricaine



L'urbanisation du Val permet de subdiviser certains grands ensembles et de proposer un découpage morpho-urbain en 8 séquences paysagères.

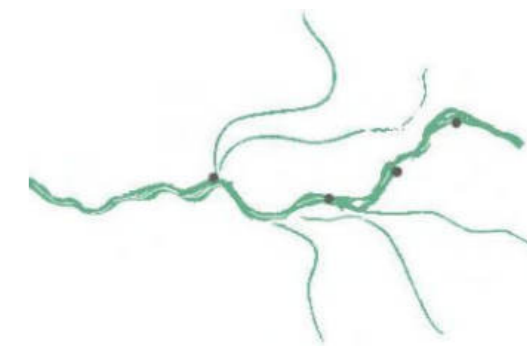
20 planches A3 :



Plus technique, ce découpage est issu du cadrage A3 du format papier de l'étude.



Les bords du Cosson, Huisseau-sur-Cosson



Séquence n°2.1 : Le Val Blaisois

de Chousy-sur-Cisse à Mer

Situation

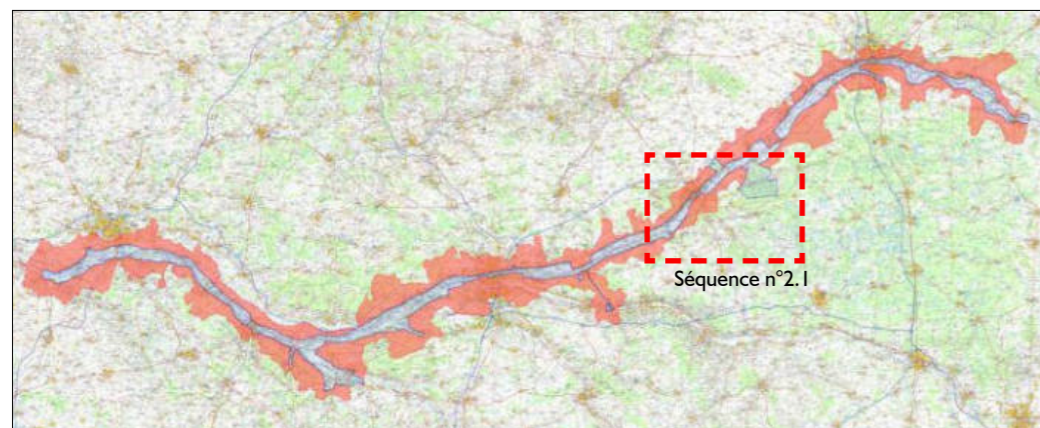
- Le Val Blaisois, de Mer à Chouzy-sur-Cisse :

Ce secteur se caractérise par :

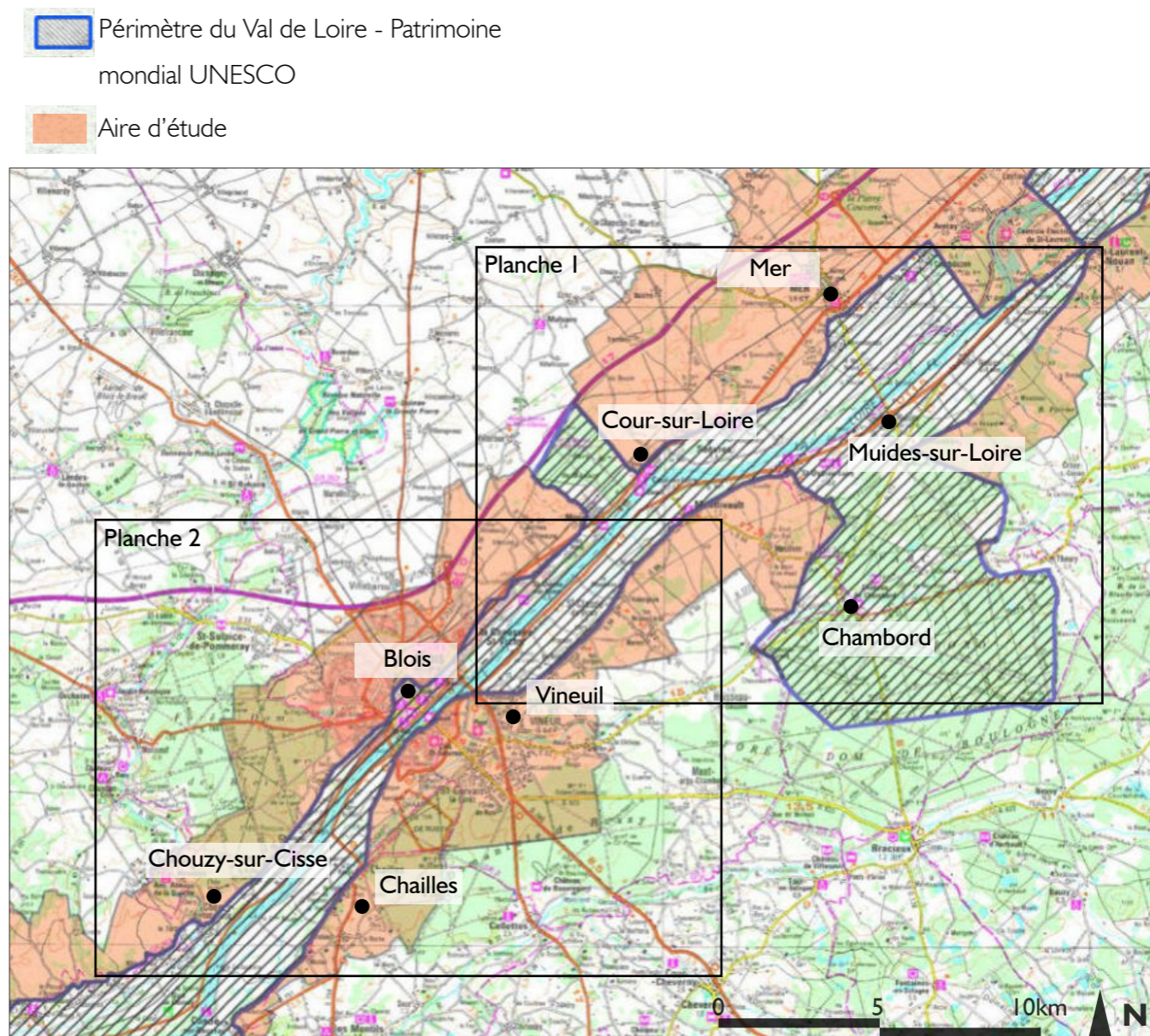
- L'importance des grandes forêts qui s'étendent de part et d'autre des deux coteaux et qui marquent les horizons paysagers du Val
- La richesse du patrimoine bâti, composée des châteaux phares (Blois, Chambord, Ménars), des nombreux autres monuments classés (châteaux, églises, abbayes, domaines, parcs) , mais également des relations de co-visibilité entre les silhouettes des coeurs de villages installée sur les pentes des coteaux
- L'importance du domaine de Chambord (qui fait parti du périmètre Unesco alors qu'il se situe hors du Val)

La cartographie de cette séquence est découpée en série de 2 planches sur chacune des thématiques (Structures paysagères, V.U.E, Dynamiques d'évolution, Enjeux) :

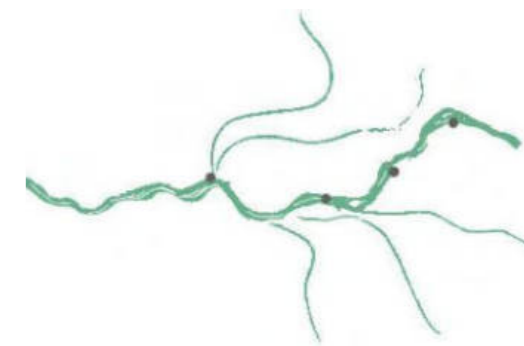
- Planche 1 : de Mer à La-Chaussée-Saint-Victor
- Planche 2 : de La Chaussée-Saint-Victor à Chouzy-sur-Cisse



Carte de situation de l'étude Val de Loire UNESCO



Carte de situation de la séquences n°2-1 de Mer à Chouzy-sur-Cisse



| // . *Les structures paysagères /
La Valeur Universelle Exceptionnelle*



La plaine agricole depuis la levée, Suèvres

Les structures paysagères

A. Des grandes forêts qui caractérisent les paysages du Val

■ Les grandes forêts historiques du Blaisois

B. Un Val agricole resserré, cadré par des reliefs aux typologies distinctes

▨ Les coteaux

▤ Les rebords de la terrasse alluviale

■ La plaine agricole ouverte

C. La Loire, les affluents et les espaces de nature : îles, bancs de sable, prairies

■ La Loire et ses affluents

◀◀◀ Les levées

∕ Les espaces naturels humides

--- Les cheminements des bords de Loire

D. Blois et le patrimoine bâti en balcon sur le fleuve

☆ Blois, ville-silhouette

▨ Les coeurs historiques de villes, villages et hameaux

■ Les châteaux et manoirs

● Les édifices religieux

▬ Les murs d'enceinte

▭ Les ponts

E. Chambord et sa terrasse sur la Loire

■ Les paysages agricoles du plateau

F. Le Val du Cosson, un lien naturel entre Chambord et Blois

●●● Le Val du Cosson

■ Les paysages de bocages et de prairies

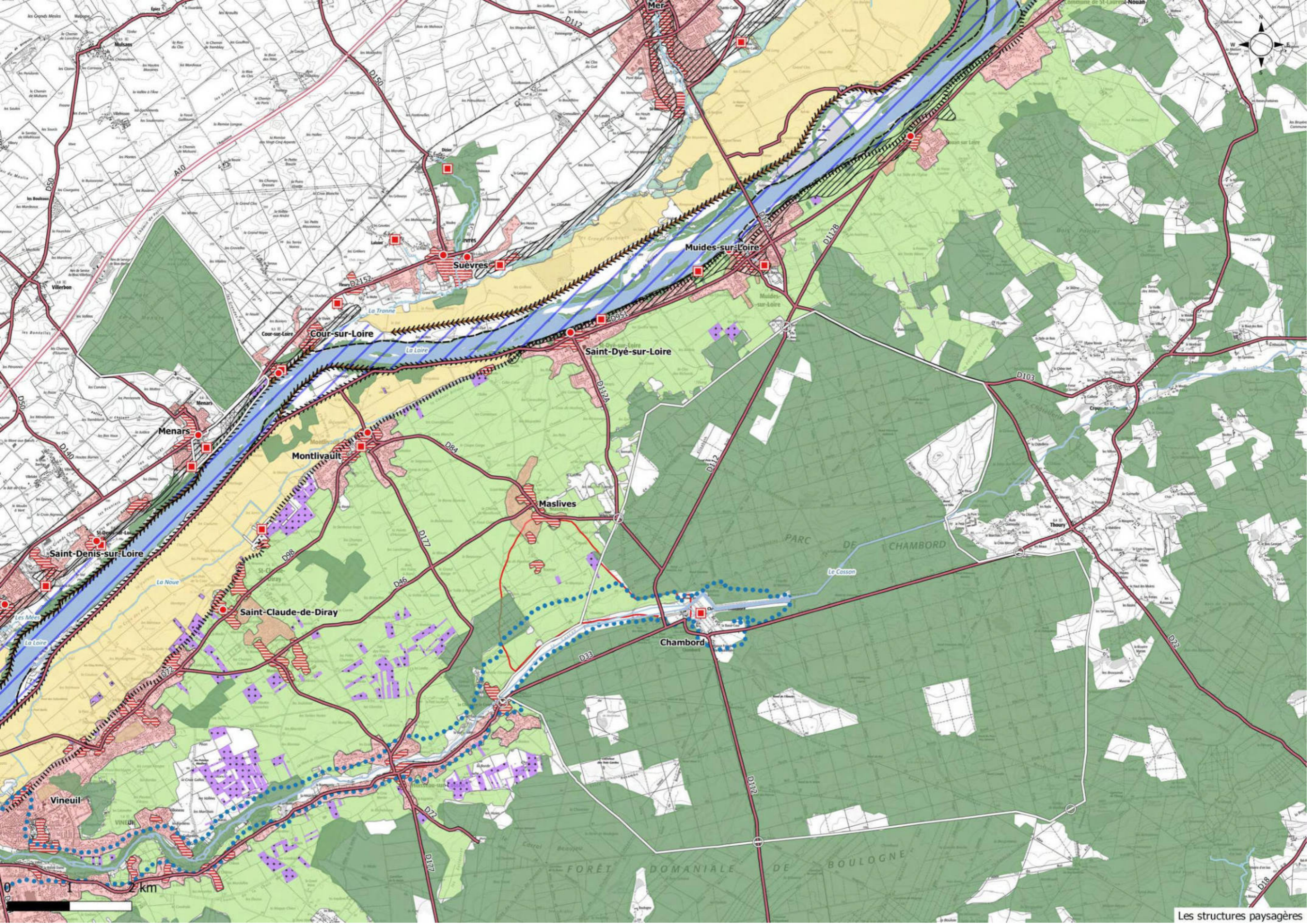
Informations complémentaires

■ L'urbanisation

■ Les boisements

▬ Les principaux axes de circulation

▭ Les autoroutes





Vue sur le Val depuis le haut du coteau en amont de Mer

Les structures paysagères

A. Des grandes forêts qui caractérisent les paysages du Val

■ Les grandes forêts historiques du Blaisois

B. Un Val agricole resserré, cadré par des reliefs aux typologies distinctes

▨ Les coteaux

▤ Les rebords de la terrasse alluviale

■ La plaine agricole ouverte

C. La Loire, les affluents et les espaces de nature : îles, bancs de sable, prairies

■ La Loire et ses affluents

◀◀◀ Les levées

✓ Les espaces naturels humides

--- Les cheminements des bords de Loire

D. Blois et le patrimoine bâti en balcon sur le fleuve

☆ Blois, ville-silhouette

▨ Les coeurs historiques de villes, villages et hameaux

■ Les châteaux et manoirs

● Les édifices religieux

— Les murs d'enceinte

□ Les ponts

E. Chambord et sa terrasse sur la Loire

■ Les paysages agricoles du plateau

F. Le Val du Cosson, un lien naturel entre Chambord et Blois

●●● Le Val du Cosson

■ Les paysages de bocages et de prairies

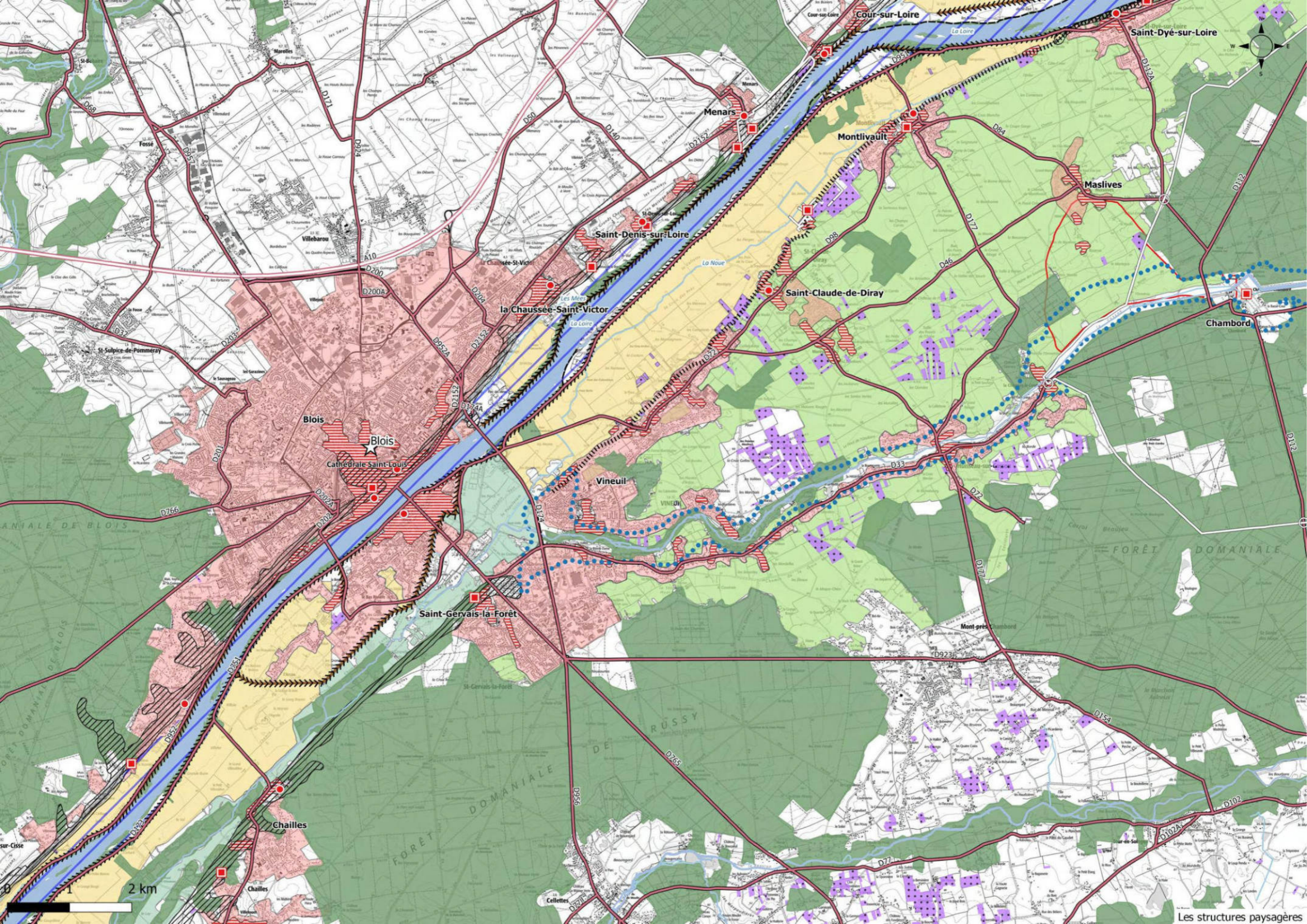
Informations complémentaires

■ L'urbanisation

■ Les boisements

— Les principaux axes de circulation

— Les autoroutes



Les structures paysagères

La Valeur Universelle Exceptionnelle

Les paysages du fleuve

■ La Loire et ses affluents

Les paysages de coteaux

▨ Les paysages de coteaux et des vallons afférents

▨▨▨▨ Les rebords de la terrasse alluviale

▲▲▲ Le coteau troglodytique : la roche habitée

Des paysages diversifiés

🌿 Des secteurs maraîchers

■ La plaine alluviale ouverte

■ Des paysages de bocages et de prairies dans la dépression latérale

■ Des forêts historiques liées à la chasse

Des cultures à forte valeur ajoutée sur les rebords de plateau :

■ Des paysages de vignes

■ Des paysages de vergers

Un patrimoine témoin du lien à la navigation et de la gestion des risques de crue

— Les accroches du fleuve

←←←← Les levées

— Les déversoirs

Un patrimoine bâti de qualité

■ Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

— Les murs d'enceinte des parcs de châteaux prénant dans le paysage

○ Les portes du domaine de Chambord

— Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux

■ Les parcs et jardins d'exception

■ Les coeurs de villes et villages

● Les moulins à eau

● Les moulins à vent

● Les abbayes, églises et chapelles

— Les fronts bâtis alignés en bord de Loire

■ Les fermes isolées remarquables

— Les traversées historiques du fleuve

●●●● Les alignements d'arbres liés à un patrimoine bâti ou naturel

Liste des châteaux et manoirs

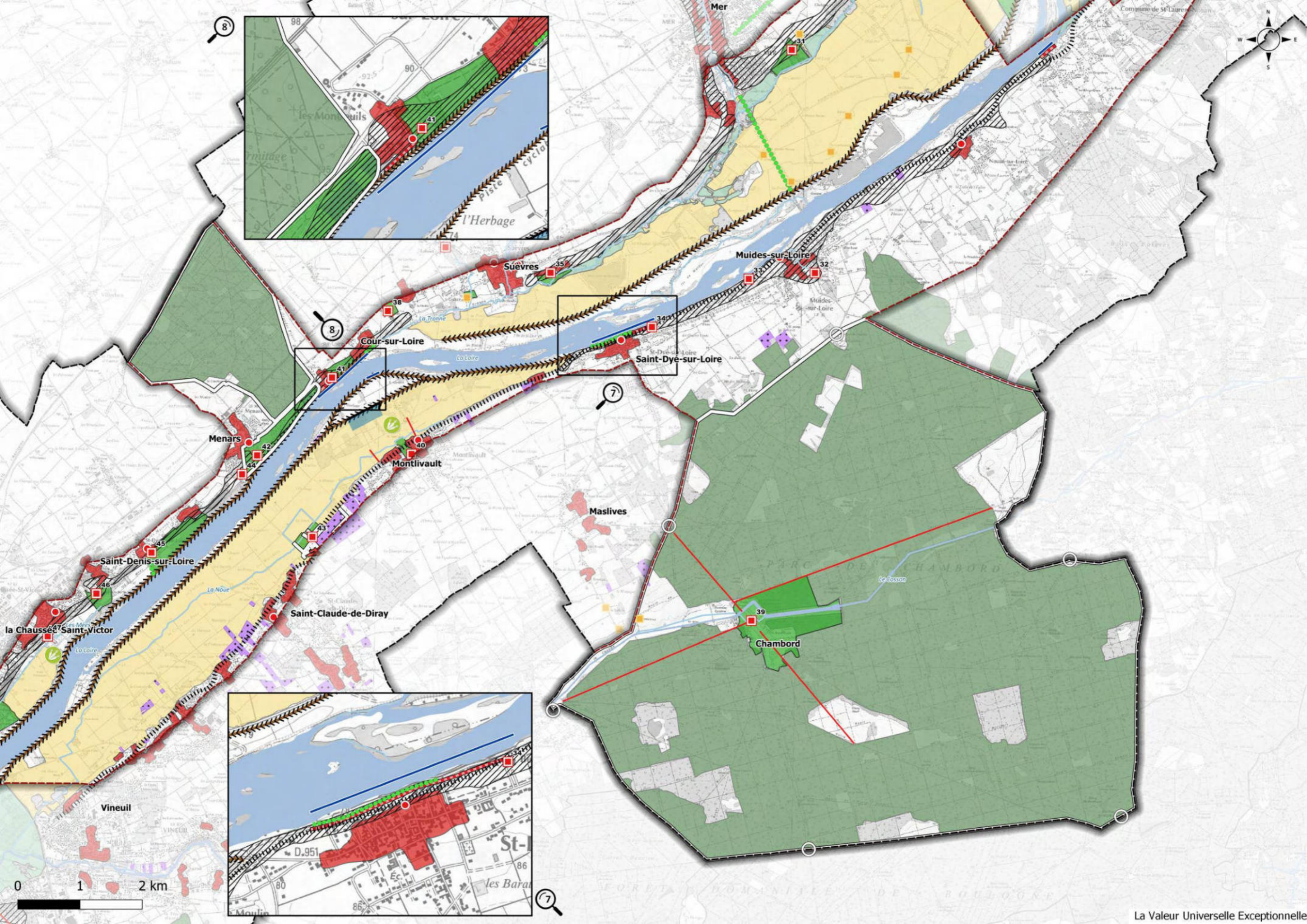
- 31 Château de Chantecaille
- 32 Château des Marais
- 33 Château de Colliers
- 34 Château de Bel-Air
- 35 Les Châteliers
- 36 Château de Moulin-Neuf
- 37 Château de Laloint
- 38 Château de la Rue
- 39 Château de Chambord
- 40 Château de Montlivault
- 41 Château de Cour-sur-Loire
- 42 Château de Ménars
- 43 Château de Nozieux
- 44 Manoir de la Rivière
- 45 Château de Saint Denis sur Loire

Périmètre Unesco

▭ Zone tampon

▭ Zone coeur

Le château de Chambord



8

8

7


7




0 1 2 km

La Valeur Universelle Exceptionnelle


Les paysages du fleuve

 La Loire et ses affluents

Les paysages de coteaux


 Les paysages de coteaux et des vallons afférents


 Les rebords de la terrasse alluviale

 Le coteau troglodytique : la roche habitée

Des paysages diversifiés

 Des secteurs maraîchers

 La plaine alluviale ouverte

 Des paysages de bocages et de prairies dans la dépression latérale

 Des forêts historiques liées à la chasse


Des cultures à forte valeur ajoutée sur les rebords de plateau :


 Des paysages de vignes

 Des paysages de vergers

Un patrimoine témoin du lien à la navigation et de la gestion des risques de crue


 Les accroches du fleuve


 Les levées

 Les déversoirs


Un patrimoine bâti de qualité


 Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

 Les murs d'enceinte des parcs de châteaux prégnant dans le paysage

 Les portes du domaine de Chambord


 Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux


 Les parcs et jardins d'exception

 Les coeurs de villes et villages


 Les moulins à eau

 Les moulins à vent

 Les abbayes, églises et chapelles

 Les fronts bâtis alignés en bord de Loire

 Les fermes isolées remarquables

 Les traversées historiques du fleuve

 Les alignements d'arbres liés à un patrimoine bâti ou naturel

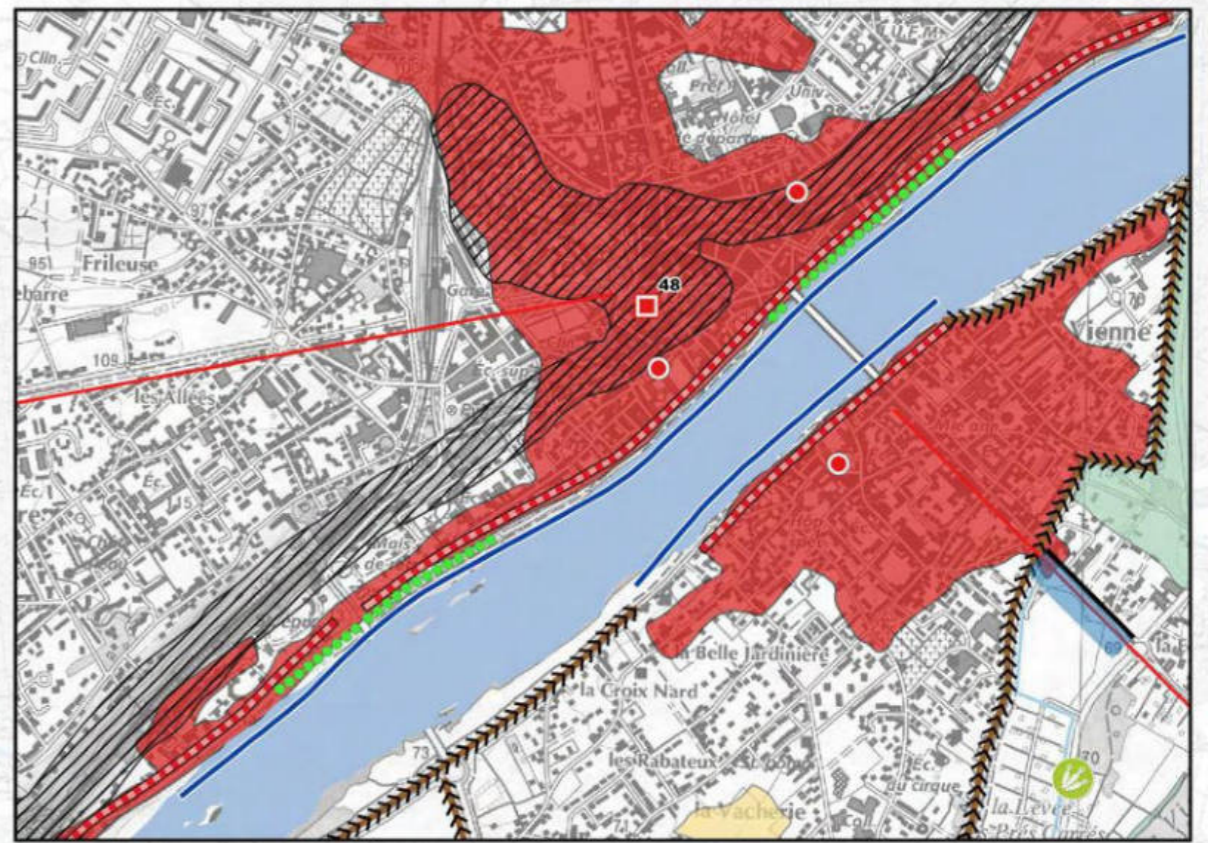
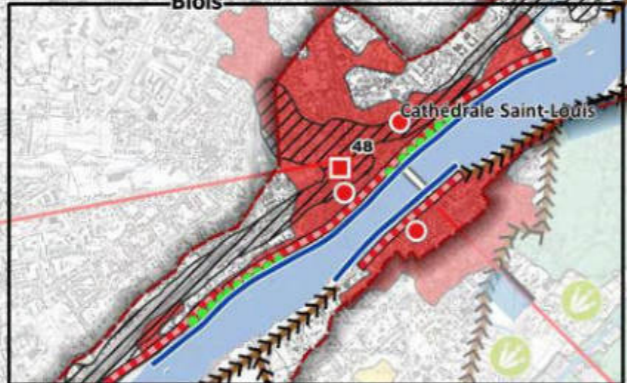
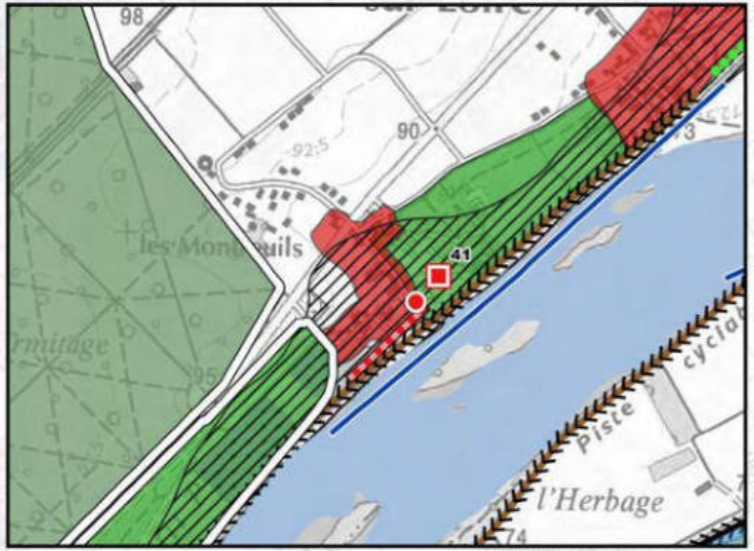
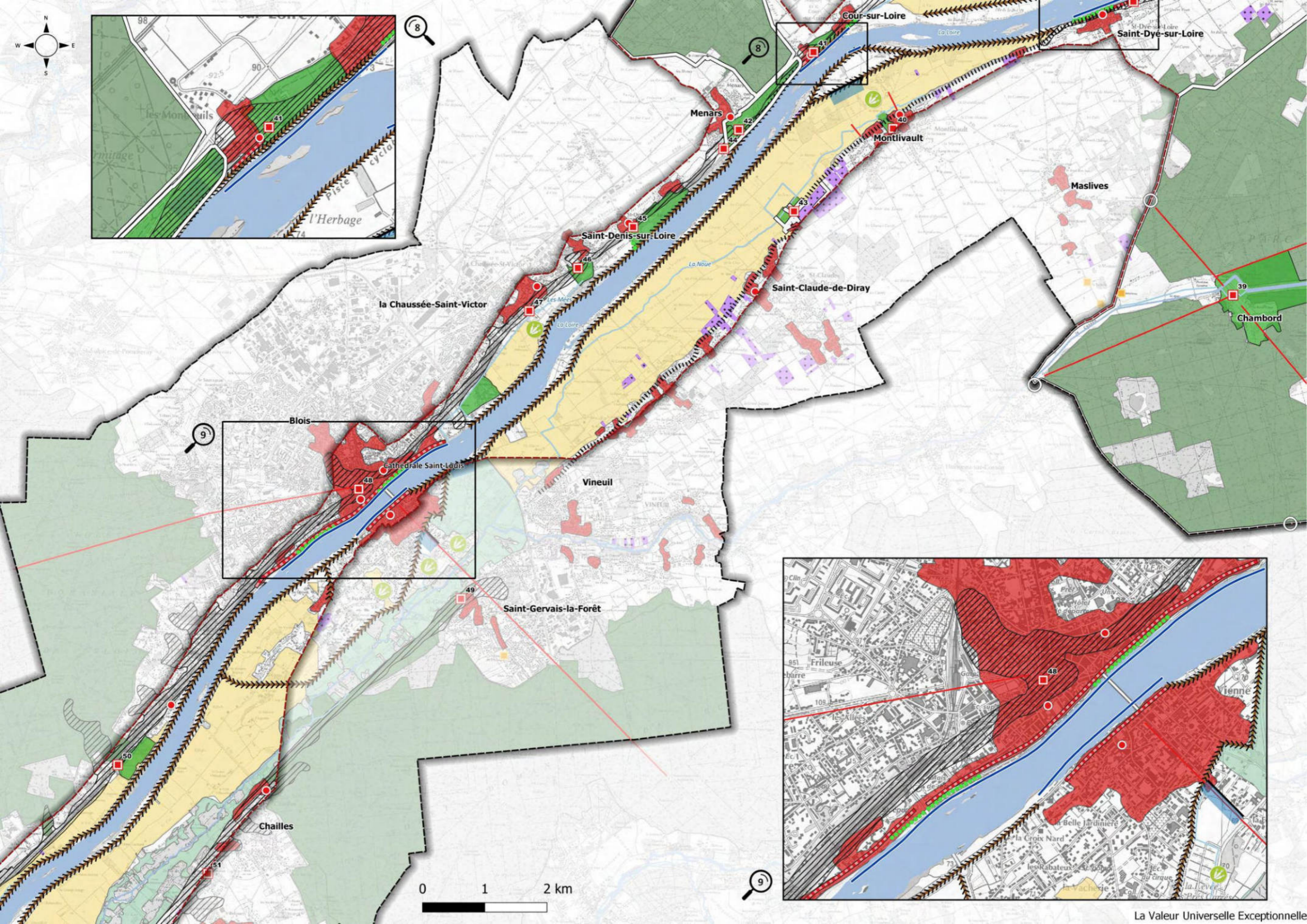
Liste des châteaux et manoirs

- 40 Château de Montlivault
- 41 Château de Cour-sur-Loire
- 42 Château de Ménars
- 43 Château de Nozieux
- 44 Manoir de la Rivière
- 45 Château de Saint Denis sur Loire
- 46 Château de la Borde
- 47 Château de la Chaussée Saint Victor
- 48 Château de Blois
- 49 Château de Saint Gervais la Forêt
- 50 Château de la Vicomté
- 51 Château de Villelouet

Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur



Légende illustrée

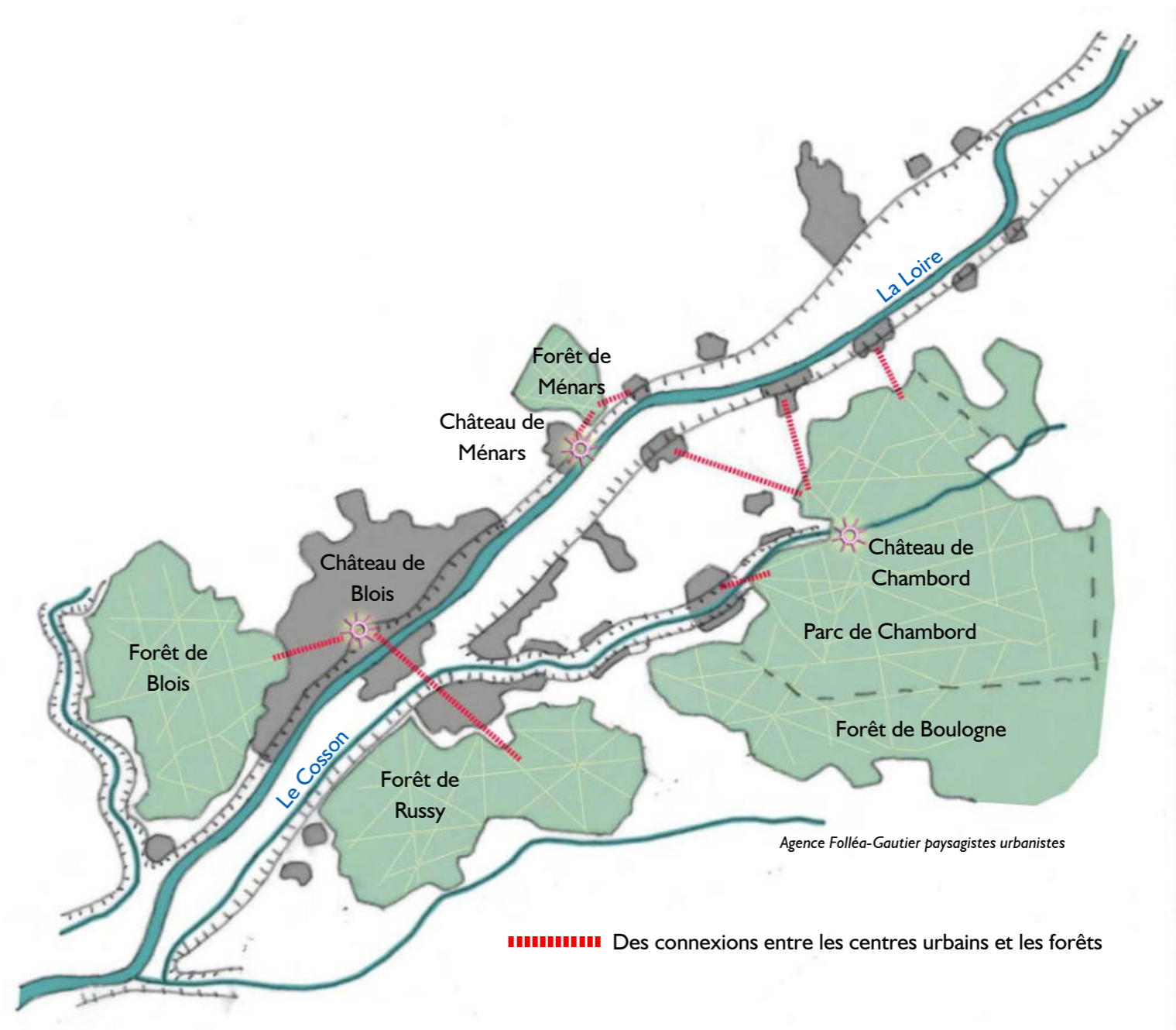
A. Des grandes forêts qui caractérisent les paysages du Val : Blois, Russy, Chambord, Boulogne, Ménars,...

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

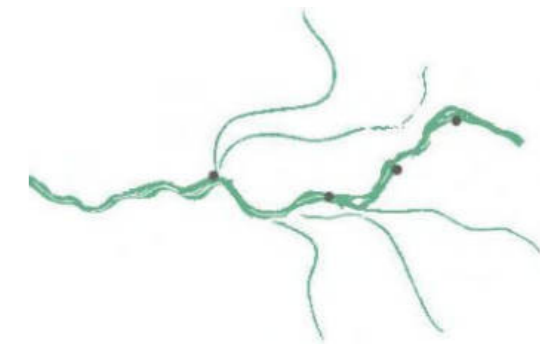
I. Les forêts historiquement liées à l'activité de la chasse

Cette séquence est caractérisée par la présence généreuse de forêts vastes et productives de plusieurs milliers d'hectares, qui bordent la vallée et marquent ses horizons de leur présence : au nord la forêt de Ménars et la forêt de Blois soulignent le coteau de la rive droite. Au sud, la forêt de Boulogne, le parc de Chambord, et la forêt domaniale de Russy annoncent les paysages forestiers de la Sologne.

Ces forêts anciennes et préservées depuis des siècles constituent un véritable patrimoine historique et naturel remarquable. Elles sont toujours marquées par leurs tracés géométriques, hérités de l'activité de la chasse; elles offrent des perspectives majestueuses depuis les châteaux implantés au cœur ou sur les marges de ces forêts. Ces axes historiques constituent des composants stables du territoire au fil du temps, et révèlent l'échelle vaste de ces emprises forestières aux visiteurs les empruntant. Véritables poumons verts et réservoirs de biodiversité, en bonne partie publiques et ouvertes au public, elles offrent des espaces de nature et de respiration de proximité appréciables pour les habitants de Blois et des villages alentours.



De chaque côté du Val, sur les coteaux, les forêts marquent les horizons paysagers



2. Les lisières forestières

L'imbrication fine entre les emprises boisées des grandes forêts, les parcelles agricoles, et les arbres isolés ponctuant les cultures, constituent des lisières forestières complexes favorables à la biodiversité. Aujourd'hui ces zones d'interface sont fragilisées par le développement des grandes cultures qui simplifie l'espace agricole (remembrement parcellaire, disparition des haies ou des arbres isolés,..), l'avancée de l'urbanisation qui privatise les franges et fait reculer la forêt, l'absence de gestion paysagère ou écologique spécifique (cf. PP Agglopolys, agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes).



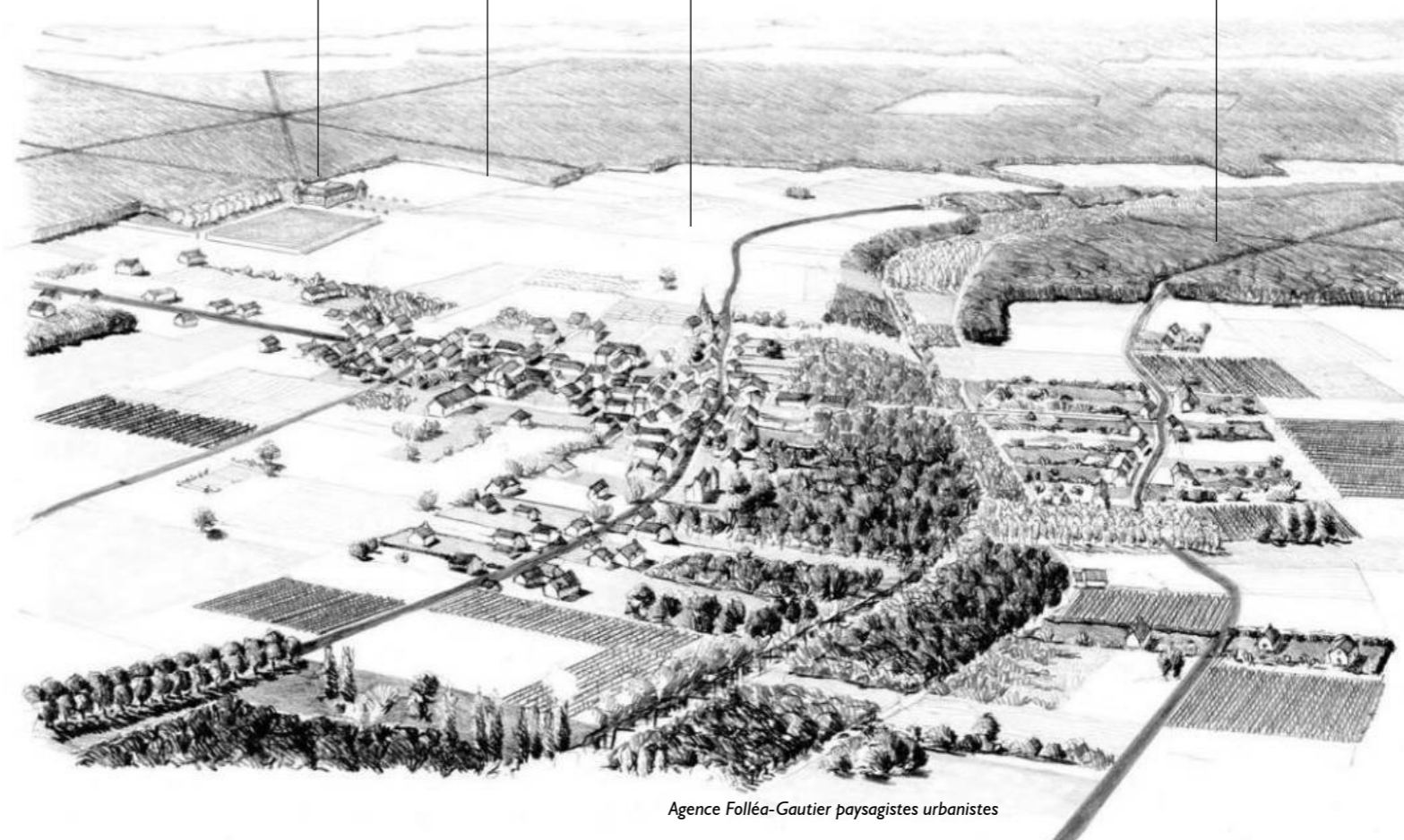
Parcelles cultivées, murs d'enceinte et forêt se succèdent pour composer la lisière du parc de Chambord

Des lisières forestières qui marquent les horizons, à l'interface du patrimoine, du parcellaire agricole, des coeurs de bourgs

Des forêts liées aux châteaux «majeurs»

Une mosaïque agricole sur un parcellaire modeste

De grandes forêts accessibles au public (Chambord-Boulogne, Russy, Blois,...) : patrimoine naturel et culturel, espaces de respiration, réservoirs de biodiversité



Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

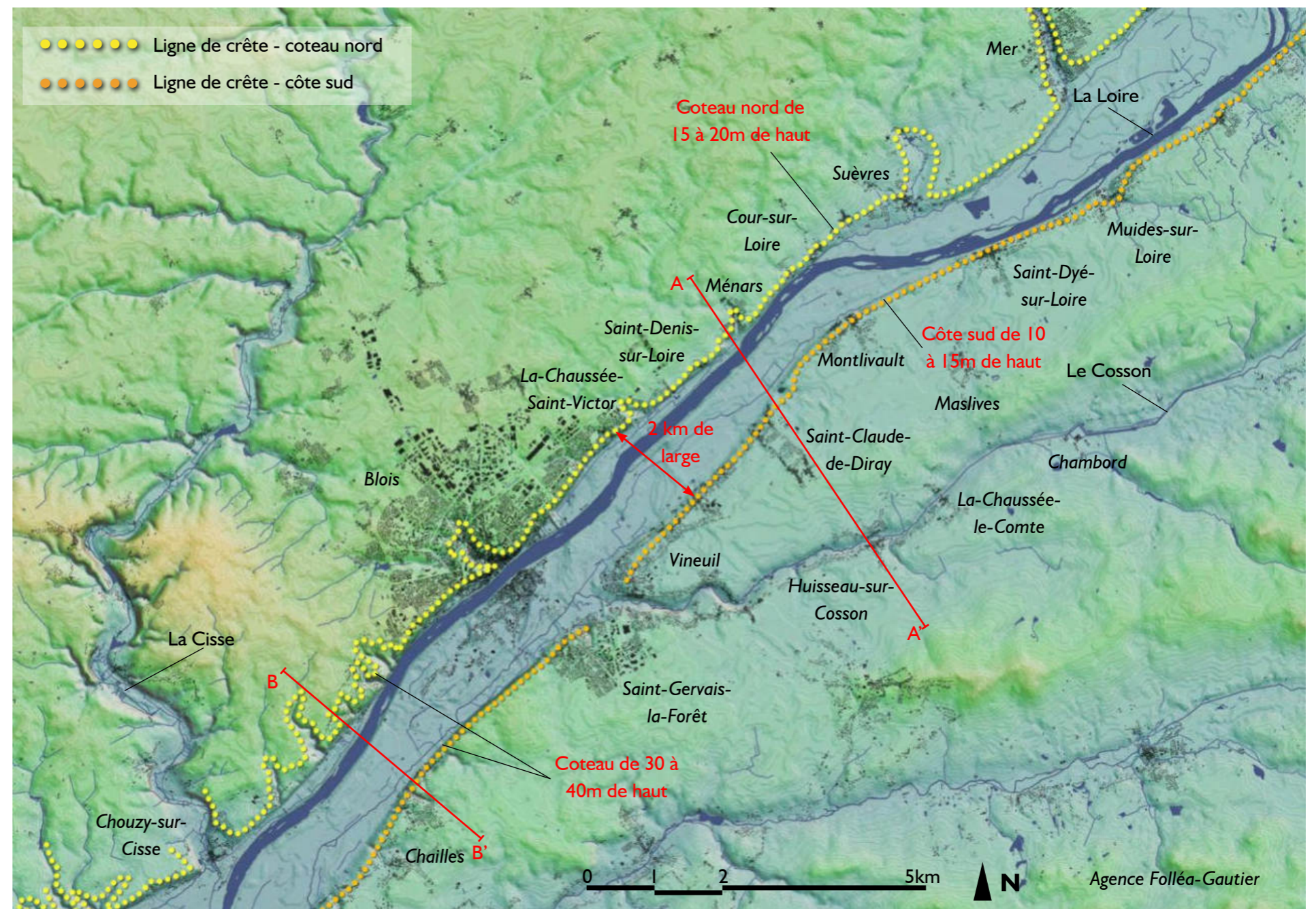
Les grandes forêts composent les horizons du Val - source : Plan de Paysage de Agglopolys

B. Un Val agricole resserré, cadré par des reliefs aux typologies distinctes

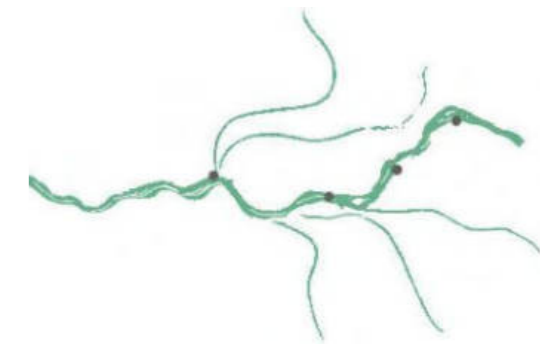
[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

I. Des profils de coteaux distincts :

Sur cette séquence, en aval de Mer, le val se resserre encore pour former une bande étroite de 2km de large cadrée par deux lignes de relief parallèles et contrastées : le coteau marqué et proche du fleuve au nord, le relief doux et plus éloigné du rebord de plateau au sud. Le couloir régulier ainsi formé entre Beauce et Sologne permet d'offrir des points de vue d'un rebord de terrasse à l'autre, mettant en valeur le patrimoine culturel et naturel de la vallée, particulièrement riche sur cette séquence longue d'une quinzaine de kilomètres.



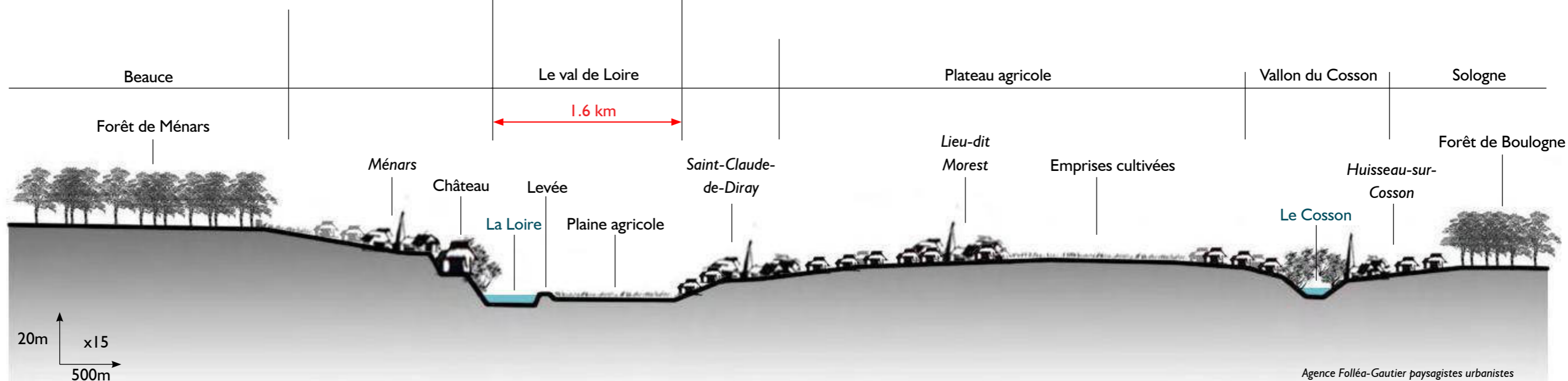
Carte géo-morphologique de la séquence du Val Blaisois



En amont de Blois :

Les coteaux nord de la rive droite : d'une hauteur d'environ 15 m, ce coteau dessine une limite franche sur la rive nord de la Loire. De Mer à La Chaussée Saint Victor, des boisements occupent les pentes. En s'interrompant, ils dévoilent les sites bâtis ou châteaux inscrits en rebord de coteau.

La côte sud : de Muides à Vineuil dessine également un relief net, d'une hauteur comprise entre 10 et 15 m. Les pentes douces jardinées et cultivées du coteau, accueillent les villages régulièrement implantés en rebord de relief. Plus en aval, entre Saint-Claude-de-Diray et Saint-Gervais-la-Forêt, une urbanisation continue occupe ce coteau.



Coupe transversale schématique AA' du Val de Loire entre Ménéars, Saint-Claude-en-Diray et Huisseau-sur-Cosson

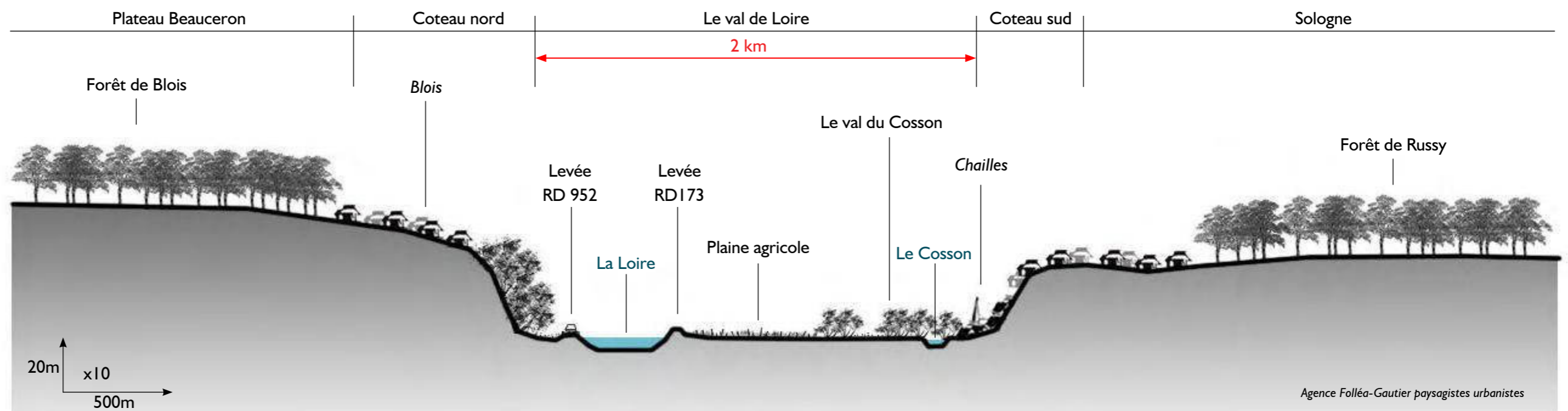
En aval de Blois :

Dans le prolongement aval de Blois, la vallée de la Loire prend un visage singulier : très peu urbanisée, elle apparaît principalement cernée de boisements qui cadrent le paysage dans un couloir de coteaux désormais élevés (entre 30 et 40m).

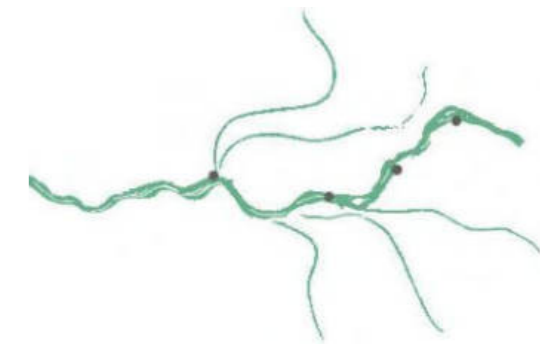
Au nord, la forêt de Blois couvre le plateau de Beauce sur une surface de 2 800 hectares et s'avance très près du rebord de coteau. Au sud, c'est la forêt de Russy qui délimite le paysage en occupant à la fois le rebord du plateau solognot et le coteau lui-même.



Le coteau court, abrupt et boisé à la sortie sud-ouest de Blois sur la RD 952



Coupe transversale schématique BB' du Val de Loire à Chailles



2. Le paysage des coteaux et des rebords de terrasse :

Ces événements topographiques bienvenus et rares au sein de grands territoires plats ouvrent des vues dominantes sur le grand paysage de la vallée et forment des horizons bien perceptibles depuis les bords de Loire.

En amont de Blois, les coteaux restent modestes et la Loire forme un pli large mais peu profond entre Beauce et Sologne. Ces coteaux adoucis suffisent à cristalliser et mettre en scène les villages et châteaux qui se succèdent au fil de l'eau de Mer à Saint-Claude-de-Diray, en passant par Suèvres, Muides-sur-Loire, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire ou Ménars. Ils composent des sites remarquables, pas forcément spectaculaires mais précis, riches de patrimoine ...et fragiles.

Autour de Blois, en rive droite notamment, à l'aval de Ménars et en rive gauche à partir de la forêt de Russy, les coteaux s'accroissent avec la Loire qui creuse son cours jusqu'à l'aval de la séquence. La vallée est alors nettement délimitée par ces rebords, occupés par l'urbanisation de Blois, des villages et, selon la pente, par des cultures ou plus souvent des boisements.



Le paysage de la côte sud en amont de Blois est remarquable. Se mêlent harmonieusement parcelles agricoles, structures végétales et coeurs de bourgs épousant le relief



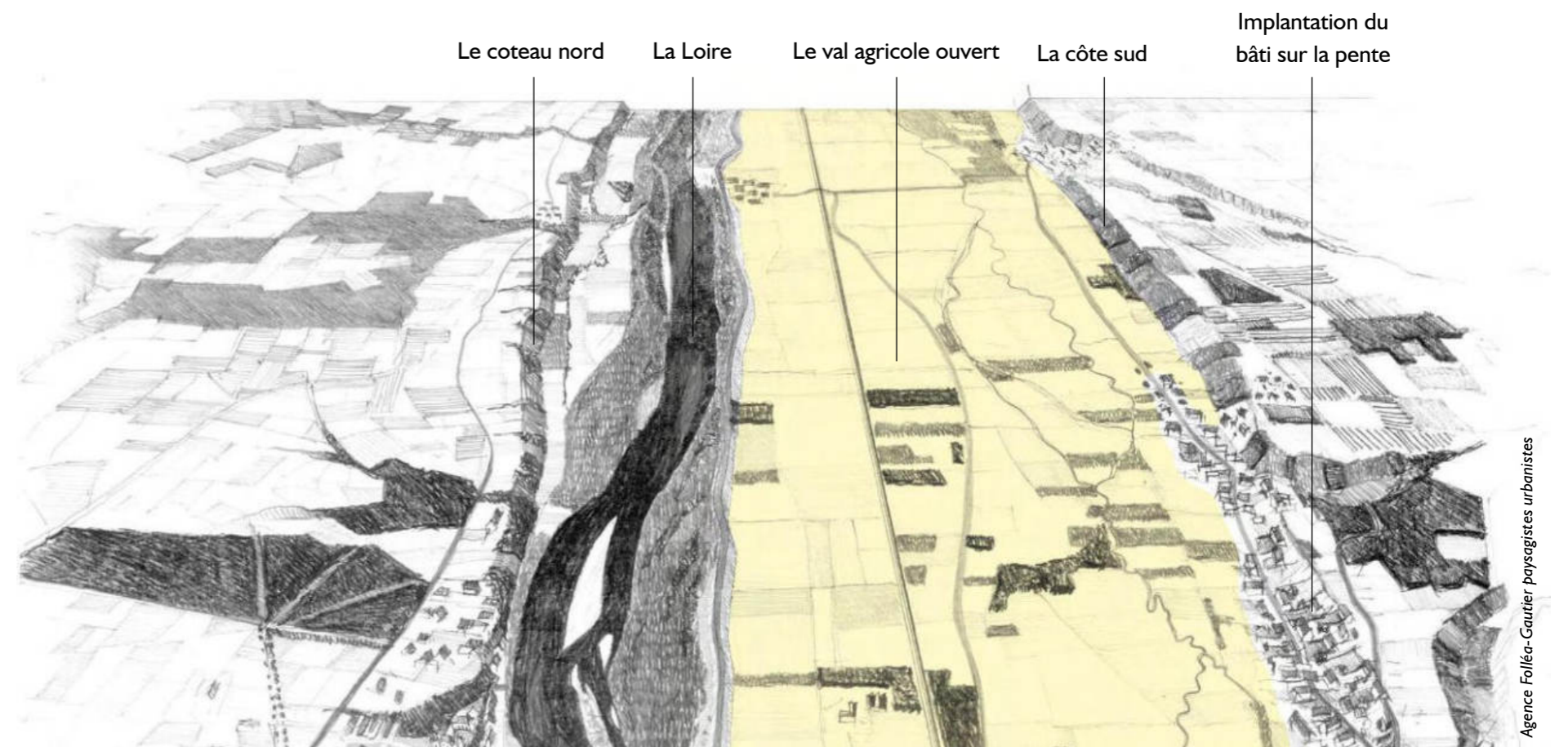
La forêt de Russy, horizon naturel de Blois. Vue de la terrasse de l'Evêché à Blois - source : *Plan de Paysage de Agglopolys*

3. Le val agricole ouvert et préservé de l'urbanisation :

La fertile plaine de la Loire est globalement vouée à la culture intensive depuis que le drainage des terres est maîtrisé à grande échelle. Les horizons dégagés et l'absence presque totale d'arbres dessinent des paysages très ouverts. Ces étendues permettent une belle lisibilité des coteaux, magnifiés par les sites bâtis que composent les villages ou châteaux, mais peuvent également engendrer des paysages monotones.

Aujourd'hui, les dernières structures végétales séquençant l'espace agricole sont les ripisylves de la Loire et de ses affluents : la Tronne, qui prend sa source à Mer et s'accompagne de boisements qui remontent parfois sur les coteaux ; le ruisseau des Mées, qui longe longtemps le coteau nord, bordé boisements qui se raccordent à ceux des coteaux ; la Petite Loire, qui correspond à un bras mort du fleuve, est entourée de marais et de bois. Quelques pâtures subsistent à proximité des cours d'eau tandis que les champs derrière les levées restent protégés des eaux.

Tous ces cours d'eau participent au maintien d'une diversité des paysages et des milieux qui souffrent ailleurs de l'intensification de l'agriculture ; seule la Noue, qui court de Montlivault jusqu'à Vineuil, reste dépourvue de toute végétation et recouvre plutôt la morphologie d'un exutoire de drainage canalisé qui disparaît.



Si l'intensification agricole a conduit à une simplification du paysage (perte de structures arborées, ...), la qualité de la plaine agricole sur cette séquence demeure par le maintien d'une urbanisation seulement sur ses marges (sur les coteaux et les plateaux) - Source : Plan Paysage Agglopolys, Agence Folléa-Gautier

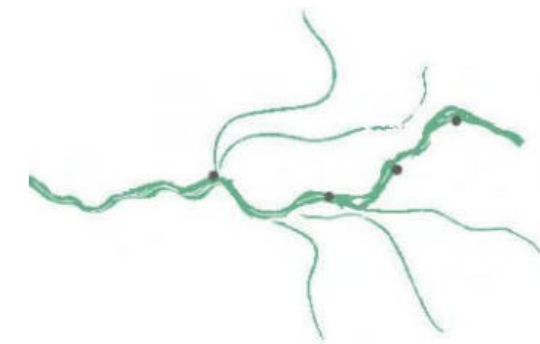
Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

Ripisylve signalant la présence de la Loire

Structures végétales qui accompagnent la Noue Gravelle



La plaine agricole au pied du coteau de Mer : entièrement occupée de grandes cultures formant un paysage ouvert et soigné, avec ponctuellement quelques petits boisements signalant les cours d'eau ou la présence d'une ferme.



4. Les paysages horticoles, maraîchers et de vergers :

Sur cette séquence, on note plusieurs secteurs de maraîchage ou de jardins partagés installés sur des terrains inondables, profitant des terres alluvionnaires de la Loire. Situés principalement autour de Blois et organisés sur de petites parcelles, ils composent un paysage jardiné qui contraste avec les horizons ouverts des grandes cultures du val. On note ainsi un secteur de maraîchage aux abords de Montlivault en rive sud, ainsi qu'en rive droite, au pied du coteau de La-Chaussée-Saint-Victor.

Autour de Blois, plusieurs secteurs de maraîchage ou de jardins partagés



Au pied de la côte, à Montlivault, sont installés des jardins potagers. Ils participent à la valorisation de l'entrée du bourg.



Le patrimoine précieux et délicat des murs et des jardins au pied du coteau de la Chaussée Saint-Victor - source : *Plan de Paysage de Agglopolys*

témoignent d'une certaine dynamique en cours pour le développement d'une agriculture de proximité : terrains maraîchers de la Vacherie, jardins familiaux et terrains des restos du cœur rue de la Métairie à Blois-Vienne, terrains maraîchers des jardins de Cocagne vers l'Ormeau ... Ils profitent ainsi de la proximité avec la ville et de la qualité des sols du lit majeur propice aux cultures.



Les terrains maraîchers des Jardins de Cocagne ; Blois Vienne

C. La Loire, les affluents et les espaces de nature : îles, bancs de sable, prairies

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

1. Le réseau hydrographique de la Loire, de ses affluents, des îles et des bancs de sable colonisés par la végétation :

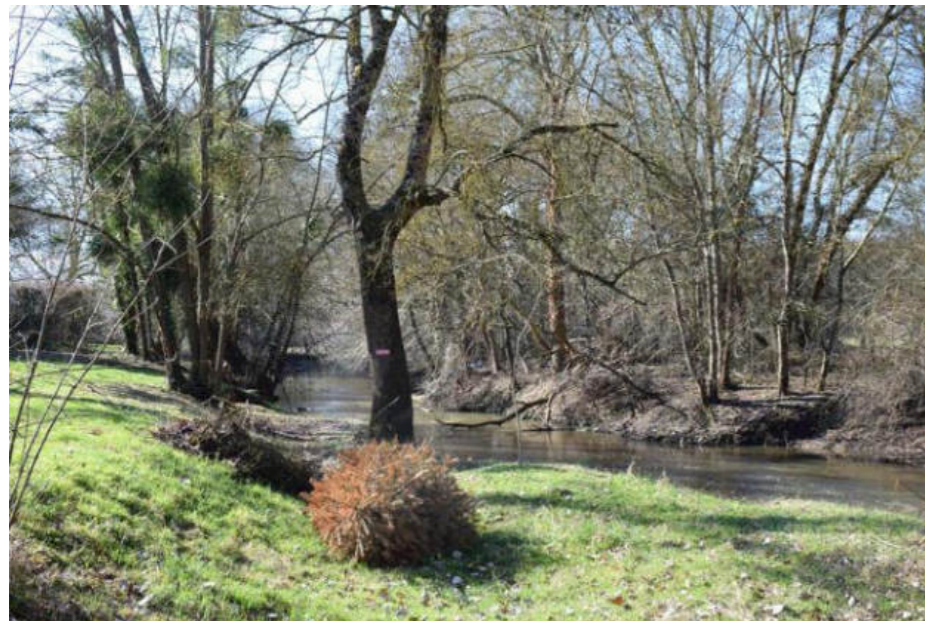
Entre Mer et Chouzy-sur-Cisse, la Loire poursuit son cours linéaire. Deux inflexions légères marquent l'entrée et la sortie de cette séquence autour de Cour-sur-Loire en amont, et de Chouzy-sur-Cisse en aval. Trois vallées entaillent les coteaux encadrant la Loire pour rejoindre le Val :

- le Cosson en rive gauche, qui vient de Sologne pénètre dans le val au niveau de Vineuil, où il conflue avec la Noue, puis poursuit son cours en pied de coteau, parallèlement à la Loire, jusqu'à sa confluence à Candé-sur-Beuvron,
- l'Arrou en rive droite, qui naît dans la forêt domaniale de Blois et

creuse un vallon aujourd'hui pris dans le cœur historique de la ville,

- La Cisse, en rive droite à l'aval de Blois, qui naît sur le plateau de la Beauce et débouche dans le val à Chouzy-sur-Cisse.

Au nord, de petits affluents suivent leurs cours au pied du coteau, dans les dépressions latérales parallèles au fleuve : la Tronne, entre Mer et Cour-sur-Loire, ou encore le petit ru des Mées entre Saint-Denis-sur-loire et Blois. Rive gauche, le ru de la Noue s'étire sur toute longueur du val, au pied du coteau depuis Saint-Dyé-sur-Loire jusqu'à Vineuil.



Les paysages intimistes du vallon du Cosson, La-Chaussée-le-Comte



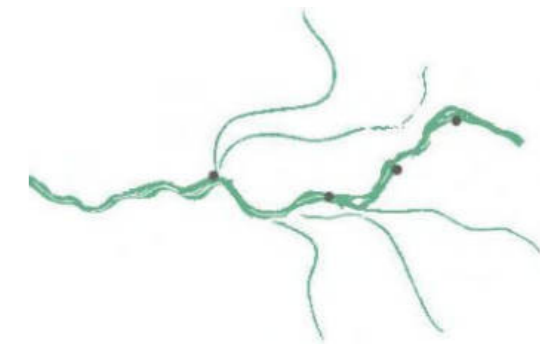
Confluence de la Tronne qui se jette dans la Loire à Cour-sur-Loire.

2. De vastes espaces à dominante naturelle en bord de Loire

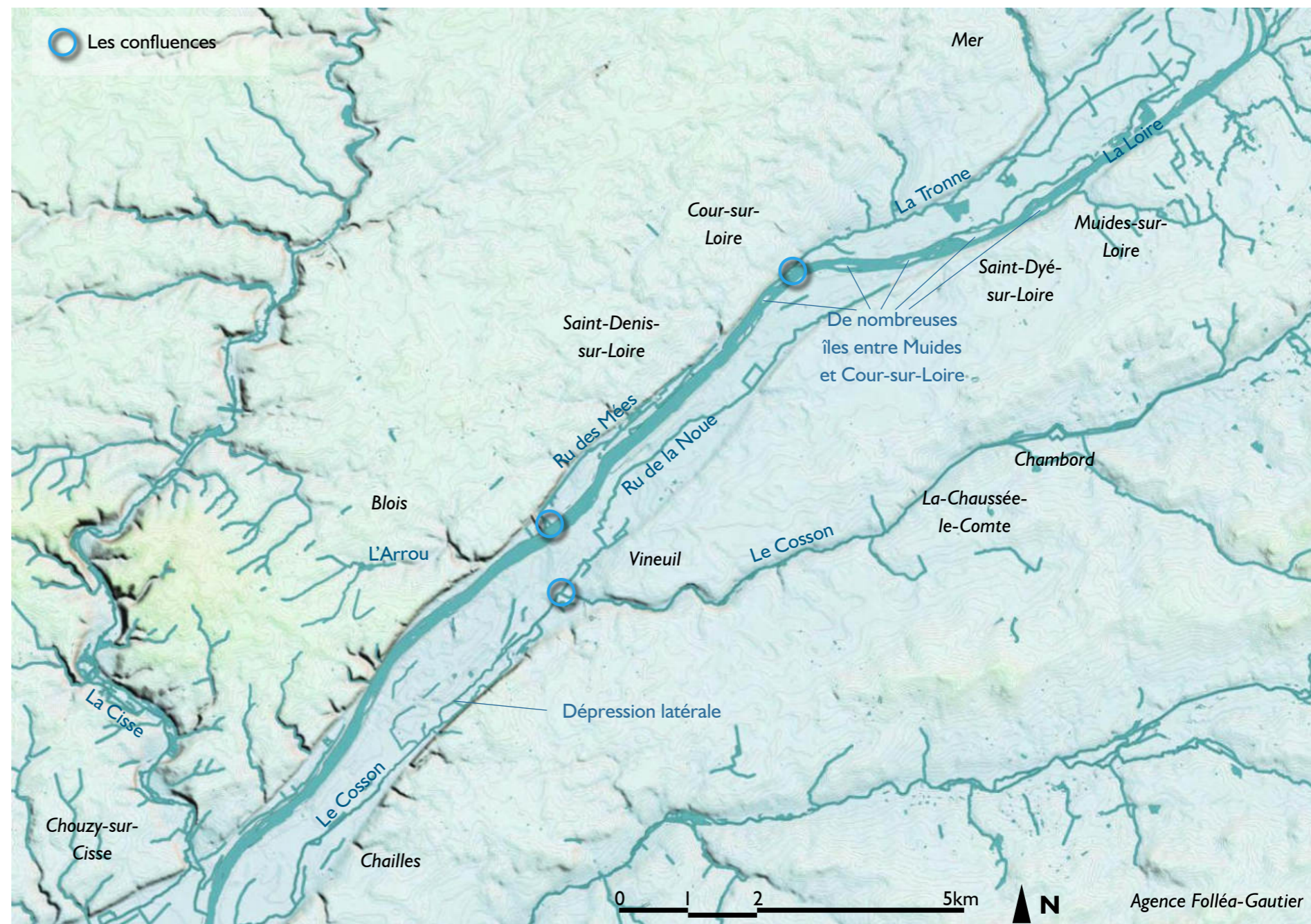
Au sein de la vallée, riche de son patrimoine architectural et largement dévolue aux grandes cultures, la Loire proprement dite apparaît, en contraste, sauvage et discrète. Les sables et limons, arrachés par l'érosion et transportés par les eaux, se déposent au gré des courants pour former des îles aux couleurs claires, aux formes souples, qui contribuent de façon prégnante à la qualité des paysages de la Loire.

Ces bancs se fixent temporairement grâce à la végétation. Le même phénomène les amène à se rattacher progressivement au pied de coteau par ensablement des bras morts du fleuve. Les îles se transforment alors en longues bandes de terre, couturées aux berges par une dépression humide conquise par une végétation spontanée : les anciens « rios fainéants ».

Même rattachées aux berges, elles conservent leur appellation qui rappelle leur origine : île de Saint-Dyé ou île de Muides. Le couloir fluvial offre ainsi le refuge et la tranquillité nécessaires à la richesse de la faune et de la flore.



Les îles et bancs de sable sur la Loire



Carte hydro-morphologique du Val Blaisois

D. Blois et le patrimoine bâti en balcon sur le fleuve

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

I. L'urbanisation et les axes de circulations :

L'organisation des principaux lieux de vie dans ce secteur du Val s'appuie sur trois types d'axes de circulation :

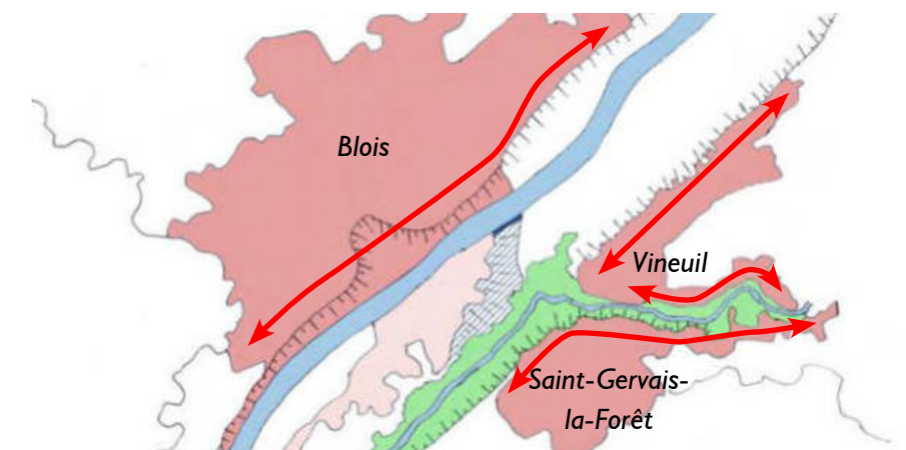
- Les voies principales parallèles au Val
 - situées sur les levées : la RD 951, entre Saint-Dyé-sur-Loire et Blois, et les RD 751 et RD952, en aval de Blois, ne sont pas des axes de développement de l'urbanisation, mais elles sont des voies structurantes pour les déplacements et la mise en scène des paysages du val.
 - situées sur les hauteurs, en limite des zones inondables, de chaque côté de la Loire : au nord et en amont de Blois, la RD2152 dessert les bourgs de Blois à Mer. Au sud, la RD72 relie Blois à Saint-Claude-de-Diray et se prolonge en RD98 jusqu'à Saint-Dyé-sur-Loire, où elle rejoint la RD951.
- La RD33, route historique reliant Blois à Chambord par le rebord sud du val de Cisse et autour de laquelle s'est organisée l'urbanisation de la vallée depuis La-Chaussée-le-Comte jusqu'à Vineuil/Saint-Gervais-la-Forêt.
- Les voies transversales qui rejoignent les points de franchissements du fleuve : en rive droite les routes RD 766, Rd 957 et Rd924 forment un réseau rayonnant autour du centre historique de Blois, le long duquel l'urbanisation s'est développée en doigts de gants. En rive gauche, l'axe

historique de la RD 956 rejoint le pont Jacques-Gabriel et le centre ancien de Blois, et la RD 84 relie Chambord au val par Maslives et Montlivault.

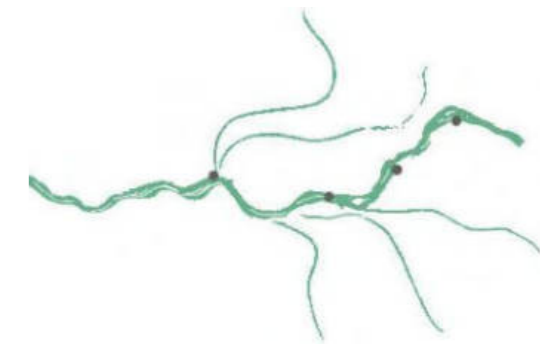
- D'autres routes transversales, telles que les RD72, RD 177, ou la RD112a (axe historique reliant Saint-Dyé-sur-Loire à Chambord) relient les bourgs de la côte sud aux principaux ponts sur le Cosson. Elles sont le support d'une urbanisation linéaire qui gagne progressivement l'épaisseur de ce plateau agricole.

2. Un développement urbain suivant les crêtes des coteaux :

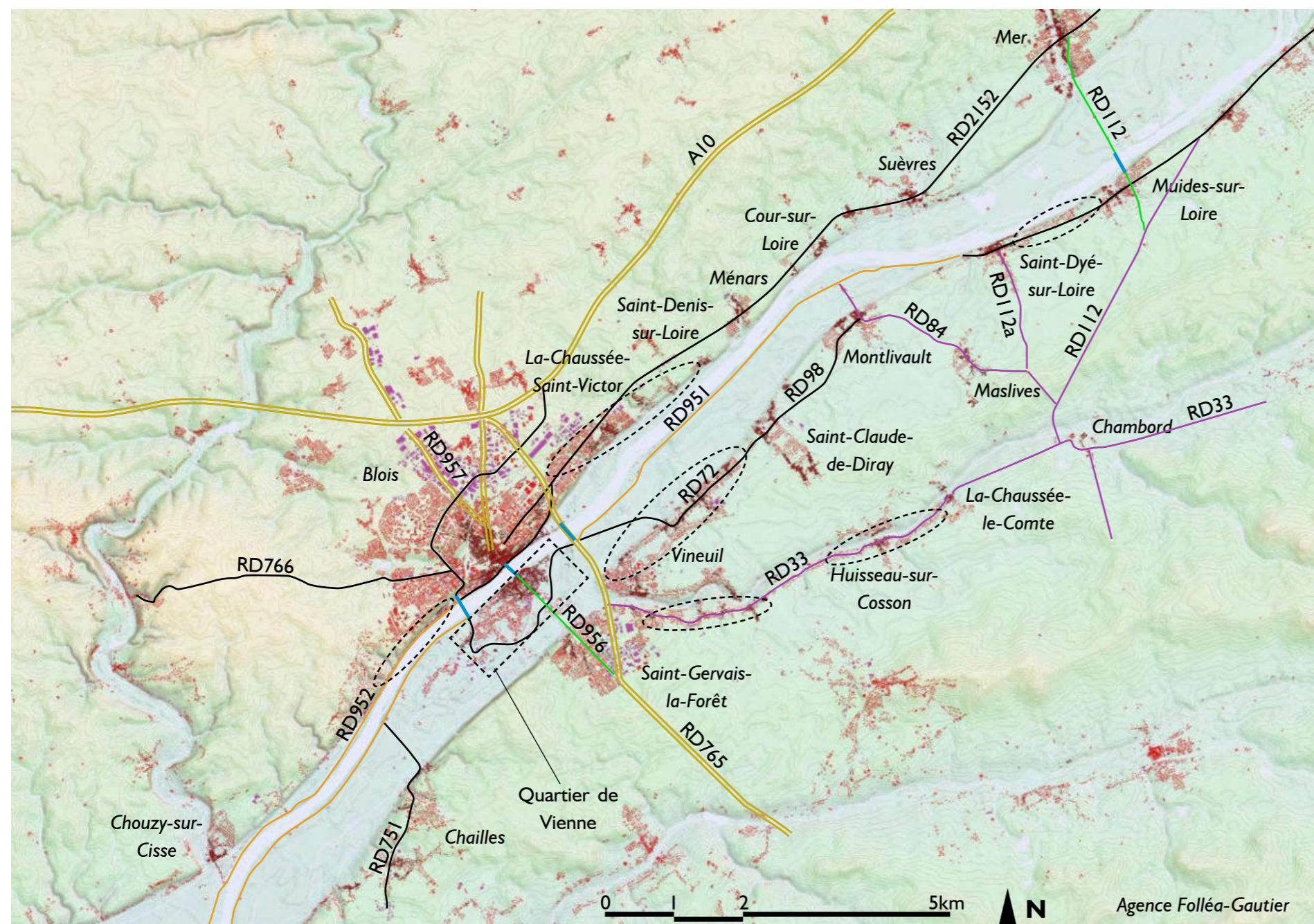
L'urbanisation, comme souvent à proximité des grands cours d'eau, s'est logiquement postée sur les coteaux de la vallée, profitant de ces reliefs stratégiques pour la défense, le commerce et pour se protéger des risques d'inondation. De part et d'autre du Val, de petits bourgs se sont implantés régulièrement en rebord du relief, espacés les uns de autres de 3 à 4 km. A partir de ces noyaux, historiquement bien distincts les uns de autres, l'urbanisation s'est diffusée en amont de Blois, le long des routes parallèles au fleuve, en s'appuyant sur les rebords du coteau entre Blois et Ménars au nord et entre Saint-Gervais-la-Forêt et Saint-Claude-de-Diray au sud, formant un continuum urbain quasi continu. En aval de Blois, on constate les mêmes tendances entre Blois et Chouzy-sur-Cisse en rive droite, et long du coteau entre Chailles et Candé-sur-Beuvron.



L'urbanisation qui se développe sur l'axe des coteaux



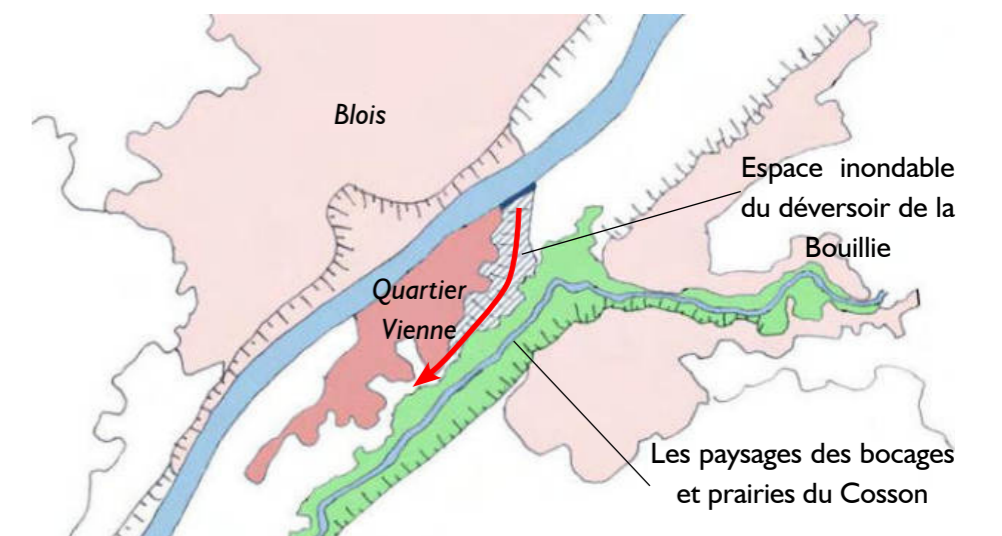
- Centres anciens
- Habitat
- Activités
- Infrastructures routière régionales
- Routes principales parallèles au Val
- Routes sur les levées
- Routes d'accès à Chambord
- Routes de franchissement transversales au Val
- Franchissements du fleuve
- Urbanisation le long des routes



Carte de l'urbanisation

3. Le quartier de Vienne, une île dans le Val :

Originellement développée sur la rive droite du fleuve, la ville occupe aujourd'hui une bonne partie de la plaine en rive gauche: le faubourg de Vienne, attribué aux pêcheurs, avec le port de la Creusille, les maisons basses des mariners de Loire et l'église Saint-Saturnin, continue de croître aujourd'hui ; de nouvelles infrastructures routières desservent les zones d'activités et les logements qui y sont implantés. Ce quartier, limité au nord par la Loire, au sud par les espaces de nature du val du Cosson, est fortement contraint par les inondations, avec notamment la continuité hydraulique de la Bouillie ayant fait l'objet d'aménagements. Ce quartier apparaît aujourd'hui comme une île urbaine aux limites incertaines au sein du val agricole.



L'urbanisation Blaisoise stoppée au sud par la zone inondable et le val du Cosson

4. Le patrimoine bâti

Les relations de co-visibilités entre coteau nord et côte sud

Le couloir régulier et resserré du val sur cette séquence permet d'offrir des points de vue d'un bord de la terrasse à l'autre, mettant en valeur le patrimoine culturel et naturel de la vallée, particulièrement riche sur cette séquence longue d'une quinzaine de kilomètres. Cet enchaînement admirable

de Muides-sur-Loire à Blois fait de ces paysages un ensemble remarquable et emblématique du Val de Loire.

4.1 Blois, ville silhouette

Depuis la Loire, Blois apparaît comme un « amphithéâtre », selon le mot de Victor Hugo, marqué par les flèches de ses édifices visibles à plusieurs kilomètres. L'absence de végétation dans le lit de la Loire propre à la ville de Blois, permet des relations visuelles d'une rive à l'autre.

De ses pentes habitées surgissent les silhouettes des principaux monuments : flèches de l'abbaye Saint-Laumer, église Saint-Nicolas, château, église Saint-Vincent, cathédrale Saint-Louis... Véritables repères dans le paysage, ces ensembles forment aussi de superbes observatoires de la ville ou du village et de la campagne environnante.

Le château de Blois se fond dans le tissu bâti de la ville, accompagné d'autres silhouettes marquantes comme celle de l'abbaye Saint-Laurent, l'église Saint-Nicolas et de la cathédrale Saint-Louis. Trois notes de couleurs caractérisent cet ensemble qui se dévoile depuis la Loire : le blanc des façades de tuffeau, le gris bleu des ardoises en toiture, et les points rouges des cheminées de briques. L'ensemble de ces constructions forment une silhouette marquante depuis le Val.



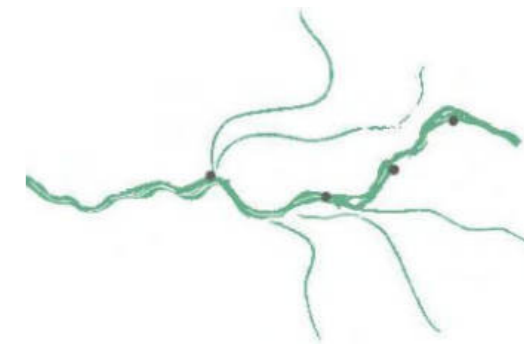
Silhouette bâtie de Blois depuis le port de Creusille - source : *Plan de Paysage de Agglopolys*



Toits de Blois, quartier de la Basilique Notre-Dame de la Trinité (source : *Atlas des paysages du Loir et Cher*)



Les relations de co-visibilités : la silhouette de Cour-sur-Loire visible depuis la rive opposée



Un paysage fluvial urbain remarquable, marquant à l'échelle de la Loire tout entière - source : *Plan de Paysage de Agglopolys*

4.2 Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales qui font la renommée du Val de Loire, par leur architecture, leur nombre, leur mise en scène sur la Loire et qui sont indissociables :

- des perspectives et des allées plantées liées aux châteaux
- des parcs et jardins d'exception

« *La Loire, qui fut le boulevard des rois, est devenue une galerie de chefs-d'œuvre.* » (J. Romains)

Un grand nombre de châteaux rythme la descente du fleuve sur cette séquence du val : Ménars, Chambord, Blois. Prolongés avec les châteaux de Cheverny et Chaumont (séquence suivante), ils constituent la séquence emblématique des « châteaux de la Loire ». Cette séquence est également riche de nombreux châteaux moins célèbres (Suèvres, Cour-sur-Loire, Saint-Denis-sur-Loire, château Laborde à La-Chaussée-Saint-Victor), pas forcément visitables ; mais l'ensemble de ces châteaux constitue une constellation valorisante pour le territoire : valeur architecturale, mais aussi valeur paysagère irradiant le territoire autour d'eux par les perspectives et les vues, les tracés de routes, chemins et allées, les alignements d'arbres, les linéaires de murs de pierre...

Le Château de Chambord :

Le château de Chambord et son parc est sans doute l'un des plus prestigieux sites du val de Loire. Sa composition s'appuie sur les grands paysages structurants qui l'entourent (voir chapitre D).



Le Château de Blois :

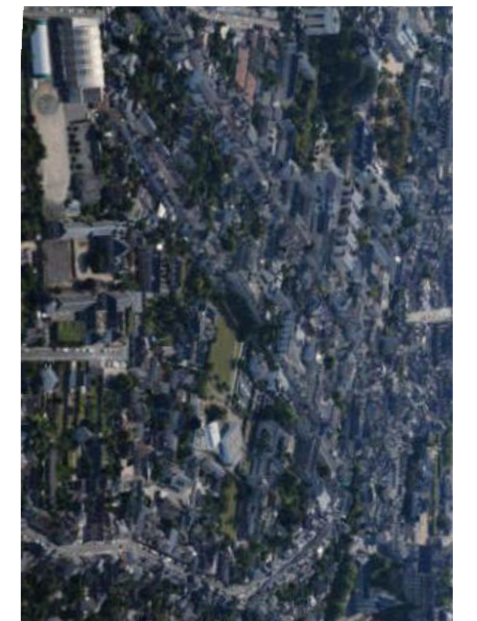
Situé au coeur de la ville, le Château de Blois offre une diversité de styles architecturaux depuis le 13e siècle jusqu'au 17e. Son implantation organise une accroche visuelle et physique avec la forêt .

L'allée François Ier (RD766) ouvre une grande perspective reliant l'édifice

à la forêt, et l'aménagement des jardins a conforté l'accroche au plateau au détriment de la Loire.



Le château de Blois et sa place - source : *Plan de Paysage de Agglopolys*



Les perspectives reliant le château à la forêt de Blois et celle partant de l'escalier Denis Papin jusque la forêt de Russy : des liaisons fortes et évidentes entre Blois et son territoire naturel proche.

Le Château de Ménars :

Débuté au XVII^e siècle et achevé au XVIII^e, ce monument est le dernier château d'agrément construit dans le Val et fut la propriété de madame de Pompadour. La position de cet édifice et de ses jardins, en balcon sur la Loire, met en scène sa façade classique et magnifie sa relation au fleuve. Le parc à la française, aménagé avec parterres, boulingrins, canal et pièces d'eau constitue un élément de patrimoine remarquable d'où la vue embrasse la Loire et la campagne alentour. Le château, ouvert sur le val, est adossé à un vaste parc forestier, situé au nord de la RD 2152 et cerné par un mur de 9km.



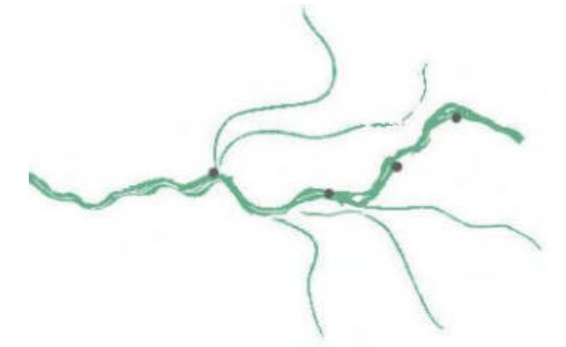
Le château de Ménars mis en scène et magnifié depuis les bords de Loire

Le val du Cosson abrite également plusieurs châteaux : château de la Motte, château des Grotteaux, Château de Nanteuil. Adossés aux pentes du coteau, ils constituent également un patrimoine remarquable qui participe à la valeur paysagère de cette vallée

D'autres édifices, moins ostentatoires que les châteaux en balcon sur la Loire, implantés en rebord de coteau, se dévoilent à la faveur d'ouvertures dans les boisements occupant les pentes. C'est notamment le cas du château de Saint-Gervais-la-Forêt, ou du château de l'Isle verte, implanté en lisière de la forêt de Blois à Chouzy-sur-Cisse



Le château des Grotteaux, sur les bords du Cosson.



Les parcs, jardins :

Outre ces châteaux, leurs parcs et perspectives, deux jardins d'exception sont présents sur cette séquence et sont classés au titre des sites et monuments naturels : le jardin des Lices à Blois, situé entre le château et la gare, et les terrasses de l'Evêché. Ces dernières se composent de quatre niveaux surplombant la Loire et ouvrant des vues lointaines sur le fleuve et le paysage alentour.



Les jardins du château de Saint-Denis-sur-Loire
source : *Plan de Paysage de Agglopolys*

4.3 Les murs d'enceinte

Les murs d'enceinte des châteaux et de leurs parcs sont des éléments structurants pour le paysage et participent à affirmer le caractère monumental de ces constructions.

Sur cette séquence, on relève, notamment sur la rive gauche, le mur d'enceinte emblématique de Chambord (32km), qui souligne l'horizon et annonce la présence du château depuis le plateau de la rive gauche.

Sur la rive droite, les murs cernant la forêt de Ménars (9km) et le parc du château sont également structurants dans le paysage du Val, mais aussi depuis l'ouverture du plateau de Beauce. Accompagnant la RD2152 sur plus de 1 km jusqu'aux routes de Ménars, ces ouvrages participent pleinement à la mise en scène de l'arrivée sur le bourg.



Traversée de Ménars par la RD2152, bordée du mur d'enceinte du parc du château - source : *Atlas des paysages du Loir et Cher*

4.4 Les abbayes et les églises dont la silhouette est un repère dans le paysage

L'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas est l'un des monuments phares de Blois. Bien visible de puis le Val, il est l'un des composants majeurs de la silhouette bâtie de la ville sur la Loire, avec également les flèches de l'abbaye Saint-Laumer, l'église Saint-Vincent et la cathédrale Saint-Louis.

Les clochers des églises des bourgs implantés en rebord de coteau ou de la terrasse constituent aussi des points de repère importants. On note, en rive droite du fleuve l'église Saint-Lubin à Suèvres, l'église Saint-Vincent à Cour-sur-Loire, ou encore la Chapelle du château de Saint-Denis-sur-Loire en rebord de coteau, en détachement des masses boisées qui occupent les pentes, et, en rive gauche, les clochers des églises de Saint-Claude-de-Diray, Montlivault, Saint-Dyé-sur-Loire,...



La cathédrale Saint-Louis de Blois domine la silhouette de la ville



Eglise Saint-Nicolas et l'abbaye Saint-Laumer, monuments phare de la ville de Blois - source : *Atlas des paysages du loir et Cher*



L'église Saint-Vincent à Cour-sur-Loire, un point repère depuis les bords de Loire

4.5 Les cœurs de villes et de villages, sites d'implantations historiques au tissu urbain compact, regroupant les composantes majeures de la commune : mairie, église, places, commerces...

Le cœur de ville de Blois, accroché au coteau, est tout entier tourné vers la Loire. L'urbanisation, adaptée à cette topographie, dévale les pentes par de nombreux escaliers pour rejoindre les quais édifiés au milieu du XVIII^e siècle.

La percée de l'escalier monumental Denis Papin en plein cœur de la ville en est sans doute l'exemple le plus spectaculaire, surplombant de près de 30 mètres le noyau de la ville basse.

Ce relief a aussi conduit à l'organisation de plusieurs sites en terrasses aux points culminants du centre ville, qui permettent des points de vue sur les monuments et des ouvertures sur le grand pont de la Loire.

Cette séquence se caractérise également par des villages d'une grande qualité paysagère et architecturale qui se répondent visuellement d'une rive à



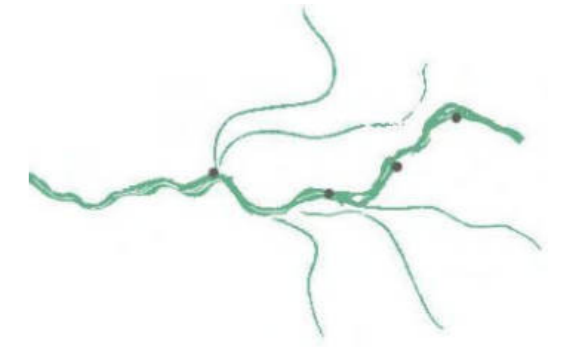
La perspective offerte par les escaliers Denis Papin, avec à l'horizon, la forêt de Russy - source : *Plan de Paysage de Agglopolys*

l'autre. Les silhouettes des villages de Muides, Saint-Dyé-sur-Loire, Cour-sur-Loire, Montlivault et Saint-Denis-sur-Loire se distinguent et se répondent en écho au fil du fleuve.

Le patrimoine architectural et urbain apparaît ainsi lisible, valorisé par une topographie subtile et par le recul majestueux assuré par le fleuve. Installés dans la pente, les villages s'échelonnent autour d'une trame de ruelles serrées. Les centres denses sont aérés par de précieuses parcelles jardinées et encloses de murs.

Mer fait exception à cette typologie bâtie : le vallon de la Tronne, affluent de la Loire, permet à l'urbanisation de se lover à l'abri des vents dominants. Le centre-ville est réparti de part et d'autre du ruisseau qui devient un espace naturel public très précieux.

Les qualités patrimoniales des hameaux de Nozieux (Saint Claude de Diray) et de la Rue (Suèvres), et leur situation particulière en rebord de terrasse en font également des éléments précieux et remarquables de la V.U.E.



Organisés dans la pente, les villages présentent de beaux ouvrages de soutènement qui participent à la qualité paysagère des cœurs de villages. Cour-sur-Loire



Patrimoine urbain du centre de Muides-sur-Loire - source : *Atlas des paysages du Loir et Cher41*

4.6 Les fronts bâtis alignés en bord de Loire.

Directement liés à une ville ou un hameau indépendant, ces fronts bâtis constituent les petits ports de la Loire. Les constructions de faible hauteur (R+1) sont contiguës et forment un ensemble homogène bien visible depuis la Loire. Les fronts bâtis de Cour-sur-Loire et Ménars sur la rive droite, et de Saint-Dyé sur la rive gauche, présentent des ensembles architecturaux de qualité et sont des éléments forts du paysage de la Loire.

A Blois, en rive droite, les hauts quais de pierres, les façades bâties régulières soulignées par quelques grands alignements de platanes constituent un front bâti exceptionnel depuis le parc des Mées jusqu'au quartier de la Saulas (en aval du pont de la Rd951).

De même, en rive gauche, le quartier de Vienne offre une façade fluviale de qualité. La reconstruction d'après-guerre est globalement réussie et a permis une reconquête remarquable du paysage urbain fluvial de Blois.



Vue du front bâti de Blois, rive droite, depuis le quai Villebois Mareuil



Les faubourgs du quartier de Vienne, en rive gauche de la Loire, font face au centre historique



Mise en scène du patrimoine remarquable des petits ports des bords de Loire : fronts bâtis de Cour-sur-Loire, du parc du château et du lieu-dit «Le Vivier»

4.7 Les ponts qui mettent en scène un patrimoine bâti (château, front bâti, église, coeur de ville).

Cinq ponts permettent de franchir la Loire sur cette séquence. Deux d'entre eux sont des éléments majeurs de la V.U.E. :

- L'élégant pont Jacques-Gabriel, qui déploie au dessus de la Loire ses 11 arches batelières, témoins de l'ancienne activité de navigation, pour relier le centre historique en rive droite aux quartiers de la rive gauche. Il fait parti de l'axe monumental inscrivant dans une même perspective le centre historique (partant de l'escalier Denis Papin) et la forêt de Russy.



Pont J.Gabriel à Blois

- Le pont Mitterrand, structure en acier de belle facture, qui permet de traverser le fleuve en aval de Blois.



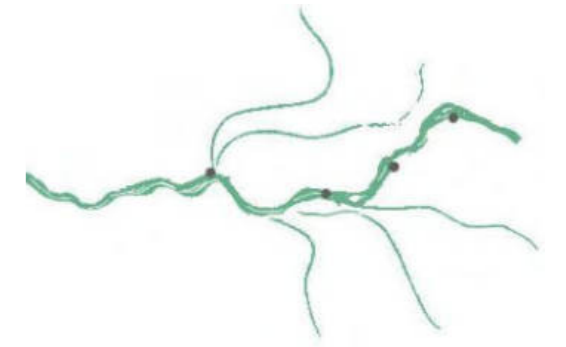
Pont Mitterrand à Blois

Si il ne représente pas un symbole de la construction ligérienne en tant que tel, le pont Charles de Gaules contribue également à la V.U.E. par les points de vue intéressants qu'il offre sur la silhouette urbaine de Blois.

L'ancien viaduc de Vineuil, élégante ligne tendue à travers le Val souligne la largeur de la plaine agricole. Par son horizontalité, il permet de lire la finesse de la topographie du val sur le terrain. Cet ouvrage, propice à la découverte



Viaduc de Vineuil, ligne ouvragée traversant le Val



Plus confidentiels, les ponts sur le Cosson de la Chaussée-au-Comte et de Huisseau-sur-Cosson constituent également des ouvrages remarquables de la V.U.E.



Pont sur le Cosson à Huisseau-sur-Cosson

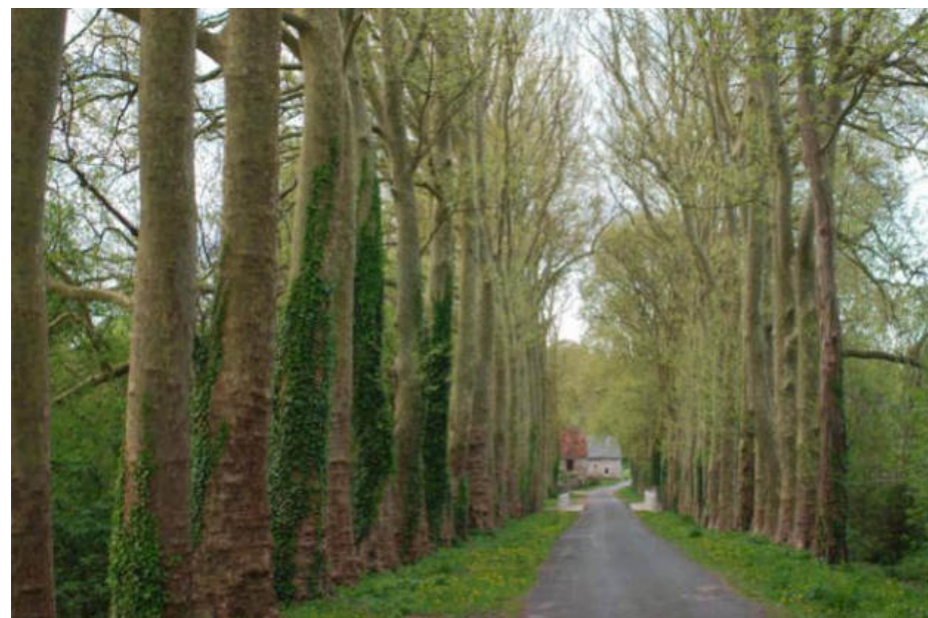
paysagère de la vallée de la Loire, fait actuellement l'objet d'une étude pour sa requalification.

4.8 Les plantations en alignement liées à un patrimoine bâti ou naturel (perspectives de châteaux, quais et front bâtis, allées ou routes de bord de Loire).

Les alignements de platanes des quais de la Loire à Blois sont des éléments structurants de cette séquence urbaine de la Loire et contribuent à mettre en scène le rapport de la ville au fleuve.

Les alignements du parc du château de Ménars, se déployant selon un axe parallèle au fleuve, participent à la composition paysagère structurée de ce jardin.

Les alignements des châteaux de Saint-Denis-sur-Loire sur la rive droite, du château de Colliers sur la rive gauche, sont également des éléments remarquables de la V.U.E.



L'alignement de platanes lié au château de Saint-Denis-sur-Loire

source : *Plan de Paysage de Agglopolys*



L'alignement de Saint-Dyé-sur-Loire accompagne le front bâti ouvert sur le fleuve



Alignement sur le port de Cour-sur-Loire

4.9 Les fermes isolées remarquables par leur implantation liée à la topographie ou leur caractère soigné et entretenu.

Ferme de l'Ormetrou



La Ferme de l'Ormetrou, installée en limite du domaine de Chambord, derrière le mur d'enceinte

Quelques belles fermes patrimoniales sont implantées sur le plateau agricole à proximité de la Forêt de Chambord. Situées dans l'axe de l'ouverture agricole de l'Ormetrou, elles sont visibles depuis le château de Chambord et animent ce paysage rural.

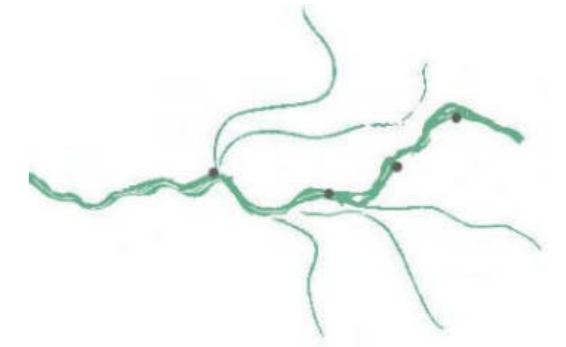
5. Le patrimoine lié à la navigation et à la gestion des risques de crues

5.1 Les levées : digues ouvragées limitant l'expansion des crues

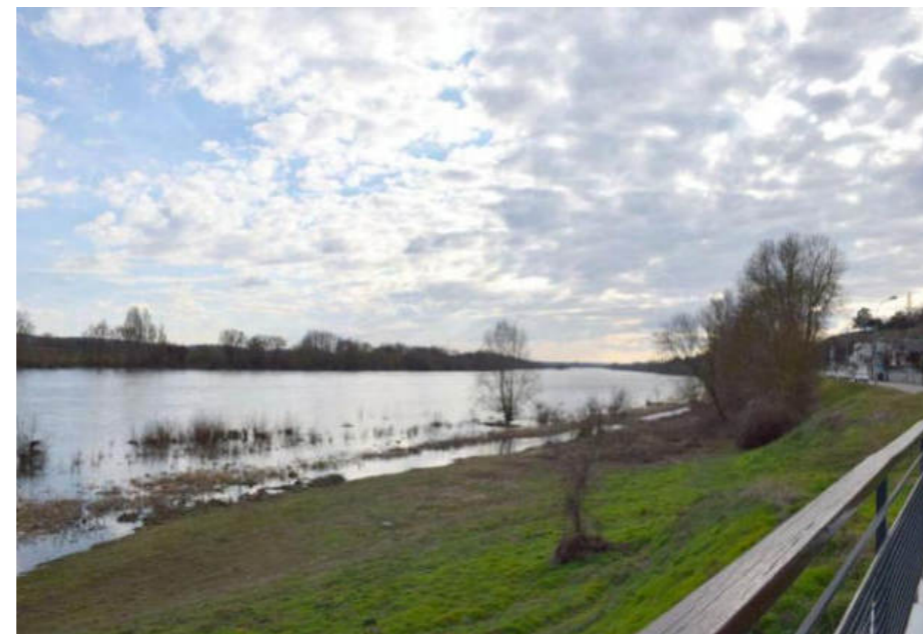
En rive droite, le coteau constitue la berge du fleuve sur la quasi totalité de la séquence (de Cour-sur-Loire à Chouzy-sur-Cisse). Entre Mer et Cour-sur-Loire et sur la rive gauche, ce sont les levées qui assurent la protection des crues. Une grande partie des bords de Loire est longée par ces ouvrages accessibles soit en voiture, soit en vélo ou à pied.

C'est sur cette portion du Val en amont de Blois, que les levées permettent d'admirer au mieux les paysages de la vallée. Entièrement accessible en voiture sur la rive gauche (RD951), la levée ouvre la vue sur la plaine, la terrasse, le fleuve et le coteau. En rive droite, la levée est plutôt réservée aux circulations douces, avec des vues plus intimes et plus proches du fleuve et des villages. Deux regards et deux vitesses différents se complètent pour une découverte globale du paysage de la vallée.

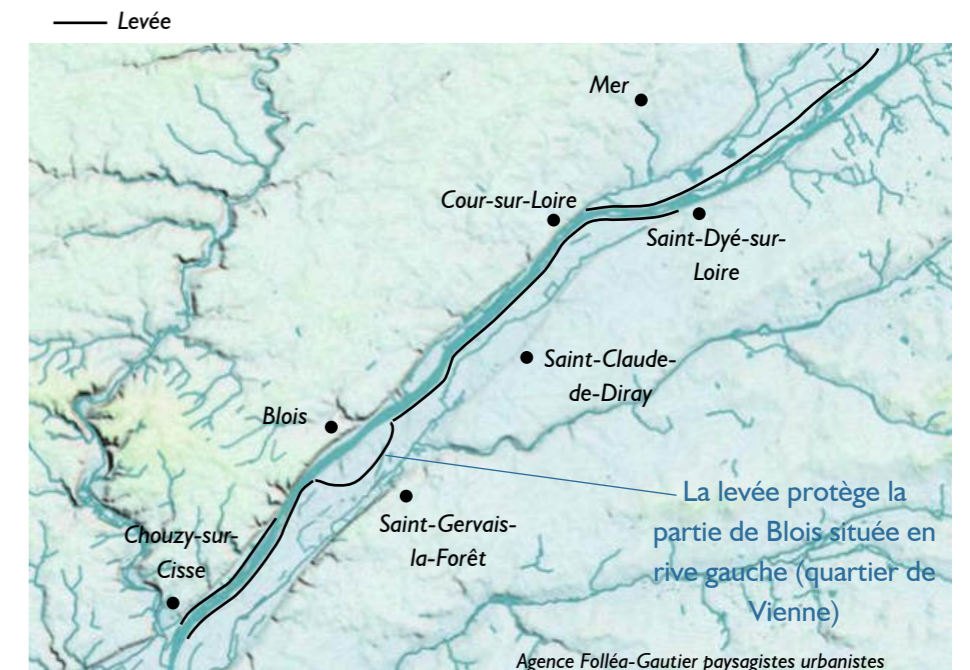
En aval, les RD 751 sur la rive gauche et la RD952 sur la rive droite occupent également les levées et permettent une découverte du paysage fluvial, souvent limitée par les boisements spontanés. On peut cependant regretter la circulation trop rapide sur les RD951 et RD952, ainsi que le manque d'arrêts et de points de vue possibles pour les visiteurs désireux de profiter plus sereinement des paysages de cette séquence du Val.



Levée de la Loire séparant les terres humides, occupées par les pâtures, des terres cultivées, Mer - source : Atlas des paysages du Loir et Cher



Des ouvertures spectaculaires sur la Loire, depuis la route RD952 sur la levée



Schémas des principales levées sur ce secteur

5.2 Les accroches au fleuve : constructions maçonnées ou sols pavés des berges du fleuve, quais, rampes, cales, murets, bornes, perrés et escaliers.

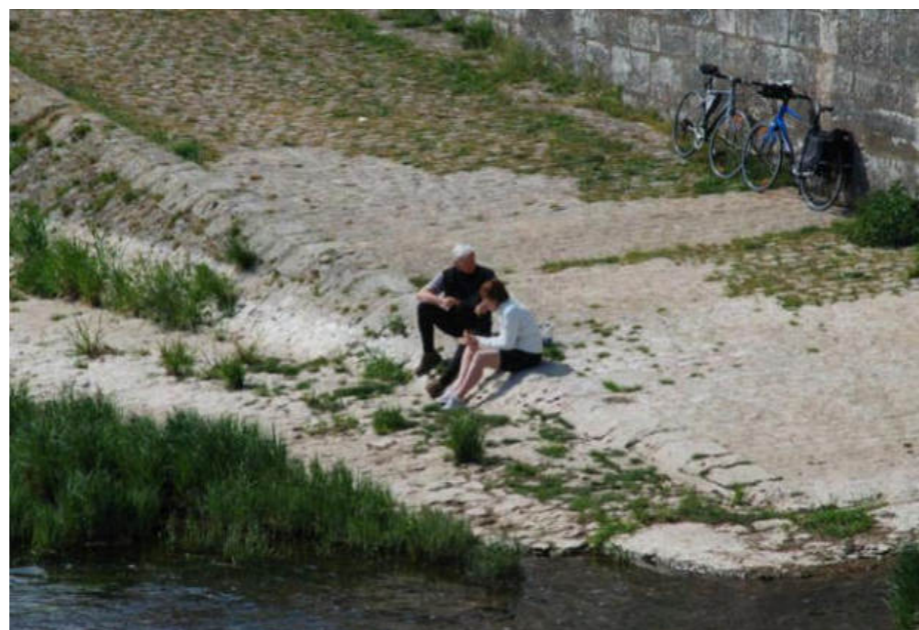
La Loire a été l'artère économique principale de la France durant des siècles. A Blois, les quais, perrés, escaliers, cales, pont Jacques-Gabriel, sont les traces de cet intense trafic fluvial, passé glorieux pour la ville. Ils dessinent un bord de fleuve très ouvragé et constituent un patrimoine historique remarquable.

L'ancien port Saint-Jean, actuelle «promenade Pierre Mendès-France» sur la rive droite en amont du pont Jacques-Gabriel, comprend un quai et des rampes d'accès à la Loire. Il comporte toujours ses pavés d'origine et ses anneaux pour l'amarrage des bateaux.

Rive gauche, le port de la Creusille accueille encore aujourd'hui des bateaux de tourisme.



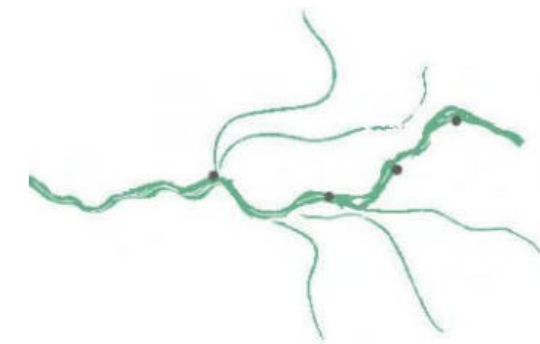
Blois, principal port de cette séquence, se dote d'un ensemble de quais, rampes, escaliers et perrés de belle facture.



L'appropriation des grèves par les habitants - source : *Plan de Paysage de Agglopolys*



Port de la Creusille, Blois rive gauche



Le port de Saint-Dyé-sur-Loire, bien que plus modeste, fut aussi important : c'est par lui que furent acheminées les pierres destinées à la construction du Château de Chambord. Les quais soulignés par un alignement de platanes et les perrés entièrement enherbés structurent encore l'espace du port. Les cales et quais entièrement pavés témoignent de cette époque. La configuration actuelle correspond aux aménagements réalisés au 19ème siècle. Un petit port similaire existe aussi à Cour-sur-Loire.



Même si il n'est pas aussi remarquable que certains plus en aval, le port de Saint-Dyé-sur-Loire garde les traces d'une ancienne activité fluviale



Rampe d'accès à l'eau, escaliers, quais maçonnés, port de Cour-sur-Loire.



5.3 Les déversoirs : prairies ouvertes pour l'expansion des crues

Ce sont de véritables vases d'expansion de la Loire pour palier le risque d'inondation lors des fortes crues. Ils sont généralement situés en amont d'une ville afin de la protéger des eaux.

Deux déversoirs sont présents sur cette séquence : les déversoirs de Montlivault et de la Bouillie à Blois. Ce dernier a fait l'objet d'un projet de restauration.

Entre le Val de Blois amont et le quartier de Vienne, un corridor est ménagé pour l'écoulement des crues. Ce corridor très ancien, appelé parfois « canal de Blois » ou « la Boire », est alimenté à l'amont par le déversoir de la Bouillie situé entre la levée de protection du Val à l'amont et les endiguements du quartier de Vienne à l'aval. Ce déversoir est d'origine très ancienne. Il succède à l'ancien « déchargeoir » dont la présence est attestée dès 1584. Il a été remanié à de très nombreuses reprises. Dans le prolongement du couloir de la Boire, la dépression latérale du val du Cosson permet, lors des grandes crues, l'écoulement des eaux provenant du déversoir de la Bouillie d'une part et de celui de Montlivault d'autre part. Cette capacité d'écoulement est aujourd'hui réduite par les constructions qui se sont implantées au sud du faubourg de Vienne, ainsi que par le remblais de la route de Saint Gervais (RD 956) qui a toutefois été abaissé après les grandes inondations de 1846, 1856 et 1866.



Déversoir de Montlivault



Schéma de l'entrée en fonctionnement du déversoir de la Bouillie - source : Plan de Paysage d'Agglopolys - Agence Folléa-Gautier



Vue sur la cathédrale de Blois depuis les prairies en bord du Cosson, Saint-Gervais-la-Forêt

E. Chambord et sa terrasse sur la Loire

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

I. Le domaine de Chambord

Monument prestigieux, emblématique du Val de Loire UNESCO, le château de Chambord ne peut être dissocié des paysages dans lequel il s'inscrit et qui le mettent en scène, sa dimension monumentale provenant elle-même de la taille exceptionnelle et de la symbolique des paysages qui l'entourent : Blois, la ville royale, le Val de Loire (fleuve royal et Val des Rois) et la côte sud, le vaste plateau cultivé (les cultures, pâtures et les vignes représentaient les productions et l'activité humaine du royaume) en terrasse sur la Loire, les vastes forêts de Russy et Boulogne (qui représentaient les richesses sauvages et naturelles du royaume).



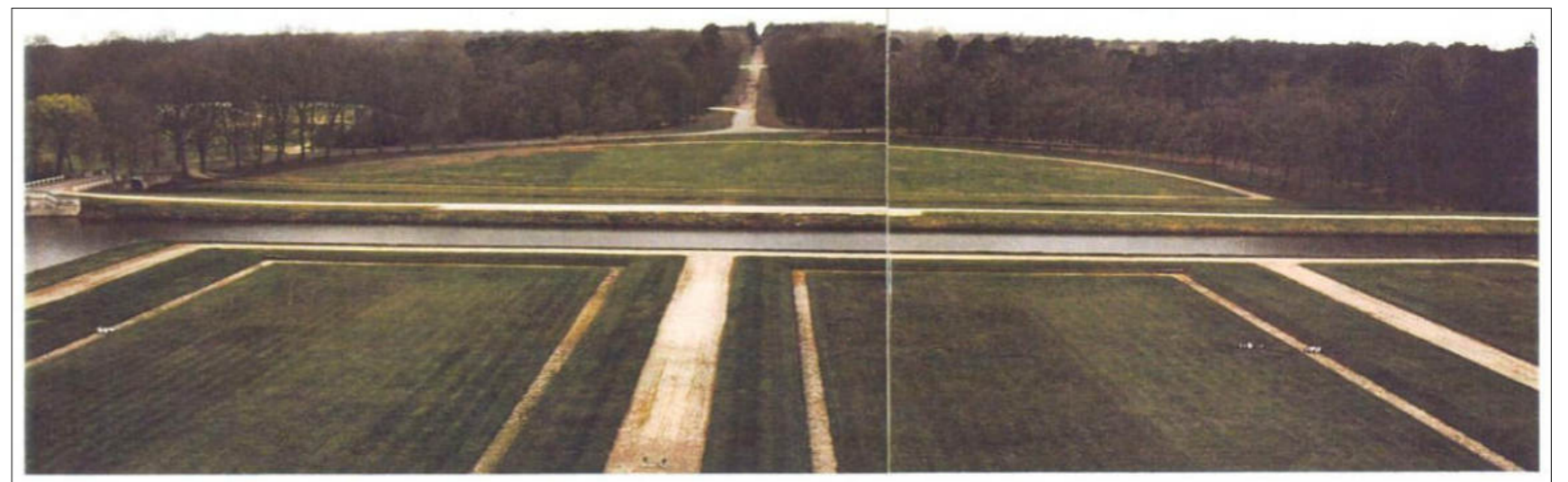
Cette relation entre le château et son territoire s'appuie sur les deux axes fondateurs de sa composition :

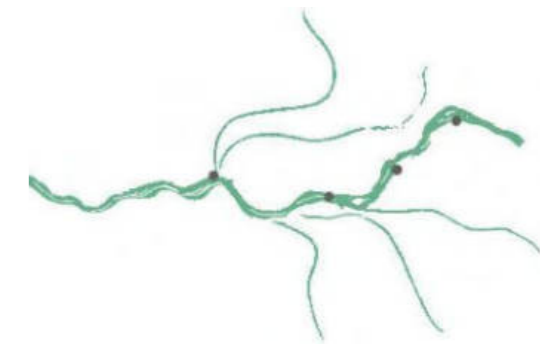
- L'axe Renaissance correspondant au val du Cosson s'inscrit aussi dans la trame orthonormée composée par rapport à la Loire, qui a imprimé le parcellaire agricole, les chemins, jusqu'aux rues et ruelles de villages implantés sur le rebord de la côte.
- La perspective classique, créée au 17^e siècle et relie Saint-Dyé-sur-

Loire et le château s'inscrit également dans cette trame (voir étude Fol-léa-Gautier sur les lisères de Maslives). En soulignant le chemin le plus court jusqu'au fleuve, elle renforce le lien du château à la Loire.

Le château est, de nos jours, presque entièrement cerné par la forêt, la quasi totalité de la partie nord du parc ayant été reboisée au 19^e siècle. Seul l'axe NE-SO, celui de la vallée du Cosson, est resté très partiellement dégagé, notamment entre le château et l'Ormetrou, et apporte une respiration aux environs immédiats du monument.

A gauche, l'axe Renaissance du Val du Cosson et à droite, l'axe Classique du XVII^e, photographies extraites de l'étude « Les abords de Chambord, considéré sous l'angle de ses paysages », Mazas, pour la DIREN Centre 1996.





Les pavillons d'entrée, le mur et les perspectives :

Le domaine est véritablement mis en scène depuis l'espace dégagé du plateau grâce à son mur d'enceinte, bien que l'avancée des friches et boisements fragilise aujourd'hui la force de cette relation visuelle. La longueur de cet ouvrage (32km pour clôturer l'emprise de 5 440 ha, soit le plus long d'Europe) conforte la dimension monumentale du domaine.

Un pavillon se situe à l'accroche de chacun des itinéraires principaux arrivant sur le domaine : ainsi le pavillon de Muides marque l'arrivée de la route de Paris et Orléans, le pavillon de Saint-Dyé (anciennement de Maslives) correspond à la route desservant le port de Saint-Dyé, le pavillon de la Chaussée s'inscrit sur la route de Blois.

Si, hier, les accès historiques parcouraient des paysages ouverts et variés, l'avancée des boisements a considérablement modifié le paysage de ces arrivées sur le château. Aujourd'hui les accès à Chambord sont tous des traversées forestières. Ces immenses percées continuent d'affirmer cependant, par les perspectives qu'elles offrent et leur caractère rectiligne, le caractère prestigieux et grandiose de Chambord.



Le mur d'enceinte à Muides-sur-Loire



Entrée sur pavillon de la Chaussée, la-Chaussée-le-Comte



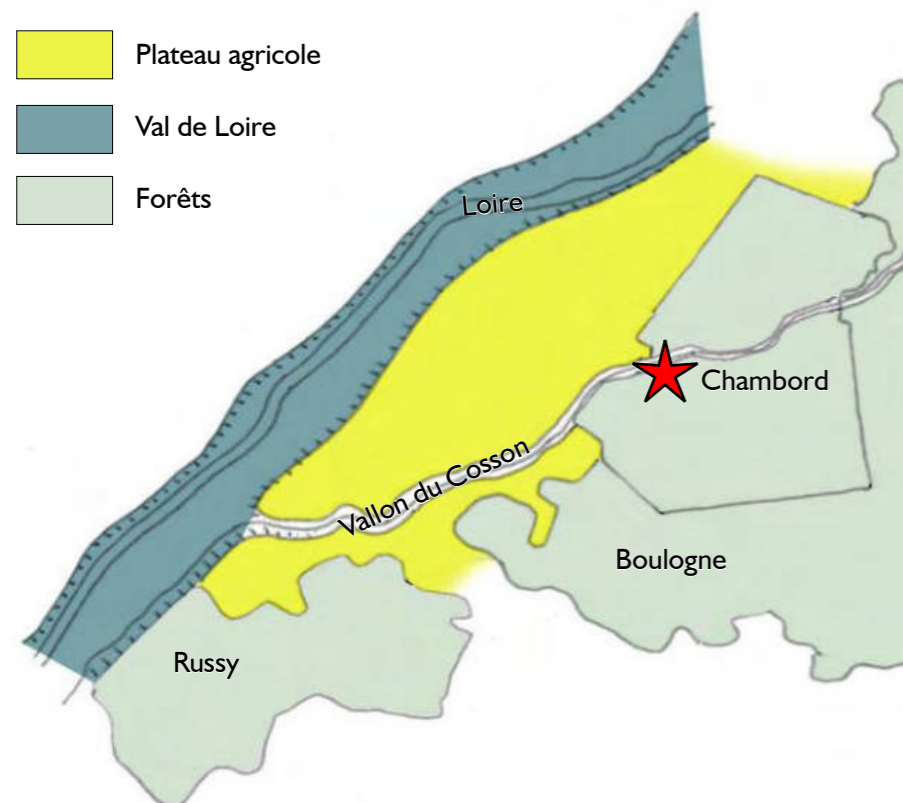
Perspective dans la forêt sur la RD 112

2. La terrasse de Chambord, une vaste ouverture agricole dominant le fleuve

La vaste étendue aplanie de ce plateau est l'une des composantes majeures de la monumentalité des paysages de Chambord.

Elle ne s'infléchit qu'au niveau de la côte qui la sépare du lit majeur de la Loire et de l'incision de la vallée du Cosson, qui concentrent la majeure partie du bâti.

Elle constitue une véritable terrasse sur la Loire, dominée par les cultures et piquée ponctuellement de hameaux, dont les extensions récentes fragilisent cette belle ouverture.



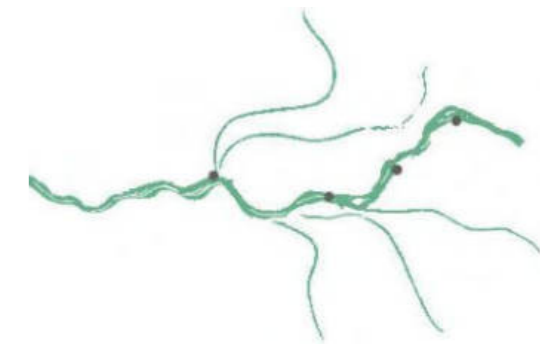
Les paysages monumentaux : Val de Loire / Plateau agricole / Forêts



Les vastes étendues agricoles du plateau au nord de Chambord



Quelques bosquets ou hameaux viennent ponctuer ces grandes ouvertures, près de Maslives.



2.1 L'ouverture de l'Ormetrou

Elle correspond à une ancienne pâture épargnée par l'avancée de boisements qui ont fini par entourer Chambord. Cette ouverture cultivée permet de préserver une relation visuelle forte entre le Val et le château, dans l'axe du Cosson, ou axe «Renaissance»,



Vue du château depuis l'ouverture de l'Ormetrou



L'ouverture du plateau depuis Chambord vers et le val

2.2 Le paysage de vignes

Les vignes, aujourd'hui quasiment disparues, occupaient la quasi totalité du plateau cultivé au nord de Chambord. Ce paysage soigné conférait une ampleur unique au plateau et confortait sa monumentalité.

Aujourd'hui, des emprises viticoles persistent principalement au sud vers la vallée du Cosson. Leurs lignes ordonnées déploient un motif régulier qui accentue les perspectives et anime le plateau agricole.



Paysages de vignes au bord du Cosson entre Huisseau-sur-Cosson et Villoiseau



Une vigne discrète au bord du Cosson à Vineuil - source : *Plan de Paysage de Agglopolys*

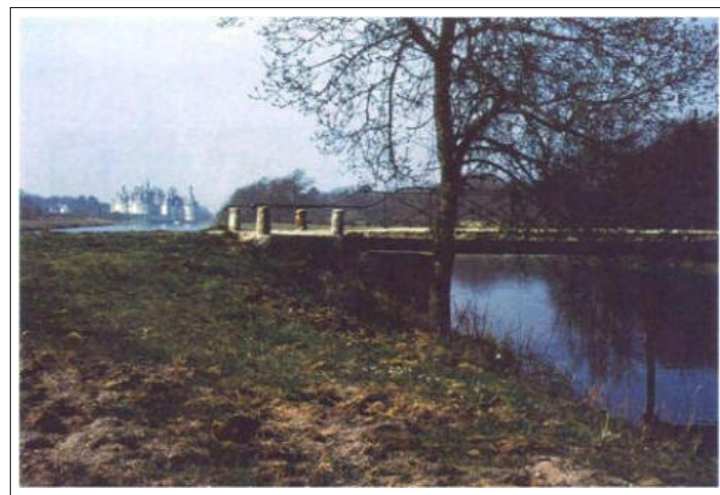
F. La vallée du Cosson, un lien naturel entre Chambord et Blois

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

1. Un axe historique de composition de Chambord

La vallée du Cosson, est l'un des deux axes structurants les paysages du Chambord (l'autre étant la route départementale 112a qui relie le château à Saint-Dyé-sur-Loire). Il constitue l'axe Renaissance, le premier par ordre chronologique, celui du château et du domaine tels qu'ils furent voulus par François Ier.

Le château est construit dans un des méandres de la rivière. Encore soulignée aujourd'hui par le canal à l'est et l'ouverture de l'Ormetrou à l'ouest, cette vallée reste bien perceptible depuis le château sur une grande profondeur. (D'après l'étude commandée par la DIREN Centre « Les abords de Chambord, considéré sous l'angle de ses paysages, 1996, Alain Mazas).



«Le château vu de la Canardière sur le Cosson, à plus d'un kilomètre de distance, semble émerger de l'eau. Cette mise en scène est sans doute la plus proche de celles qui présentaient le château à ses origines, que l'on vint de l'ouest, du nord ou de l'est.»
Extrait de l'étude « Les abords de Chambord, considéré sous l'angle de ses paysages. Mazas, pour la DIREN Centre 1996.

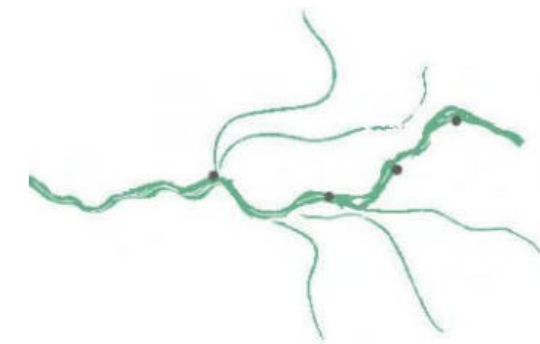
2. Une vallée intime dessinant une limite nette entre les paysages solognots et les paysages ouverts du plateau agricole

Le val du Cosson incise le plateau de Chambord au sud de la Loire. Il constitue un événement topographique bienvenu et rare au sein de grands territoires plats comme la Beauce, ou la Sologne. Ce pli forme une liaison naturelle entre Blois et Chambord, et marque une véritable limite entre le

paysage ouvert et cultivé du plateau au nord, et les horizons sombres des forêts solognotes de Russy et Boulogne au sud.



Les berges naturelles des bords du Cosson, Huisseau-sur-Cosson



3. Les paysages de bocage et de prairies

Dans le val, le Cosson occupe la dépression latérale au pied du coteau sud. Son ambiance intime et fraîche, composée de prairies pâturées et de bocage, contraste avec l'ouverture de la plaine agricole. Il constitue une coupure d'urbanisation naturelle pour les faubourgs de la rive gauche de Blois. Les prairies pâturées du Cosson, avec la silhouette de Blois à l'horizon, composent un paysage «naturel urbain» très valorisant au pied du coteau de Saint-Germais-la-Forêt.

On retrouve des paysages de bocage et de prairies autour du château de vicomte en aval de Blois, en pied de coteau nord et également au niveau de la confluence de la Tronne avec la Loire au niveau de Cour-sur-Loire.



Le bocage et les prairies qui accompagnent le Cosson, entre St Gervais et Blois sud



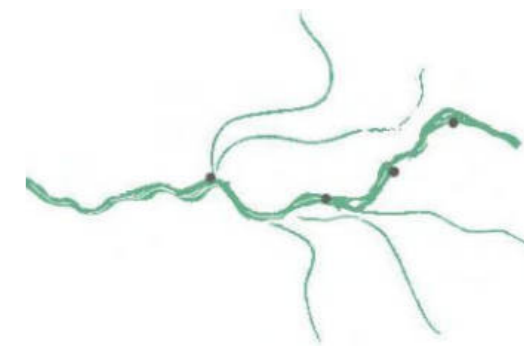
Cour-sur-Loire



Vers le château de Vicomte



Les paysages entre coteau et levée au bord de la Noue, Montlivault





2 // *Les dynamiques d'évolution*


Les dynamiques d'évolution

Les dynamiques urbaines :


- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

 L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.


 Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.


 L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.


 Les coupures vertes menacées le long des routes

 Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues


Des fermetures des paysages par un développement végétal :


 Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.

 Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)

 Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve


Périmètre Unesco :


 Zone tampon

 Zone coeur

Une dégradation des éléments du patrimoine :


- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable


 Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)


 Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E


Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :


- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)


 Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E

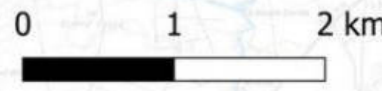
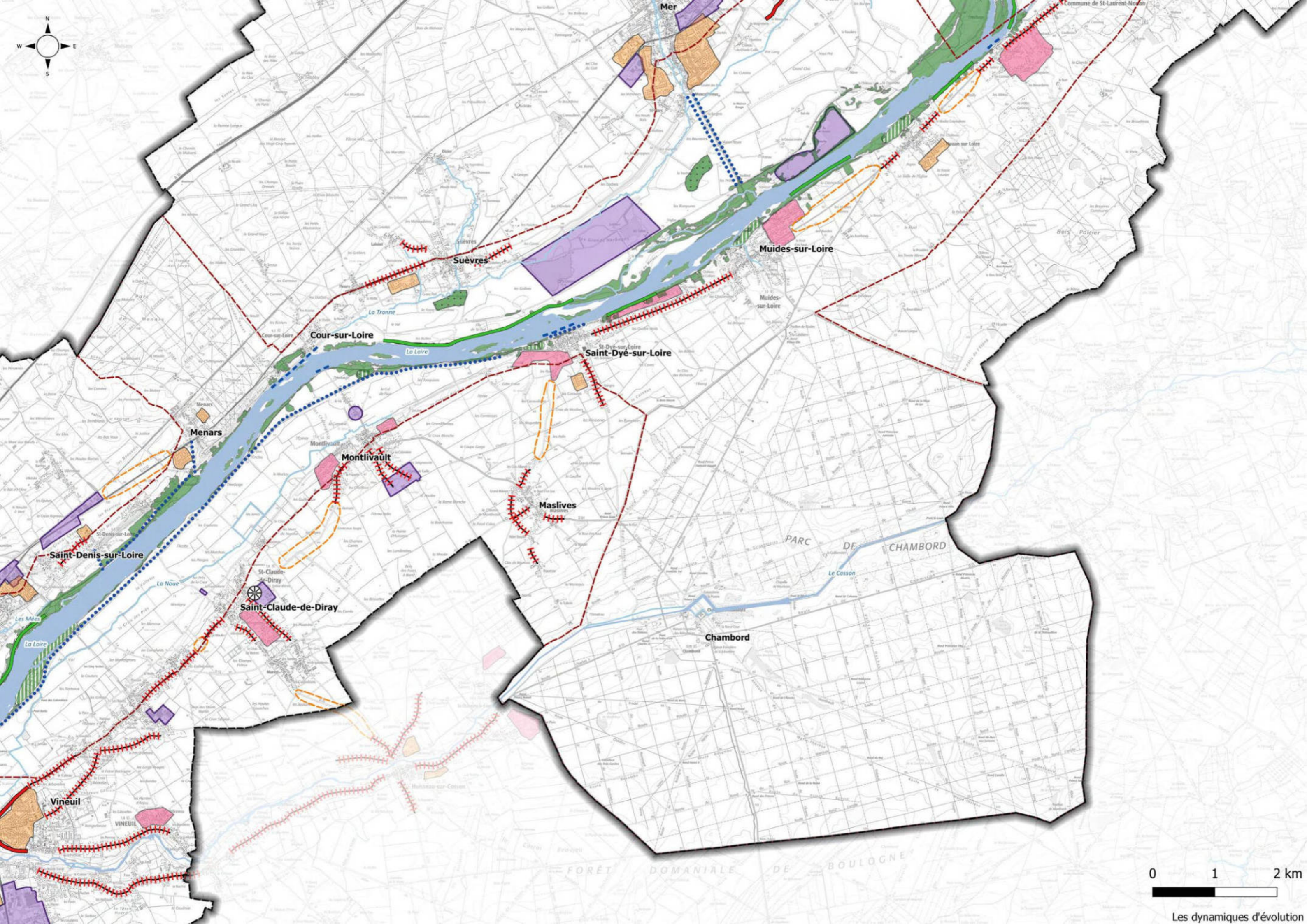
 Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans les cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

 Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.

 L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).

 Carrefours routiers

 Pylônes électriques, antennes





Les dynamiques d'évolution


Les dynamiques d'évolution


Les dynamiques urbaines :


- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

 L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.

 Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.


 L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.


 Les coupures vertes menacées le long des routes

 Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues


Des fermetures des paysages par un développement végétal :


 Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.

 Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)

 Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve


Périmètre Unesco :


 Zone tampon

 Zone coeur

Une dégradation des éléments du patrimoine :


- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable


 Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)


 Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E


Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :


- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)


 Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E

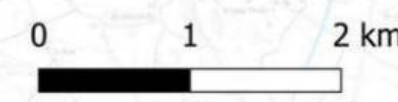
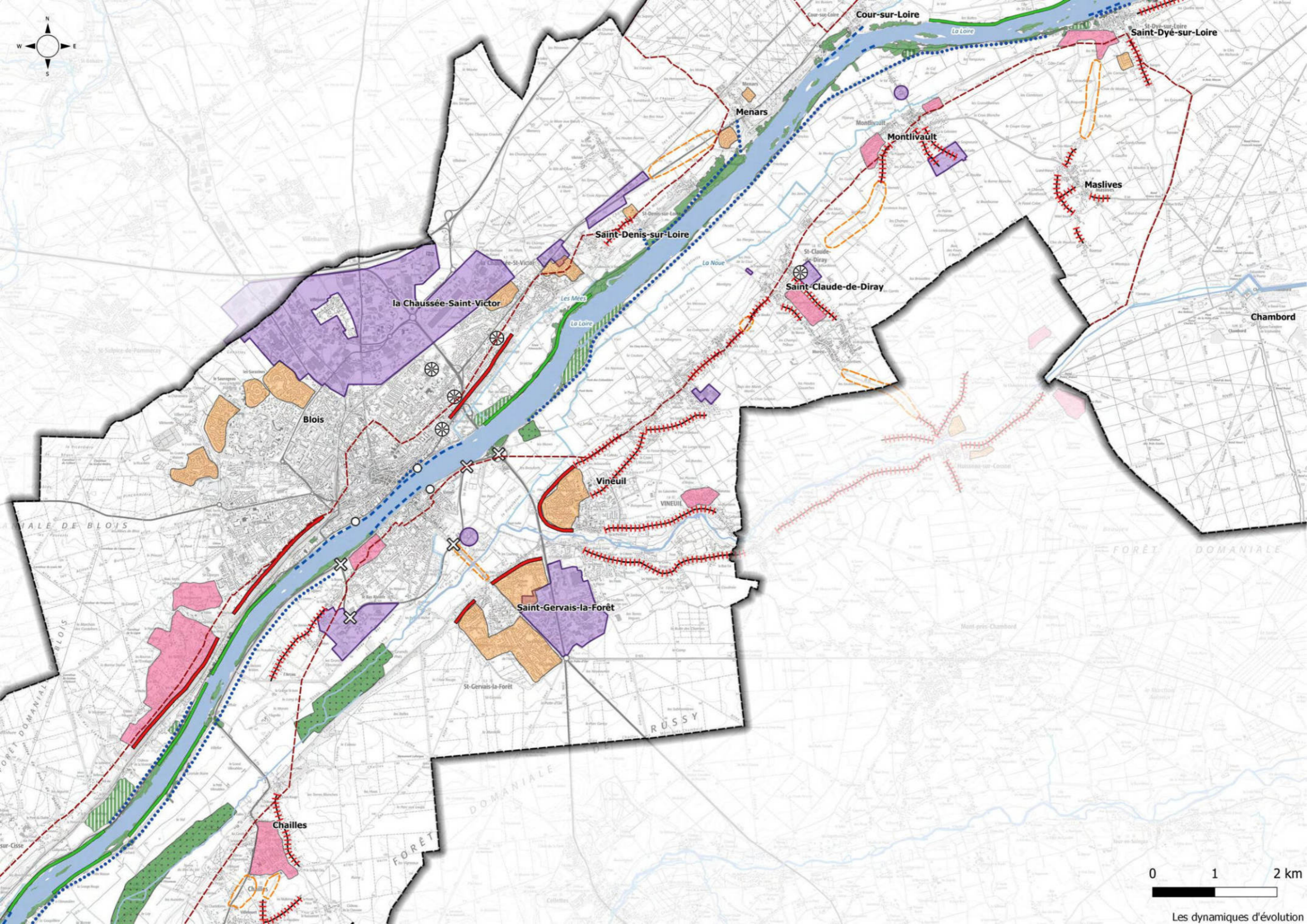
 Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

 Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.

 L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).

 Carrefours routiers

 Pylônes électriques, antennes



Légende illustrée

I. Des dynamiques urbaines :

- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui privatisent les points de vue sur le Val depuis les coteaux

I.1 L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et banalise les abords des centres historiques

Ce phénomène d'étalement urbain qui se développe au détriment de l'espace agricole est particulièrement prégnant sur le plateau et en rebord de coteau en rive sud. On l'observe notamment le long de la RD 72, à Saint-Claude-de-Diray et Montlivaut, à Saint-Dyé-sur-Loire, entre Saint-Dyé-sur-Loire et Muides-sur-Loire, autour de Maslives, mais aussi à Chailles plus en aval.

En rive droite, un habitat diffus a également colonisé les franges sud est de la Forêt de Blois en rebord de coteau. On observe également cette dynamique dans le val du Cosson à Vineuil aux abords de Villoseau et autour de la Chaussée-au-Comte.

On note par ailleurs une urbanisation des lisières forestières. La consomma-

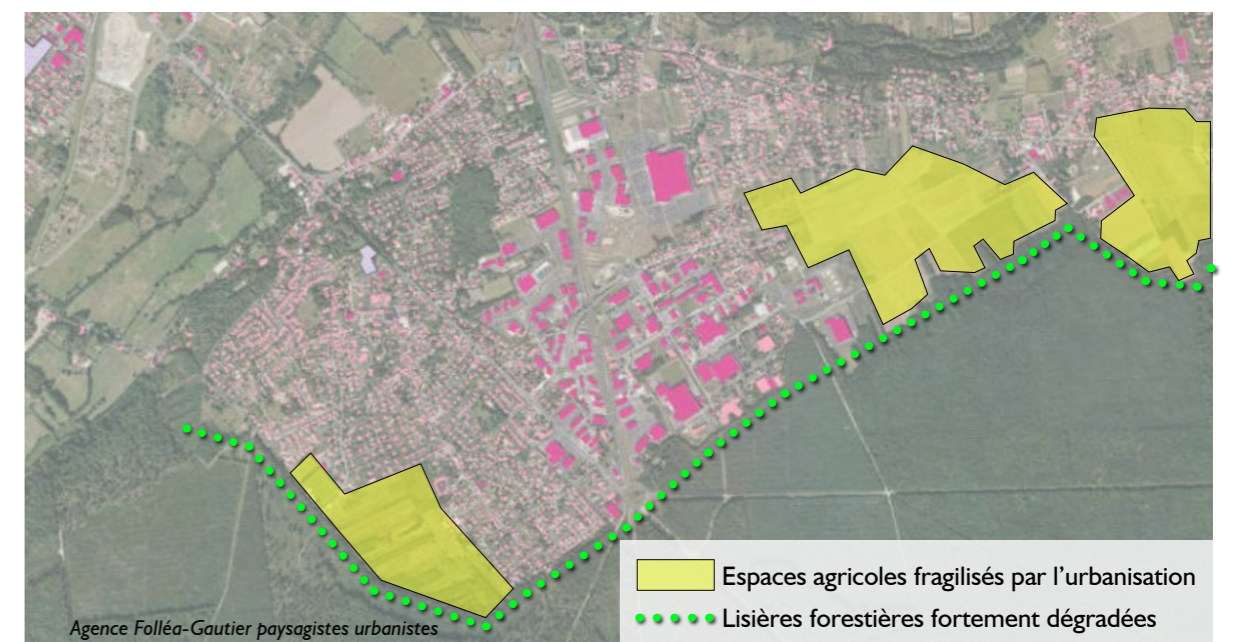
Cartes d'évolution urbaine de Chailles



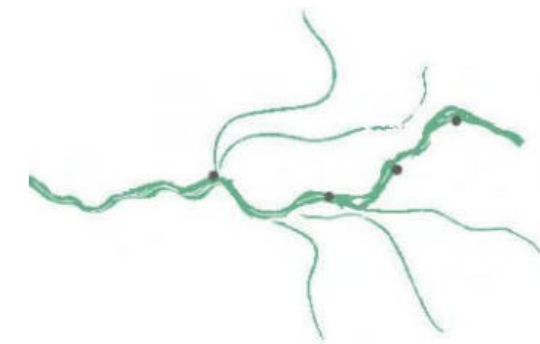
Sur ces 3 cartes successives, on constate l'importante diffusion du bâti qui s'est opérée en un demi-siècle sur la commune de Chailles. Alors que le centre du bourg est historiquement installé à mi-pente en pied de coteau, hors d'atteinte des possibles montées des eaux, l'urbanisation récente a colonisé le plateau, consommant de grandes surfaces agricoles et sans ménager la lisière forestière avec la forêt de Russy. Source des illustrations : Plan de Paysage de Agglopolys

tion de ces espaces de transition précieux pose divers problèmes en termes de paysage, d'usages et d'écologie : recul de la forêt, privatisation de ses franges, coupures des continuités écologiques,...

Sur cette séquence, cette dynamique s'observe principalement aux abords des forêts de Blois frange ouest de la ville et sur les lisières de la forêt de Russy à Chailles et Saint-Gervais-la-Forêt.



L'urbanisation de la lisière forestière de Russy à Saint-Gervais-la-Forêt



1.2 L'urbanisation linéaire le long des routes qui allonge artificiellement les zones urbaines car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.

A force de s'allonger, les zones urbaines tendent à se rejoindre et suppriment les coupures vertes entre les communes. Ce phénomène perturbe la lecture de l'organisation du territoire car les bourgs, villages et hameaux ne sont plus identifiables. Il efface les spécificités propres à chaque village et sur ces tronçons de routes, les espaces de respiration qui subsistent sont très fragiles.

Ce processus se concentre sur les secteurs suivants :

- Ponctuellement en rive droite sur le haut du coteau nord
 - le long de la RD 2152 entre Suèvres et Fleury.
 - à Suèvres, des constructions s'étirent le long du coteau en suivant la petite route de Montcellereux.
 - d'autres constructions se sont implantées le long de la route reliant le bourg au hameau de Lalloint et ont comblé la coupure verte qui séparait initialement ces deux noyaux habités.
 - l'espace de respiration qui séparait le hameau de Macé de Saint-Denis-sur-Loire a disparu au profit d'une urbanisation linéaire développée le long du chemin de Pissevin.
- En rebord de la côte sud :
 - le long de la RD72 entre Vineuil et Saint Claude-de-Diray et aux abords ouest de Montlivault
 - le long de la route à flanc de coteau à Vineuil entre Pimpeneau et la Siaudière
 - le long de la RD 951 entre Saint-Dyé-sur-Loire et Muides-sur-Loire
 - le long de route reliant le plateau au pied du coteau entre Chailles et le château des Brosses

Cartes d'évolution de l'aire urbaine de Blois



Les extensions de l'agglomération de Blois se sont développées le long des principaux axes routiers structurants du val, situés sur les lignes de crête des coteaux nord et sud : on constate qu'entre Blois et la Chaussée-Saint-Victor, sur la carte de l'urbanisation au XVIIIe siècle, il existait une véritable coupure non construite qui a disparu en 1986. Le phénomène s'observe également sur le coteau sud, où les coeurs des villages et hameaux de La-Chaussée-Saint-Victor, Vineuil, le Coteau, les Noëls, Léry et Saint-Claude-de-Diray apparaissaient bien distincts alors qu'aujourd'hui, ils constituent une bande d'urbanisation continue. En dernier lieu, les coteaux du vallon du Cosson sont devenus, au fil des siècles, un support d'urbanisation très important au point qu'aujourd'hui, il n'existe quasiment plus aucun point de vue sur le cours d'eau depuis la RD33. *Source des illustrations : Plan de Paysage de Agglopolys*

- Sur le plateau agricole au sud :
 - le long de la RD 112 A à Saint-Dyé-sur-Loire
 - le long de la RD 117 à Montlivault
 - le long de la RD72 (route de la République) et de la route du Tir à Saint-Claude-de-Diray entre le bourg et Morest.
 - le long de l'avenue des Tailles à Vineuil, entre le centre bourg et la Croix Moncelas
- Sur les rebords du Val du Cosson
 - tout au long de la RD 33 sur la rive sud, depuis La Chaussée-le-Comte jusqu'à Vineuil
 - le long du chemin des Roches sur la rive nord entre le centre de Vineuil et Villoseau
 - aux abords de Huisseau-sur-Cosson
- Dans le val :
 - Le long de la RD 91 entre l'Arcou et le Bas Rivière

1.3 Le développement de quartiers déconnectés de leur contexte en frange urbaine

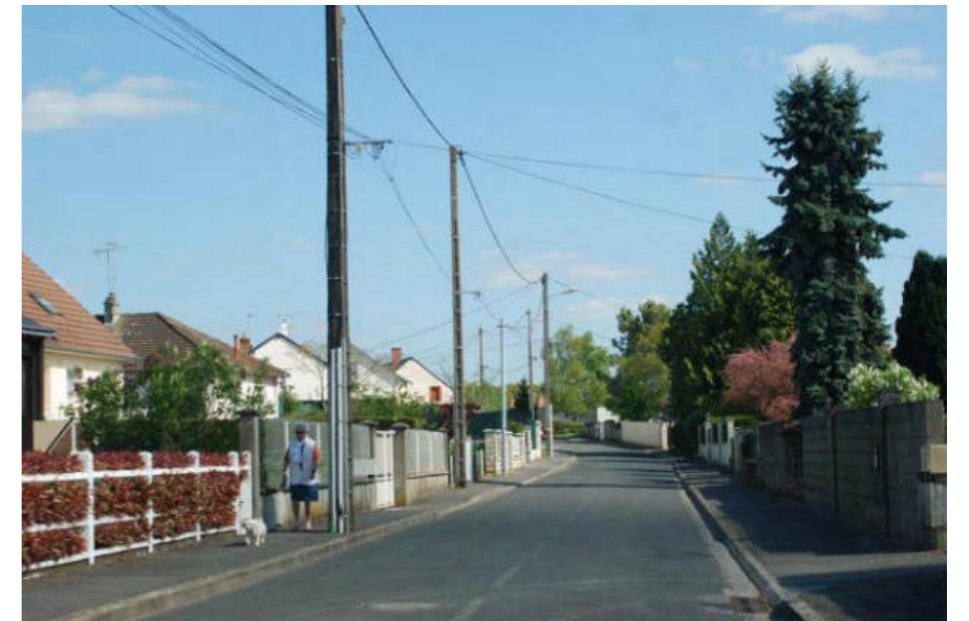
Ces quartiers souvent désignés sous le terme de « lotissement » sont déconnectés car développés sur eux-mêmes (avec des voies sans issue, sans lien avec leur environnement), ils perturbent les formes urbaines caractéristiques de la VUE et contribuent à isoler les nouvelles formes d'habitat des centres urbains.

Ce phénomène est très développé sur ce secteur du val. On repère certains de ces quartiers en rebord du coteau nord à La Chaussée-Saint-Victor mais aussi à Ménars et Suèvres, et à Chouzy-sur-Cisse en aval de Blois.

Sur la rive sud, de nombreux quartiers déconnectés se sont implantés sur le plateau agricole et en rebord de coteau principalement sur les communes de Saint-Gervais-la-Forêt et Vineuil, mais aussi à Saint-Dyé-sur-Loire et aux abords de Huisseau-sur-Cosson, dans le val du Cosson.



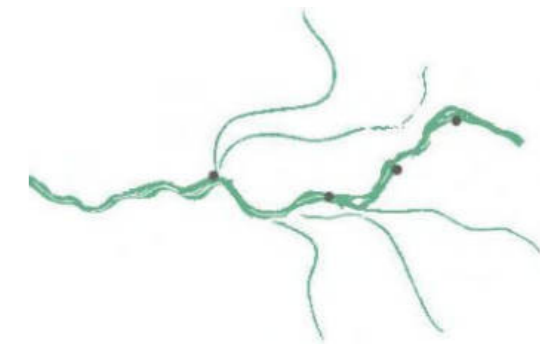
Les constructions récentes ont un impact fort sur le paysage du coteau, Chouzy-sur-Cisse



Paysage habité banal, Vineuil, rue des Quatre Vents (source : Atlas des paysages du Loir et Cher)



Consommation d'espace, voies d'accès sans issue, absence de mixité des usages, ces phénomènes sont caractéristiques de ces quartiers en marge des centres urbains, quartier Pimpeneau à Vineuil.

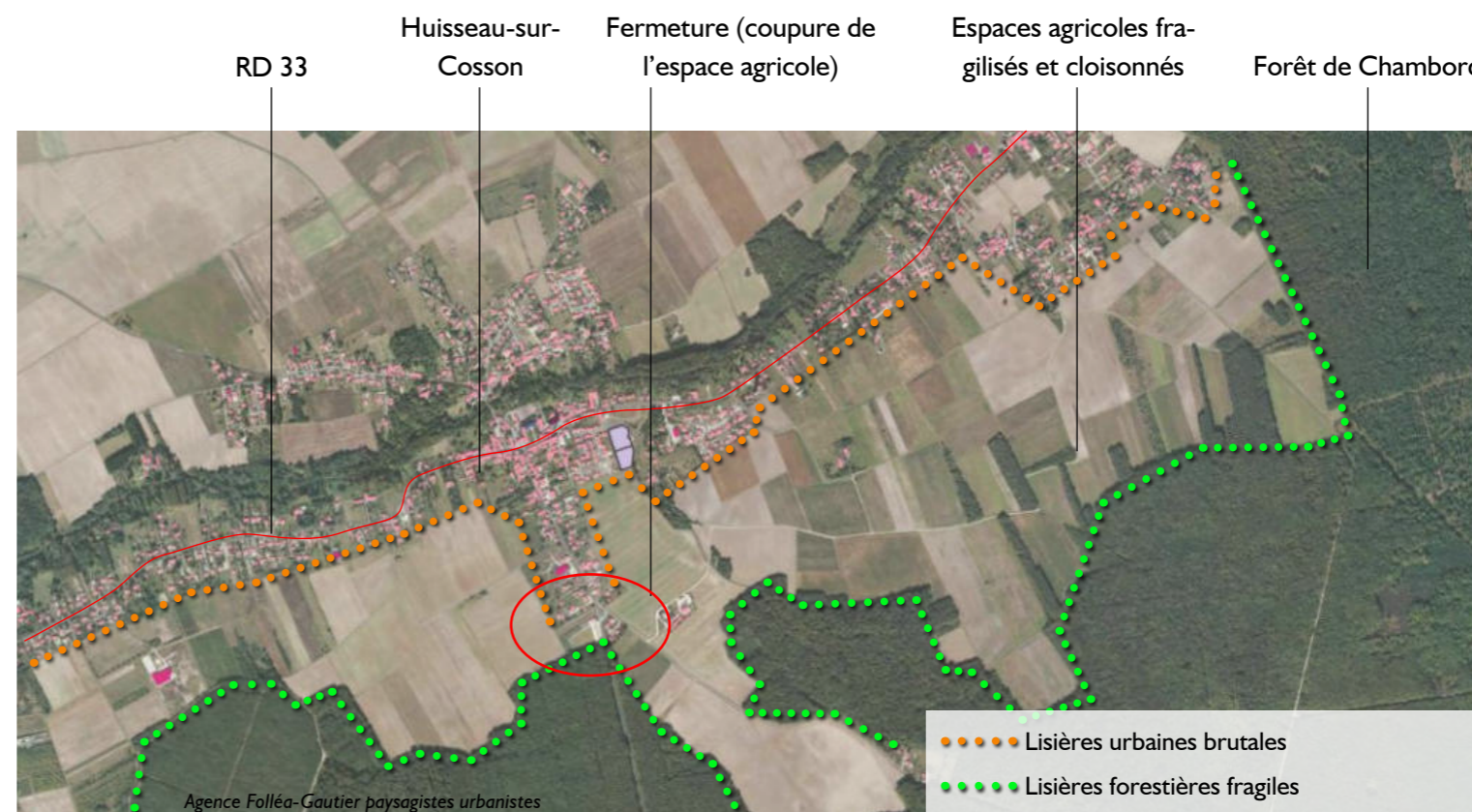


I.4 L'absence de lisières jardinées entre l'espace agricole et les nouvelles constructions.

Conjointement aux problèmes de formes urbaines peu adaptées, ces nouveaux ensembles se situent généralement en lisière d'urbanisation sans qu'aucune épaisseur jardinée (bande plantée d'arbres, d'arbustes, sur laquelle on retrouve aussi des circulations douces) ne vienne adoucir la transition entre les zones bâties et l'espace agricole de la plaine.

C'est notamment le cas :

- entre les extensions urbaines le long du Cosson sur sa rive gauche et les emprises agricoles situées au sud,
- en limite nord du quartier de Villoiseau à Vineuil,
- sur les franges ouest de Montlivault et Saint-Dyé-sur-Loire. En rive droite, on constate également l'absence de lisières jardinées en limite nord de Saint-Denis-sur-Loire et le long des quartiers est de Chouzy-sur-Cisse.



L'urbanisation continue le long de la RD 33 qui longe le Cosson a entraîné un front construit brutal face à la lisière forestière Solo-gnote. Entre les deux, une bande agricole réduite, soumise à une forte pression urbaine.

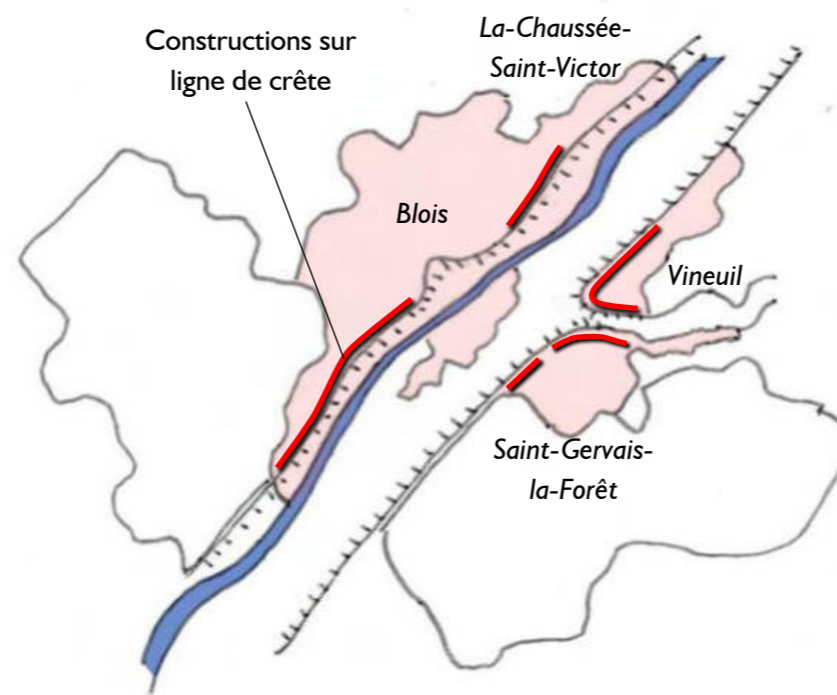


L'absence de ceintures jardinées provoque l'impact brutal des lisière urbaine dans le paysage agricole, Montlivault sur le plateau agricole en rive gauche (à gauche) et Muides-sur-Loire dans le Val (à droite).

1.5 Les constructions sur les lignes de crête et la privatisation des vues.

Si les coteaux de la Loire entre Mer et Saint-Denis-sur-Loire sont encore préservés, les extensions urbaines de Blois ont gagné les crêtes et les pentes des coteaux de la rive droite depuis La-Chaussée-Saint-Victor, à l'amont, jusqu'à la forêt de Blois à l'aval.

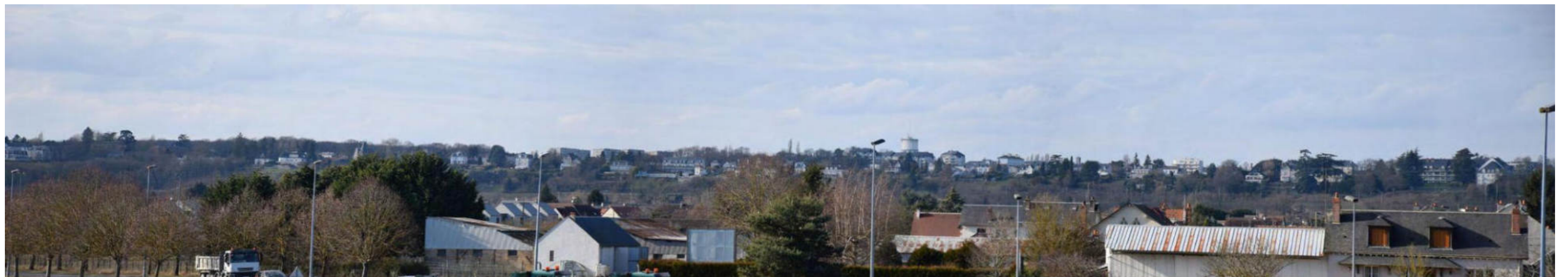
Sur la rive gauche, les vues offertes sur le val depuis les reliefs des communes de Saint-Gervais-le-Forêt et de Vineuil ont été refermées par des constructions qui ont conquis indifféremment les sommets, pentes et piémonts des coteaux.



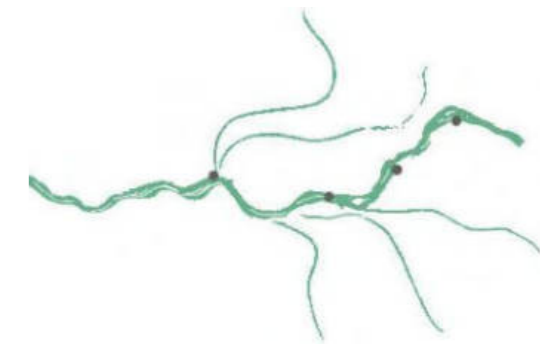
Sur ce secteur, les constructions ayant un impact sur les lignes de crête se concentrent autour de Blois.



Privatisation de la vue et disparition du grand paysage de la vallée par l'urbanisation en crête de coteau ; Chouzy-sur-Cisse
source : Plan de Paysage de Agglopolys



L'extension de Blois sur le coteau nord en direction de Chouzy-sur-Cisse. Un continuum pavillonnaire très visible depuis le Val.



I.6 L'altération des seuils de ville par les zones d'activités qui se greffent directement sur la voie principale.

Elles imposent à l'entrée de ville de vastes surfaces de stationnement et de stockage minéralisées importantes, des clôtures hétéroclites et peu valorisantes, des enseignes et des panneaux publicitaires agressifs, une architecture d'activités banalisée. Le végétal est très souvent absent et là encore, les abords des cœurs de villes perdent leur caractère identitaire.

Au nord les zones d'activités implantées le long de la RD 2152, à Saint-Denis-Sur-Loire et La Chaussée-Saint-Victor ont un impact fort dans l'ouverture du plateau de Beauce, et dégradent le paysage de l'entrée de ville est de Blois et sa périphérie. En rive gauche, le secteur d'activité de Bas rivière, bien visible depuis la RD 951, nuit au paysage du val.

La vaste zone d'activité de Vineuil, greffée à la route RD 174 en lisière de la forêt de Russy, dévalorise le paysage de cette entrée sud de la ville de Blois. Elle est par ailleurs visible depuis la terrasse de l'Evêché.

Le secteur d'activité en lisière de Montlivault est également bien perceptible dans le paysage ouvert et cultivé en rive sud. La zone d'activités de Saint-Claude-de-Diray, implantée le long de la RD98 à proximité du rebord du coteau constitue un point noir visible depuis le val et les bords de Loire.



Au nord, les zones d'activités implantées le long de la RD 2152, à Saint-Denis-Sur-Loire et La Chaussée-Saint-Victor, dégradent l'entrée de ville est de Blois et sa périphérie - source : Plan de Paysage de Agglopolys



Par ailleurs, elles sont particulièrement visibles dans le paysage ouvert de la Beauce



Surenchère de panneaux et enseignes dans la traversée du Parc d'activités des Sablons, Vineuil, par la RD 174 (rocade) - source : Plan de Paysage de Agglopolys



La zone d'activité sur la ligne de crête, visible depuis le val étant donné l'ouverture et la faible hauteur du coteau

2. Des dynamiques végétales :

- qui provoquent la fermeture des paysages de la Loire et de la vallée
- qui simplifient les paysages ruraux

2.1 Le développement des boisements qui ferment les vues le long du fleuve.

Entre Blois et Chouzy-sur-Cisse sur la rive droite, et en aval de La Lévêque en rive gauche, l'enrichissement progressif des rives a cloisonné le fleuve dans un manchon boisé et a occulté les vues sur la Loire, notamment depuis les routes des levées bordant le fleuve.

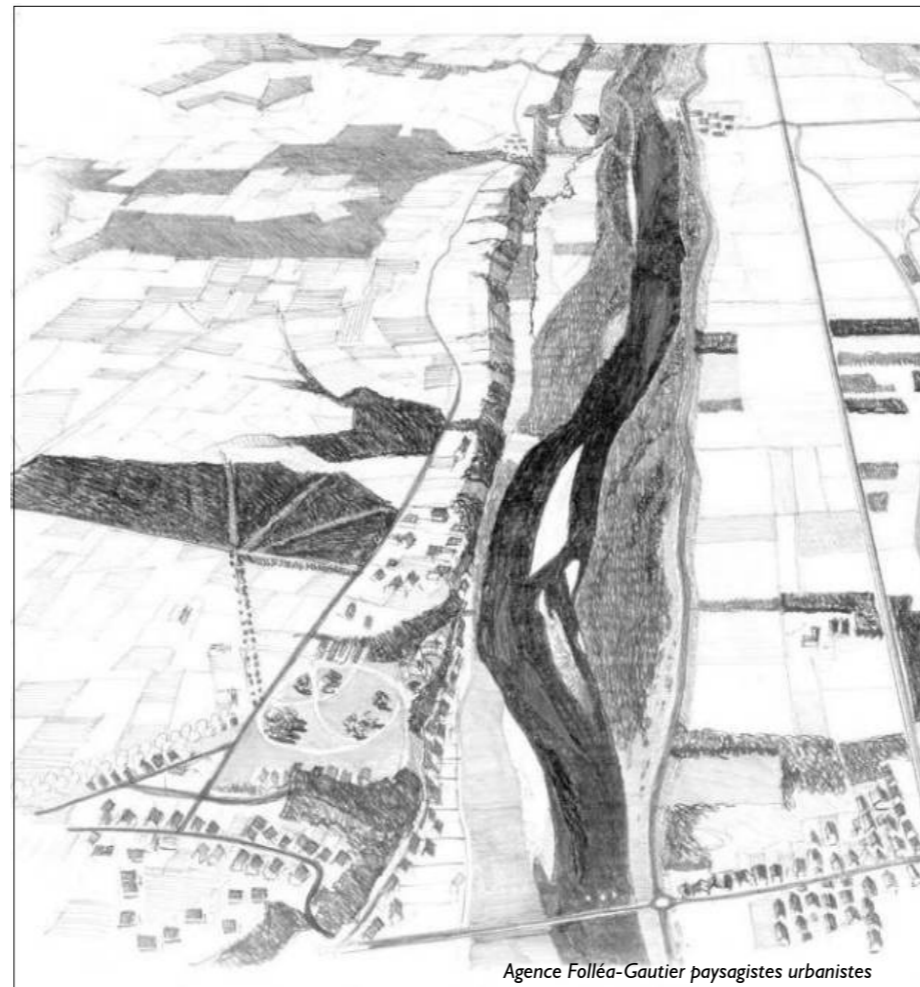
On note également sur la rive droite en amont du parc des Mées et entre la base de Loisirs de Suèvres et Cour-sur-Loire, le développement d'une végétation arborée qui referme les ouvertures sur le fleuve.

On constate également un phénomène de fermeture des vues sur la Loire depuis les coteaux, avec le développement de boisements sur les pentes, qui peuvent également fragiliser les relations de co-visibilités des sites bâtis d'une rive à l'autre de cette séquence.

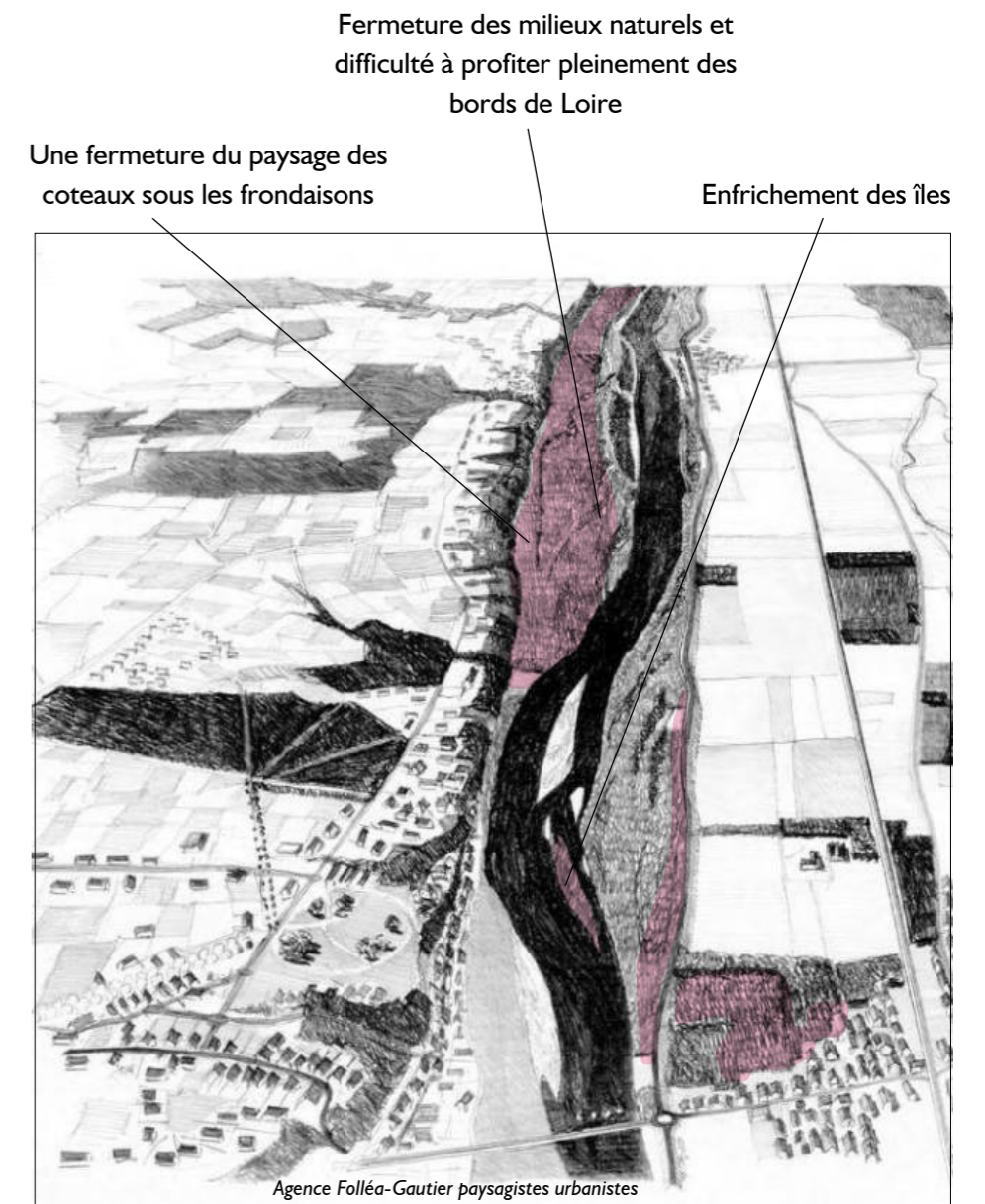
Aujourd'hui l'opération «Fenêtres sur Loire» permet la réouverture et le maintien de précieuses ouvertures paysagères, en prévoyant la préservation, la création et la gestion d'une quarantaine de points de vues.



Le développement des boisements fragilise la silhouette du bourg de la Chaussée-Saint-Victor



Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes



Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

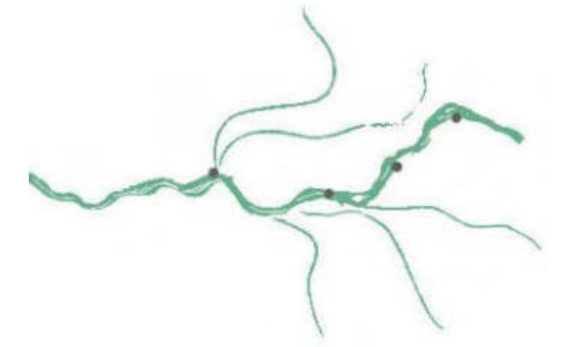
Résumé schématique de l'évolution des boisements autour du fleuve et sur les coteaux - source : Plan de Paysage de Agglopolys

2.2 La progression des boisements sur le plateau de Chambord

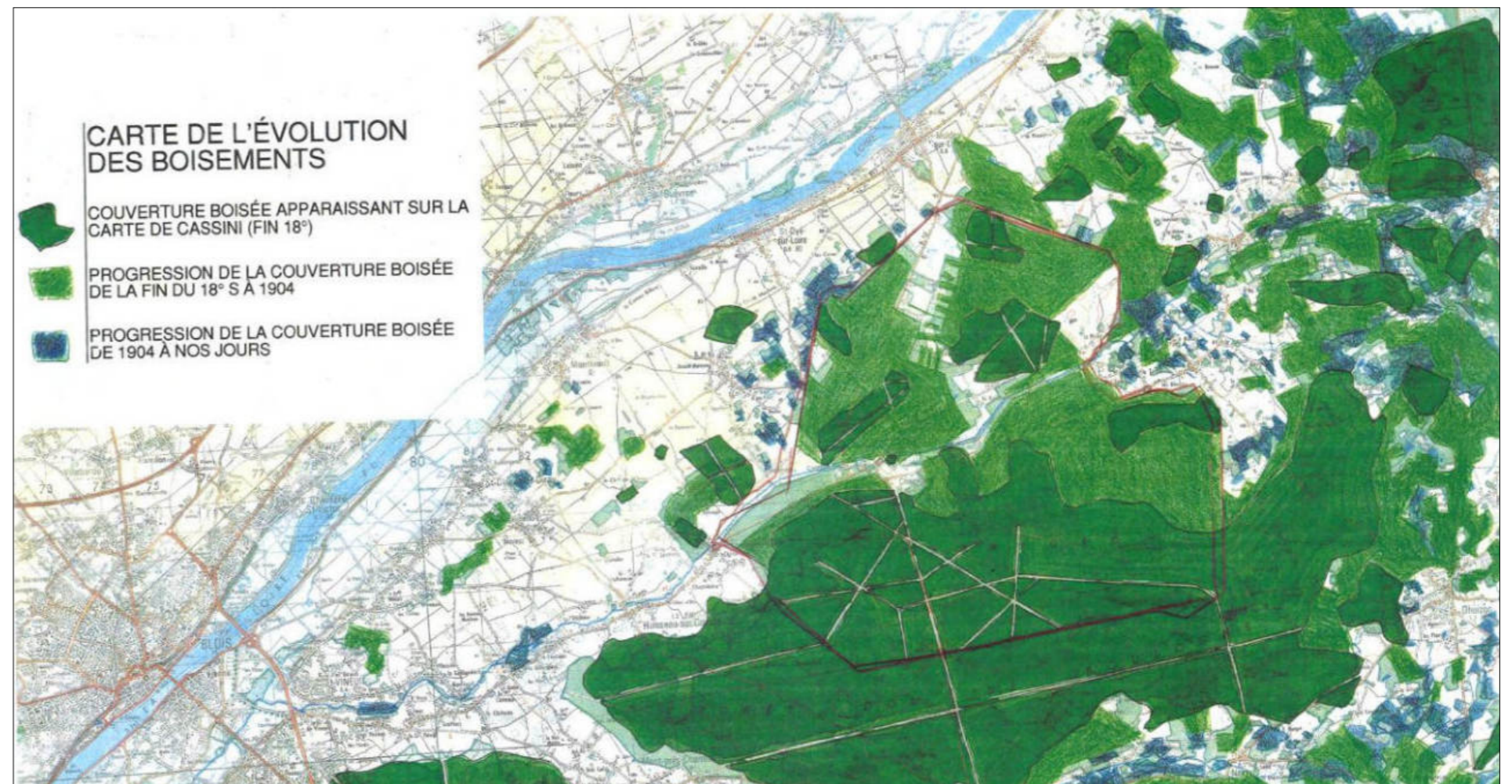
Sur le plateau agricole en rive gauche, le développement de parcelles boisées constituent des écrans de végétation sans valeur paysagère. Aux abords du Domaine de Chambord, ces emprises nuisent à l'image monumentale de cette terrasse et font perdre au mur la grandeur de son interface avec la Loire. (D'après l'étude « Les abords de Chambord, considéré sous l'angle de ses paysages. Mazas, pour la DIREN Centre 1996).

En outre, l'imbrication fine entre les emprises boisées des grandes forêts, les parcelles agricoles, et les arbres isolés ponctuant les cultures, constituent des lisières forestières complexes. L'avancée des friches et des boisements face à l'abandon des parcelles agricoles a considérablement fragilisé ces zones d'interfaces entre cultures et forêt. On observe notamment cette dynamique le long de la lisière forestière de Chambord entre Maslives et Muides-sur-Loire.

Si aujourd'hui cette lisière reste riche en termes de paysages et de milieux, grâce à l'imbrication fine des bois, friches et espaces agricoles hérités du parcellaire en marqueterie, la poursuite de l'avancée des boisements au détriment de l'espace agricole conduira à une simplification de la lisière forestière avec un appauvrissement des ambiances et des milieux naturels d'échanges, favorables à la biodiversité.



«La Forêt a gagné beaucoup de terrain. Cela est surtout sensible à l'intérieur du parc. Les parties nord et est se sont refermées sur le Cosson et les ouvertures de deux kilomètres et plus de profondeur qui caractérisaient l'axe Renaissance du Château ne s'ouvrent plus aussi largement. La clairière s'est refermée, à peu près comme elle l'est aujourd'hui.» Etude Les abords de Chambord, Mazas, DIREN Centre 1996.



Carte de l'évolution des boisements sur le plateau de Chambord, extrait de l'étude « Les abords de Chambord, considéré sous l'angle de ses paysages. » Mazas, pour la DIREN Centre 1996

2.3 Des boisements refermant la vallée du Cosson

Dans la vallée du Cosson, les friches et les parcelles boisées ont progressivement remplacé les cultures installées sur les pentes. L'avancée de cette végétation, associée à une forte urbanisation (voir chapitres sur les dynamiques urbaines) a contribué à refermer le paysage de cette petite vallée et à occulter les vues sur la rivière.



Le développement des boisements sur les pentes de la rivière, Huisseau-sur-Cosson.



La ripisylve obstrue totalement le cours d'eau et l'inflexion du vallon

2.4 L'appauvrissement des paysages du fil de l'eau par la disparition des petits motifs arborés.

Conjointement aux remembrements, les terres cultivées ont gagné sur les prairies, par des drainages des parcelles et par un remaniement des cours d'eau, faisant disparaître la végétation des berges (ripisylve). Sur le secteur, la ripisylve de certains tronçons de rus a disparu, contribuant à l'appauvris-

sement du paysage et de la biodiversité du val : le ru de la noue entre Saint-Claude-de-Diray et Vineuil, une séquence du ru des Mées à la Chaussée-Saint-Victor.



Les bords du ru de la Noue dépourvue de ripisylve, Saint-Claude-de-Diray - source : Plan de Paysage de Agglopolys

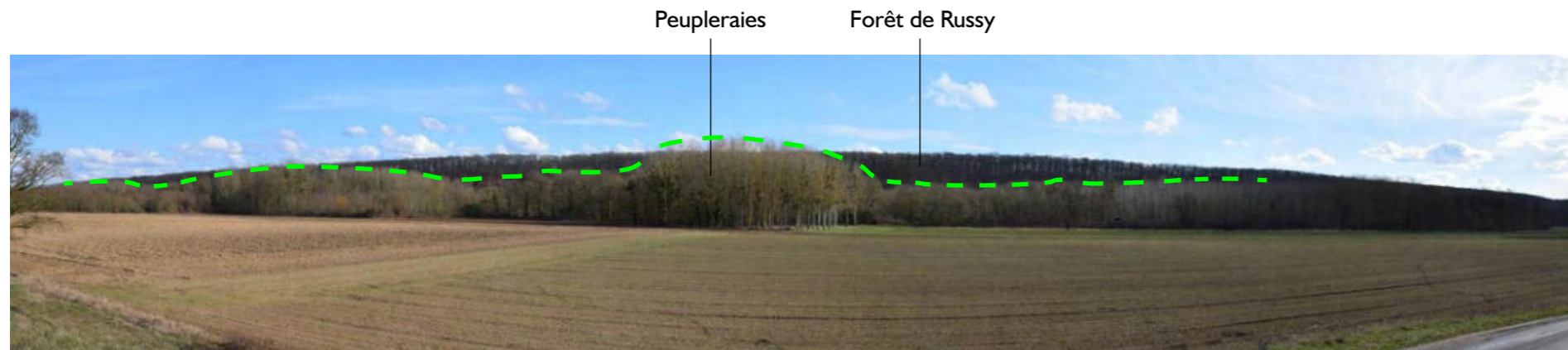
2.5 Les boisements volontaires (peupleraies, conifères) qui referment la vallée.

Avec la diminution de l'élevage depuis quelques décennies, beaucoup de parcelles en prairie ont été retournées et cultivées, et quelques-unes dans les secteurs les plus humides ont fait l'objet de plantation de peupleraies. Arrivées à l'âge adulte, ces plantations forment des rideaux quasi opaques créant un effet de fermeture des paysages du val.

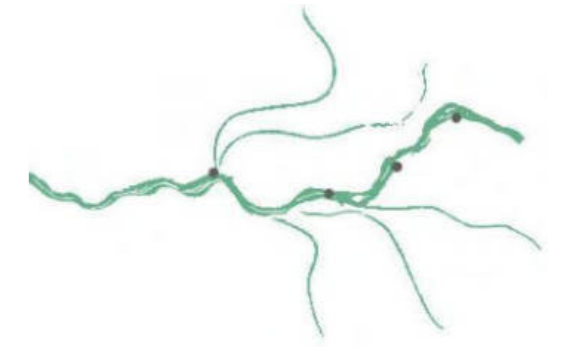
Sur ce secteur, les peupleraies se concentrent dans le val du Cosson au pied des coteaux de Saint-Gervais-la-Forêt et de Chailles, et à la confluence avec la Noue et du Cosson, profitant des milieux humides de cette dépression latérale. Il en résulte une disparition de cette rivière dans le paysage de la vallée et une fermeture des perspectives potentielles sur Blois.



La silhouette du château est perceptible en hiver mais deviendra totalement invisible en été avec le feuillage des peupliers, val du Cosson au sud de Blois.



Les peupleraies, tout au long du Cosson, forment un écran végétal dissimulant le coteau de Saint-Gervais-la-Forêt et la forêt de Russy depuis le val.



2.6 L'utilisation d'une végétation inadaptée pour les clôtures (prédominance de conifères persistants).

C'est un phénomène récurrent à l'ensemble du secteur : l'utilisation de conifères persistants pour limiter les parcelles privées. Toujours vertes, ces haies sont d'ailleurs plus agressives en hiver qu'en été. Cherchant à dissimuler un espace ou un bâtiment, composées d'espèces mono-spécifiques, elles sont finalement souvent plus gênantes que l'objet qu'elles cherchent à masquer et sont une atteinte à la diversité des paysages et des ambiances du Val.



Ce type de clôture végétale banalise le paysage rural environnant, Maslives

3. Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val (coteau, plaine agricole, ...)
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (cœur de villes, fronts bâtis, ...)

3.1 Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E

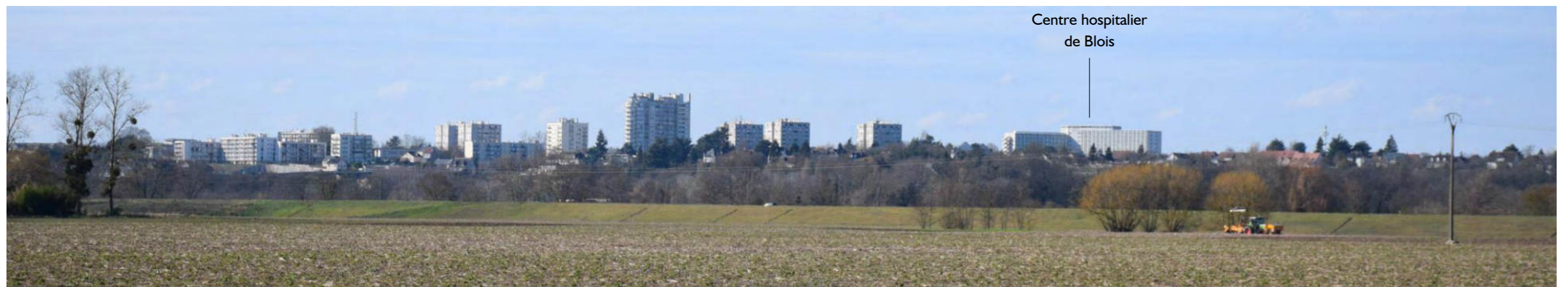
Ce sont des éléments ponctuels, en général des bâtiments d'activités industrielles, commerciales. Ces constructions sont une atteinte au paysage de la V.U.E. soit au regard de leurs dimensions (bâtiments hors d'échelle), soit au regard de leur emplacement (sur le haut d'un coteau, en bord de Loire, masquant un élément de patrimoine).



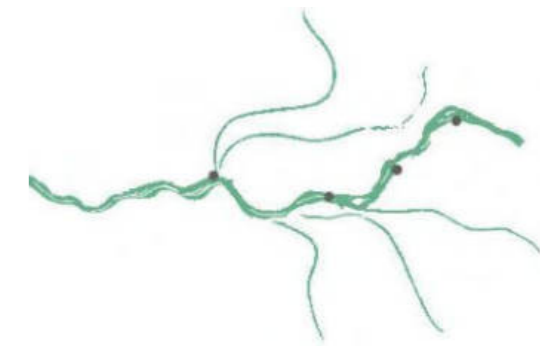
L'implantation et l'absence de qualification des abords du silo dévalorisent l'entrée du bourg de Saint-Claude-en-Diray depuis la RD 951.



Les transformations successives de la base de loisirs du val de Blois ont conduit à une perte d'harmonie de ce secteur au regard de la VUE, malgré le patrimoine architectural contemporain remarquable que représentent certains bâtiments primés au Grand prix de Rome. Cet espace fait actuellement l'objet d'un projet de valorisation porté par Agglopolys.



Sur cette séquence, plusieurs bâtiments construits sur le coteau de Blois et La Chaussée Saint Victor contrastent par leur échelle et imposent leur silhouette dans le paysage du Val.



3.2 Le traitement peu adapté des bâtiments d'activités implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements), et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

- Les bâtiments d'activités vétustes et les abords peu soignés du secteur de la Fouleraie dégradent l'entrée de ville de Blois par la RD 951 (voie de découverte des châteaux de la Loire) et l'arrivée sur l'axe historique de la RD 956.

La présence de bâtiments souvent imposants, induits par ces activités, n'est pas un problème dans le paysage agricole de la plaine si tant est que leur implantation, leurs formes, leurs couleurs ou leurs abords restent soignés - ce qui n'est pas souvent le cas - et ne portent pas atteinte aux éléments du patrimoine qui doivent être mis en valeur (obturation des vues sur un édifice remarquable, altération d'un ensemble bâti de qualité,...). Sur cette séquence certains éléments bien visibles dans le paysage du val portent atteinte à la V.U.E. :

- Les bâtiments agricoles implantés au pied du coteau de Montilvault sur la route du bac, impactent fortement la vue sur le val et dévalorisent la séquence d'entrée sur le bourg.



Ces bâtiments d'activités, par leur implantation, couleurs, matériaux et l'absence de traitement de leur abords, constituent une menace au paysage emblématique du Val. Ils pénalisent la co-visibilité entre Montilvault et le coteau de Cour-sur-Loire, et disqualifient l'entrée du bourg depuis la val

- Les bâtiments agricoles en retrait de la Rd98 à Vineuil sur la rive sud de la Loire, situés en lisière d'urbanisation, sont particulièrement visibles depuis l'ouverture du plateau agricole : teinte très claire des façades, absence de végétalisation des abords...

- Des carrières situées en vis-à-vis de Muides, et près des Grillons, face à Saint-Dyé sur la rive droite, s'offrent plus particulièrement à voir et nuisent localement à la qualité des paysages par l'absence de traitement de leurs abords.



Sablières de Mer, où sont exploités les sables de Loire
Source : Atlas de paysages du Loir et Cher

3.3 L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique,...).

Le Val de Loire accueille de très nombreux visiteurs pour la découverte de ses monuments et des bords de Loire. Les premiers lieux d'accueil sont les aires de stationnements d'où le visiteur pourra laisser sa voiture, obtenir de l'information et se rendre à pied vers son lieu de visite.

A Blois, l'image encore assez routière des quais et la persistance de parkings en bords de fleuve dévalorisent les rives de la Loire et rendent difficile leur appropriation.

Des actions sont engagées pour conforter l'attractivité du centre-ville (projet Aménagement Cœur de Ville Loire), notamment par une requalification des espaces publics et une amélioration des relations aux bords de Loire.



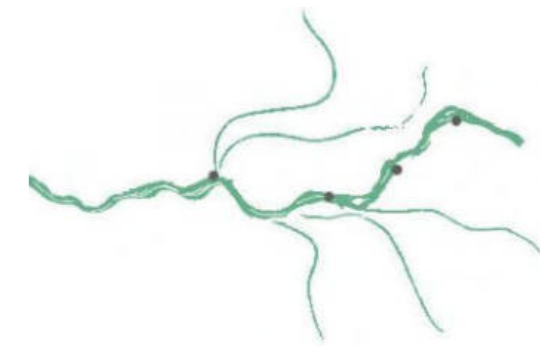
A Blois, l'alignement majestueux de platanes de la promenade du mail souffre de l'importance réservée aux places de stationnement



Les rampes d'accès à l'eau sont aussi utilisées comme parking, Blois



L'implantation de stationnement sur les quais dégrade l'image pittoresque et patrimoniale des fronts bâtis de la ville qui s'appuient sur le coteau.



3.4 L'implantation d'infrastructures sans prise en compte du contexte (les carrefours routiers, les routes, les pylônes électriques et antennes).

Les carrefours routiers :

Un certain nombre de carrefours et giratoires nécessitent d'être mieux intégrés dans le paysage. Cela concerne notamment des intersections situées sur les bords de Loire aux abords du centre de Blois : l'échangeur lié à RD 174, le giratoire entre la RD951 et le quai Henri Chavigny, le giratoire entre la RD951 et la RD751. La proximité avec le fleuve, les vastes emprises et l'aspect technique de ces aménagements (profil raide des talus de l'échangeur, enherbement ras, éclairage routier, glissière métalliques...) disqualifient le paysage de ces intersections en entrées de ville de Blois et impactent les vues sur le centre historique.



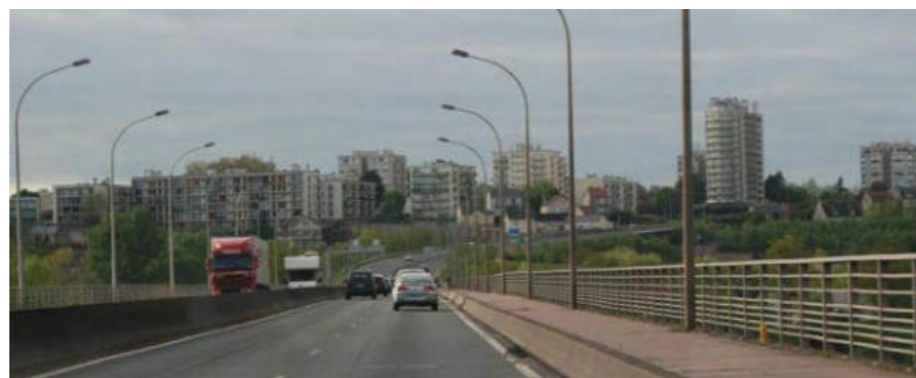
La large emprise du giratoire de la Fouleraie (entrée de Blois depuis Saint-Gervais-la-Forêt) à l'intersection des RD 956 et RD951, les panneaux publicitaires et les équipements routiers qui l'accompagnent (mâts d'éclairage,...) donnent une image peu qualitative de cet axe historique d'arrivée sur la ville de Blois, dans l'axe du centre ancien.



Des aménagements encore mal adaptés au contexte de la Loire : carrefours routiers en bord de Loire (RD 951, Bd René Gentils - Blois-Vienne, et RD 951 - Blois-Vineuil) - source : Plan de Paysage de Agglopolys

Les routes :

- La grande infrastructure de la RD 174 impose son caractère routier et constitue une coupure physique et écologique forte dans le paysage du val.



Traversée de la Loire depuis la rd174 - source : Plan de Paysage de Agglopolys

- La RD 751, située sur la levée et longeant la Loire sur sa rive sud, porte atteinte à la V.U.E. : voie de circulation principale créant une coupure physique entre le val et le fleuve, abords peu qualifiés,... L'affectation de cette route à un usage de découverte serait à privilégier (réduction de la vitesse, aménagement de points d'arrêt,...). Dans sa traversée du val, cette voie impacte également fortement le paysage : le flux des voitures est particulièrement visible dans l'ouverture de la plaine, et la grande largeur d'emprise de cet axe, encore élargi par une voie vélo traitée en enrobé, introduisent une image routière qui contrarie la qualité des paysages agricoles traversés.
- Le contournement des quartiers sud de Blois, sur la rive gauche par la RD 951, est également dommageable pour le paysage du val, notamment sur la séquence comprise entre le lycée horticole de Blois, et la Loire : grande emprise, faible qualité des abords, présence de mobilier routier ...

3.5 Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.

Les emprises dédiées aux activités de sports et au loisirs nuisent au paysage de la VUE , soit par leur implantation qui peut masquer ou nuire à la mise en scène d'éléments majeurs du paysage, soit par le traitement peu qualitatif de leurs abords.

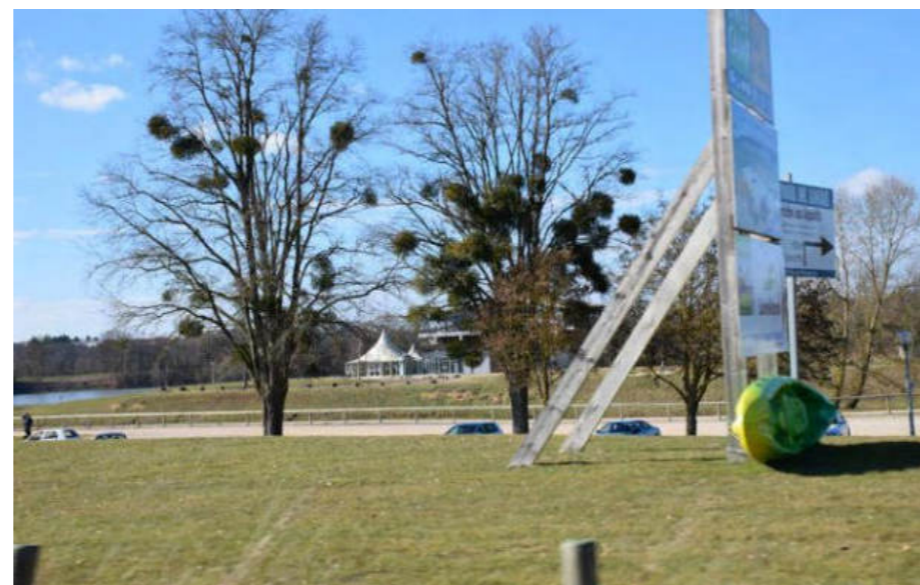
Si le parc des Mées, aux portes de Blois, offre un espace de respiration et de nature propice aux loisirs pour les habitants, le centre équestre qui représente une emprise «fermée» importante obstrue la relation entre le parc et la Loire.

Les espaces extérieurs peu qualitatifs, la faible qualité architecturale des bâtiments de la base de Loisirs Lac de Loire et les campings situés à proximité sont peu adaptés au milieu naturel dans lequel ils sont implantés et nuisent au paysage des bords de Loire.

Les équipements liés au centre équestre et au terrain de sport implantés le long de la RD 952 entre Blois et Chouzy-sur-Cisse dévalorisent le paysage sur cette séquence des bords de Loire



L'impact visuel de ces équipements sportifs dans le Val portent atteinte à la V.U.E., pied du coteau entre Chouzy-sur-Cisse et Blois.



L'implantation de panneaux publicitaires et l'aménagement des espaces extérieurs doivent être pensés de manière à minimiser l'impact de ces activités dans le Val, base de loisirs Lac de Loire.



La piscine de la Base de loisirs du Val de Blois : stationnements et abords dévalorisants - source : *Plan de Paysage de Agglopolys*

4. Une dégradation des éléments du patrimoine :

- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable

4.1 Le manque d'entretien des ouvrages liés à la navigation et à la protection des crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage,...).

Préservés et reconnus pour le témoignage qu'ils apportent de la grande époque de navigation, ces ouvrages ne sont pas toujours valorisés et suffisamment entretenus, tendant à disparaître sous la végétation.

A Blois, les berges et les quais ne sont pas régulièrement entretenus et ils sont progressivement gagnés par des plantes spontanées. Par ailleurs les parkings occupant les quais en rive droite nuisent à l'appropriation de ces lieux par les habitants et fragilisent les ouvrages.

En rive gauche, le port de La Creusille occupe les rives de la Loire entre les ponts Charles de Gaulle et Jacques-Gabriel. Les perrés, cales, escaliers encore bien visibles, montrent cependant des signes de dégradation (disparition de pavés, présences envahissante de la végétation,...). Ce secteur a récemment fait l'objet d'une requalification : un parc public a été aménagé aux abords du site et une activité fluviale touristique occupe le port.

Le petit port de Saint-Dyé, par lequel ont été acheminés les matériaux nécessaires à la construction du Château de Chambord offre une belle séquence en ouverture sur la Loire, soulignée par un alignement de platanes. Cependant, le perré est entièrement recouvert par la végétation. Le sol pavé de la cale manque d'entretien : on observe une disparition d'éléments de pavage



Le manque d'entretien des quais, perrés, escaliers fragilise les ouvrages. Par ailleurs, la végétation spontanée qui se développe rend ces derniers peu avants et difficilement appropriables par les habitants - source : Plan de Paysage de Agglopolys

et une progression de la végétation herbacée.

Les ouvrages de Cour-sur-Loire sont également envahis par une végétation et fragilisés par un manque d'entretien.

Il faut signaler que l'entretien des perrés représente un coût non négligeable si l'on souhaite qu'ils soient maintenus dans un état valorisant et que la maintenance de certains ouvrages (duits en particulier) ne rentre pas dans les objectifs de l'Etat gestionnaire.

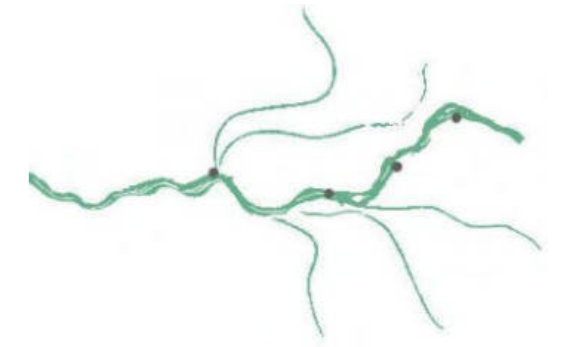


Image routière des quais de la rive gauche à Blois



Les ouvrages du port de Saint-Dyé-sur-Loire ne bénéficient pas d'un entretien suffisant : dégradation des parements, colonisation de la végétation.

4.2 La suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E.

Les arbres sont des éléments vivants. Ils peuvent, par conséquent, disparaître (fin de vie), être fragilisés ou perdre leur caractère majestueux (par une taille trop sévère).

Les cartes anciennes (Cassini et Etat major) montrent l'existence d'alignements d'arbres bordant les routes des levées de la Loire, notamment en rive gauche depuis Saint-Dyé-sur-Loire jusqu'à Chailles et sur la levée en rive droite, sur des linéaires plus discontinus. Ces structures végétales ont aujourd'hui disparu, pour répondre à des enjeux de sécurité routière (risque de verglas en hiver). Par ailleurs, les arbres haute-tige sont interdits sur les digues et à moins de 19.50m de leur pied pour des questions de sécurité de l'ouvrage.



Alignement au droit du château de Ménars



Des alignements d'arbres existaient sur les routes des levées de la Loire. Extrait carte de Trudaine pour la généralité d'Orléans 1745-1780

4.3 La fragilisation du mur d'enceinte de Chambord

Ponctuellement, ces vastes ouvrages présentent des signes de fragilité, comme le mur du domaine de Chambord à La Chaussée-au-Comte par exemple où le mur s'est effondré sur quelques mètres.



Mur d'enceinte de Chambord fragilisé, La-Chaussée-le-Comte

5. Les dynamiques agricoles qui simplifient les paysages ruraux :

- en dérégulant la fonction productrice par l'abandon des terres fertiles
- en ouvrant des opportunités aux espaces constructibles au détriment des espaces agricoles

5.1 La déprise agricole et les friches

On note un certain nombre de secteurs en friche, conséquence de la forte pression urbaine sur les emprises agricoles :

- Sur le plateau agricole aux abords des bourgs de Saint Dyé, Maslives.
- Au pied du coteau de Vineuil, aux abords de la RD 174, et dans les rives de la vallée du Cosson vers Villoseau et La-Chaussée-le-Comte.



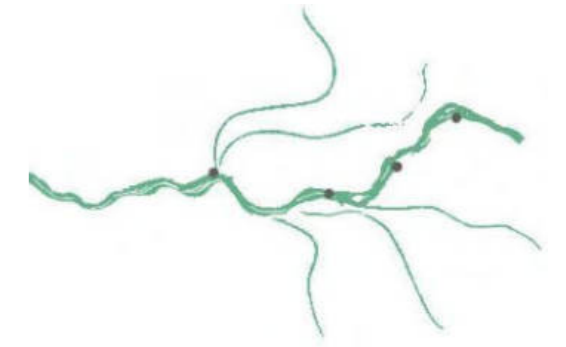
Appauvrissement des paysages par le développement des friches, Maslives.

5.2 Les parcelles viticoles qui tendent à disparaître de la terrasse agricole de Chambord

Le paysage soigné et dessiné des vignes qui contribuait au caractère monumental de la terrasse agricole de Chambord, a aujourd'hui quasiment disparu laissant place aux grandes cultures, aux boisements et aux friches héritées de l'abandon des cultures.

Quelques emprises de vignes sur le plateau cultivé de la rive sud, en amont de Blois, témoignent du passé viticole aujourd'hui quasiment disparu de cette partie du territoire : sur la partie la plus proche de la vallée du Cosson, vers les Marmeines à l'est de Vineuil, entre Morest et La-Chaussée-au-Comte, et plus au sud entre Huisseau-sur-Cosson et la forêt de Chambord.

On note également un petit secteur viticole en rebord de coteau à l'ouest de Montlivault.



Évolution des espaces viticoles sur le plateau en rive gauche :

 La vigne

Carte de Cassini (fin XVIIIe) :



Le vignoble s'étend sur une longueur de 15km et sur une largeur pouvant atteindre 2km au droit de Montlivault et de Saint-Claude-de-Diray.

Carte de l'État Major (1880) :



Le vignoble s'étend sur une surface plus importante mais de façon parfois plus régulière : il occupe la quasi-totalité de l'espace entre Vineuil, Huisseau et Montlivault.

Aujourd'hui :



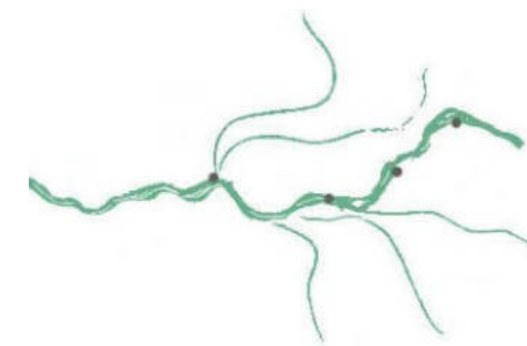
Le vignoble est réduit à quelques emprises qui subsistent autour du Cosson, entre Vineuil, Huisseau, Saint-Claude-de-Diray et Maslives.



FIN DE ZONE
30

SAUF
RIVERAIN

Promenade sur les bords du Cosson, Vineuil



3 // Enjeux et préconisations

Les préconisations des cartes qui suivent sont à prendre en compte en les conciliant avec les prescriptions issues d'autres considérations (telles que l'entretien des digues et du lit du fleuve). A cette échelle (1/50 000e) les limites sont indicatives, une prise en compte des documents détaillés est nécessaire.

Enjeux et préconisations

ORIENTATION 1 :

Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretenir les levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

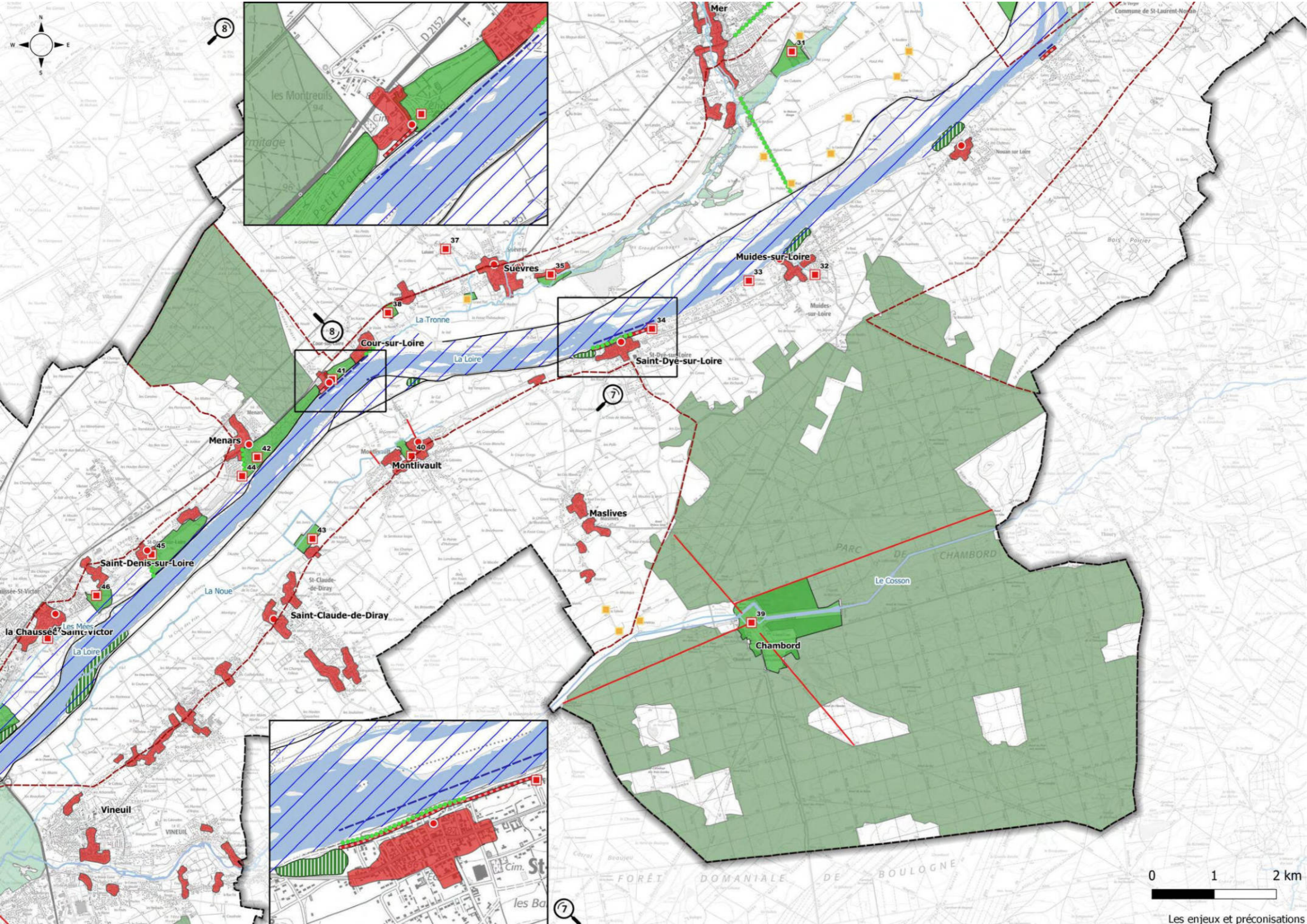
- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ✓ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-cr ation de prairies si suppression de boisements
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

P rim tre Unesco

- Zone tampon
- Zone coeur



0 1 2 km

Les enjeux et préconisations

Enjeux et préconisations

ORIENTATION 1 :

Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretien des levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

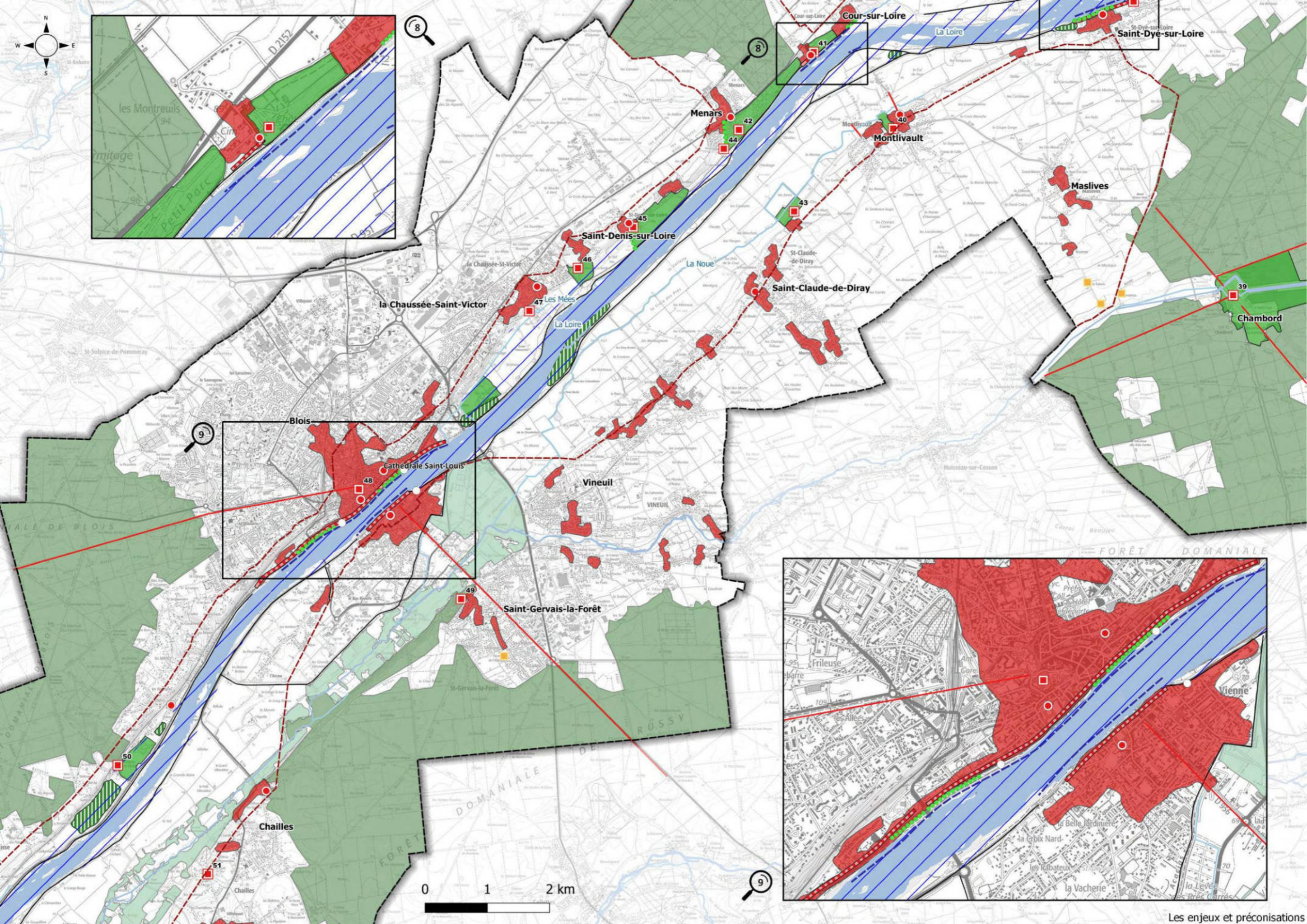
- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ／ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-crédation de prairies si suppression de boisements
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

Périmètre Unesco



- Zone tampon
- Zone coeur




Enjeux et préconisations

ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire




2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

-  Les petites parcelles maraîchères (présence autour de l'item)
-  Les paysages horticoles et les vergers

2.2 Maintenir les paysages viticoles

-  Les vignes


2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

-  Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve depuis les routes
-  Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur la plaine et sur le fleuve depuis les routes
-  Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les cheminements de bord de Loire

2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole (haies, bosquets, etc.)


2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

-  Soigner la qualité paysagère des abords et des aménagements autour des bâtiments


ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

-  Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

-  Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines



ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités


-  Insérer et requalifier les zones d'activités

ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

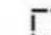
6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

-  Préserver les routes paysages en limitant au maximum les équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)
-  Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du contexte dans lequel ils s'insèrent

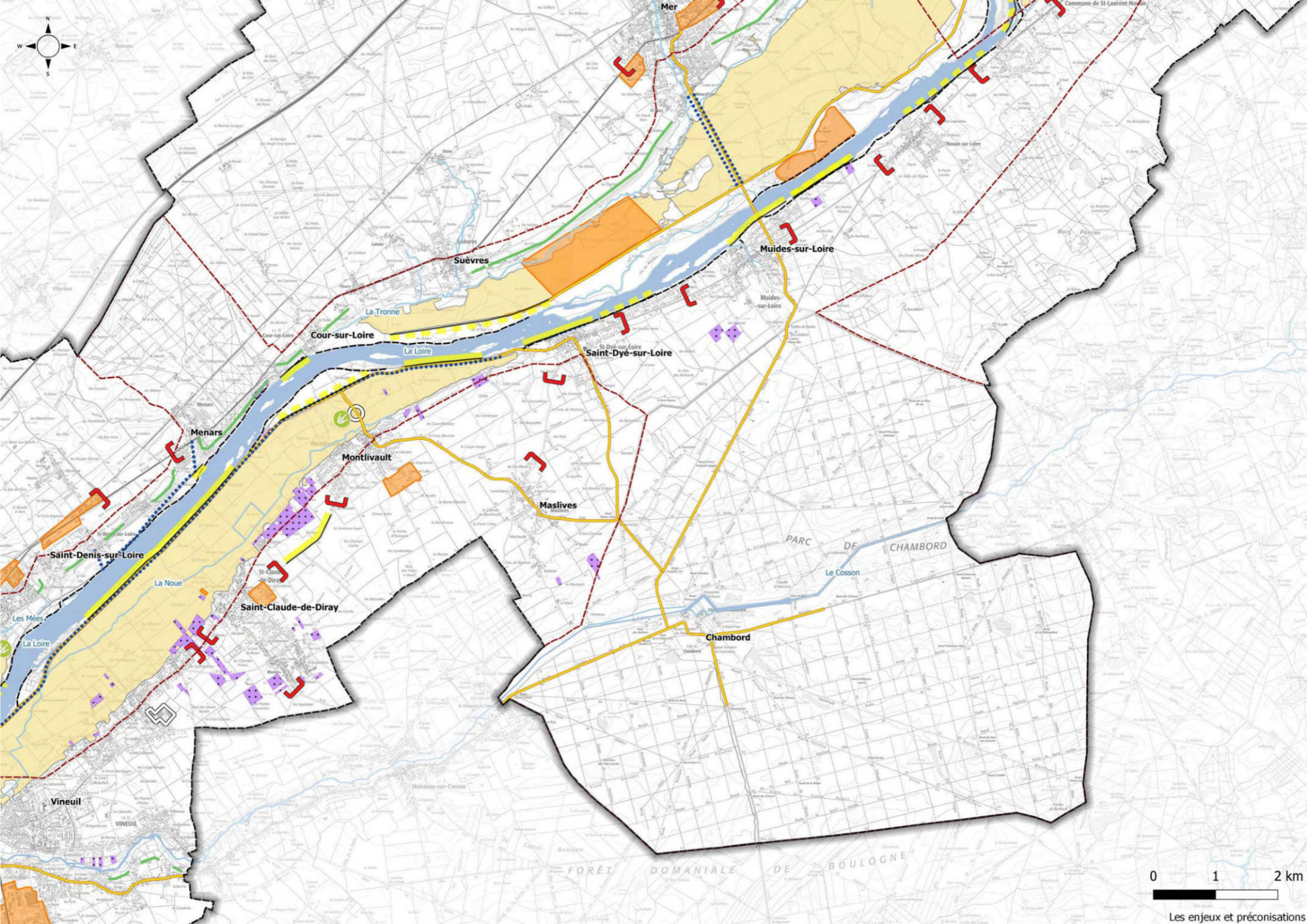
6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

-  Restaurer les alignements d'arbres remarquables liés au patrimoine

Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur





Les enjeux et préconisations


Enjeux et préconisations

ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire




2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

-  Les petites parcelles maraîchères (présence autour de l'item)
-  Les paysages horticoles et les vergers

2.2 Maintenir les paysages viticoles

-  Les vignes


2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

-  Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve depuis les routes
-  Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur la plaine et sur le fleuve depuis les routes
-  Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les cheminements de bord de Loire

2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole (haies, bosquets, etc.)


2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

-  Soigner la qualité paysagère des abords et des aménagements autour des bâtiments


ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

-  Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

-  Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines



ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités


-  Insérer et requalifier les zones d'activités

ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

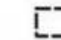
6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

-  Préserver les routes paysages en limitant au maximum les équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)
-  Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du contexte dans lequel ils s'insèrent

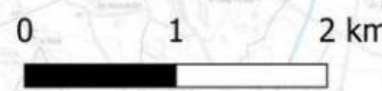
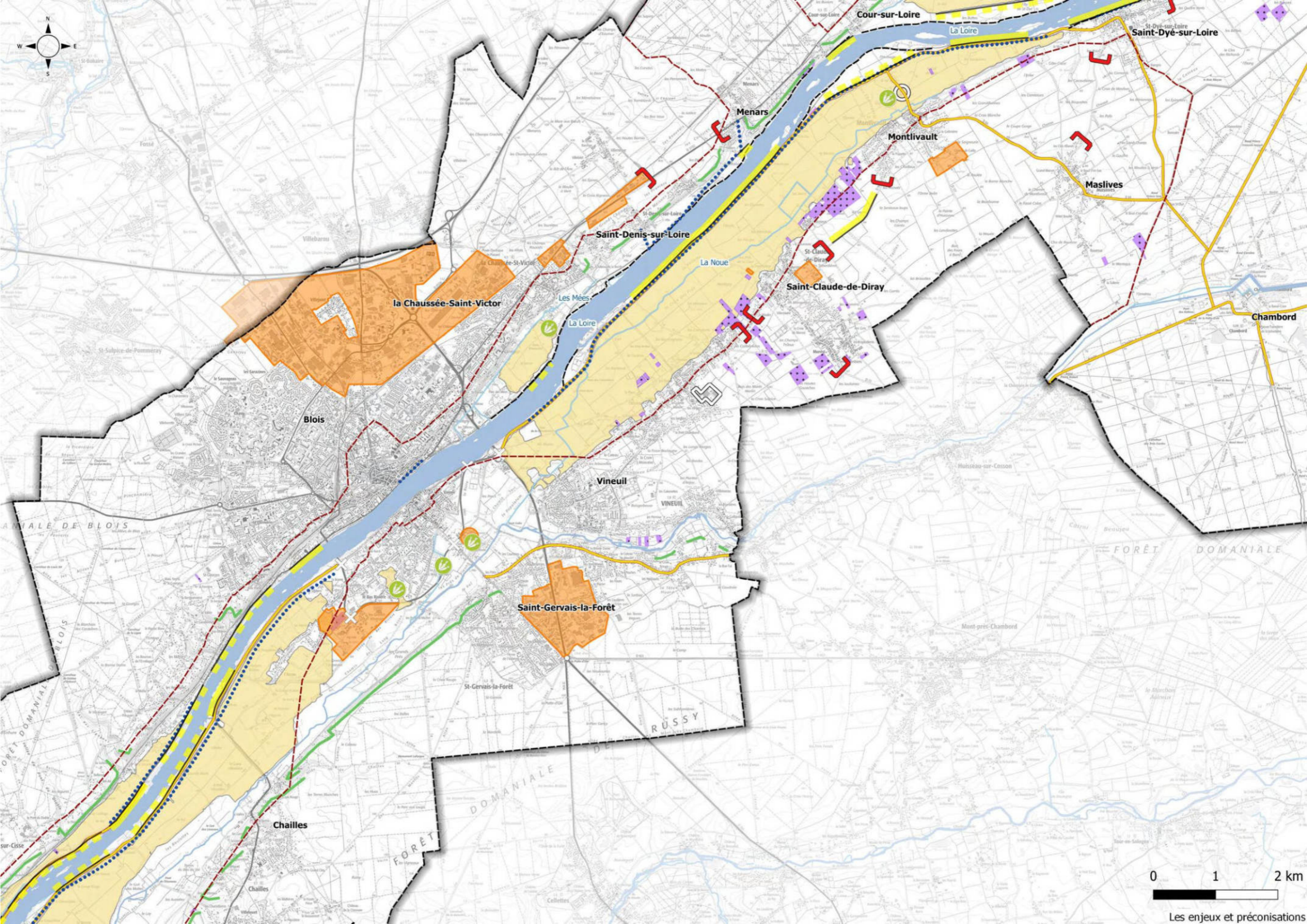
6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

-  Restaurer les alignements d'arbres remarquables liés au patrimoine

Périmètre Unesco

-  Zone tampon

-  Zone coeur



Les enjeux et préconisations

Blois

la Chaussée-Saint-Victor

Saint-Denis-sur-Loire

Saint-Gervais-la-Forêt

Vineuil

Menars

Montlivault

Saint-Claude-de-Diray

Maslives

Saint-Dyé-sur-Loire

Chambord

Cour-sur-Loire

La Loire

La Noue

Les Mées

La Loire

FORÊT DOMANIALE

DOMANIALE

FORÊT

RUSSY

Chailles

Chailles

Cellettes

Mont-près-Chambord

Huisseau-sur-Cesson

St-Sulpice-de-Pommeray

Villebarbu

Forcé

St-Baslaire

St-Baslaire

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse

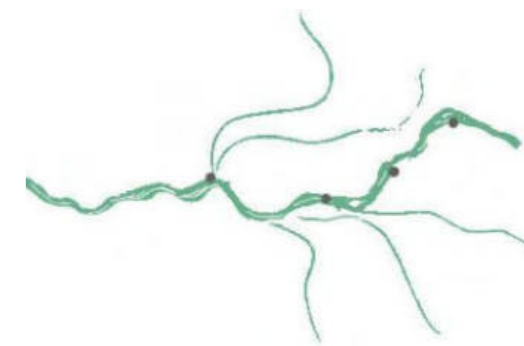
sur-Cisse

sur-Cisse

sur-Cisse




La côte sud et les villages qui se sont installés sur la pente depuis la plaine agricole, vers Saint-Claude-de-Diray



4 // . Les vues


Carte des points de vues

planche 1

 Vues sur la vallée depuis les coteaux :

Outre les points de vues depuis les coteaux sur le patrimoine bâti, se répondant d'une rive à l'autre, caractéristiques de cette séquence, on note relativement peu de vues sur le val à proprement parler depuis les haut du relief. L'urbanisation et les boisements occupant les crêtes et les pentes ont refermé ou privatisé les vues sur le val. Le cœur de village de Saint-Denis-sur-Loire et l'espace de respiration entre Montlivault et Saint-Claude-de-


 Vues sur la Loire depuis le lit majeur :

 Continuité des vues sur le tronçon


Entre Mer et Blois, de nombreuses vues remarquables sur la Loire s'organisent le long des levées. Mais le manque de points d'arrêts, la grande vitesse de circulation sur ces axes et parfois la présence de boisements occultant le fleuve (notamment le long de la route RD 952, sur la levée entre Blois et Chouzy-sur-Cisse) empêchent de profiter de ces vues en balcon sur le fleuve.

Le point de vue depuis les quais du port de Saint-Dyé-sur-Loire est particulièrement remarquable. C'est sur cette portion du val en amont de Blois,

Vues sur le patrimoine bâti :

 - sur un monument

 - sur un front bâti

 Continuité des vues sur le tronçon

Sur cette séquence les vues sur le patrimoine bâti se concentrent sur le val entre Mer et Blois.

Le resserrement de la vallée sur cette séquence du val permet une co-visibilité entre les villages et châteaux situés de part et d'autre du fleuve. En amont de Blois, de nombreux points de vue sur les silhouettes des châteaux et des villages s'enchaînent ainsi au fil de la vallée, se répondant d'une rive à l'autre : Suèvres ouvres sur Muides-sur-Loire, Ménars et Montlivault se correspondent visuellement, le château de Ménars fait face à la Commanderie

Diray sur la RD 951 sont les principales ouvertures sur la vallée depuis les coteaux sur cette séquence.

Enfin, l'étendue du plateau agricole se dévoile depuis les abords de Chambord (RD112), à travers la plaine ouverte de l'Ormetrou.

que les levées permettent d'admirer au mieux les paysages de la vallée. Entirement accessible en voiture sur la rive gauche (RD951), la levée ouvre la vue sur la plaine, la terrasse, le fleuve et le coteau. En rive droite, la levée est plutôt réservée aux circulations douces, avec des vues plus intimes et plus proches du fleuve et des villages. Deux regards et deux vitesses différents qui se complètent pour une découverte globale du paysage de la vallée.






de Noizeux. Se regardent également Saint Denis-sur-Loire, Saint-Claude-de-Diray et La Chaussée-Saint-Victor. La levée en rive droite offre également des points de vue remarquables vers les silhouettes bâties qui s'égrènent le long des coteaux.





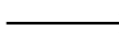
Enfin, l'ouverture cultivée de la plaine de Maslives se prolongeant par la plaine de l'Ormetrou autorise des vues lointaines sur le château de Chambord.

Enjeux et préconisations :



ORIENTATION 4 :

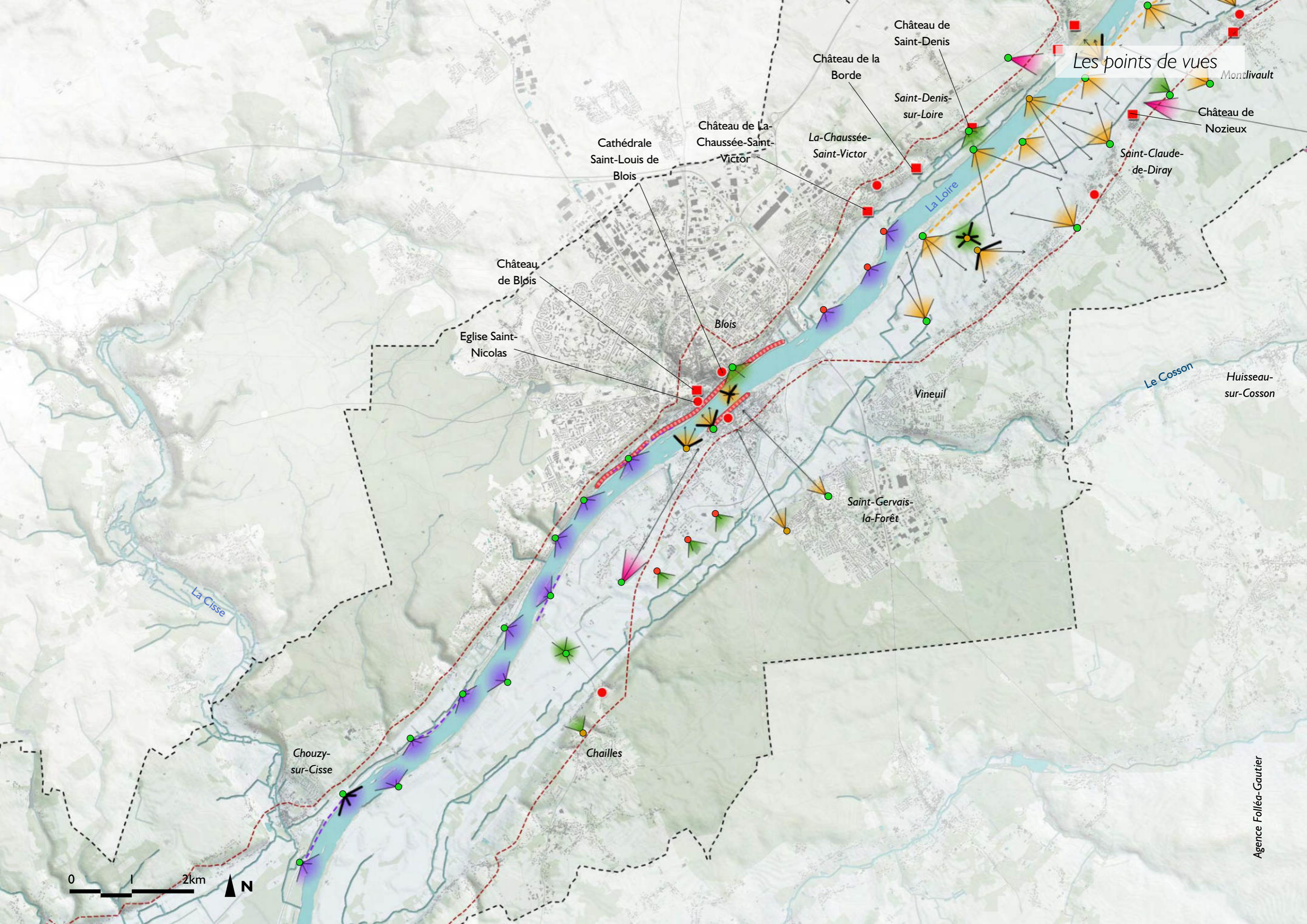
Préserver les belvédères et les points de vue remarquables

-  Vue à préserver
-  Vue à valoriser, à aménager
-  Vue à retrouver
-  Les châteaux
-  Les abbayes, les églises

-  Cône de vue
-  Vue panoramique à 180°
-  Vue panoramique à 360°
-  Vue majeure
-  Vue intéressante
-  Direction vers l'objet ciblé par le point de vue

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur



Les points de vues



Carte des points de vues

planche 2

Vues sur la vallée depuis les coteaux :

Outre les points de vues depuis les coteaux sur le patrimoine bâti, se répondant d'une rive à l'autre, caractéristiques de cette séquence, on note relativement peu de vues sur le val à proprement parler depuis les haut du relief. L'urbanisation et les boisements occupant les crêtes et les pentes ont refermé ou privatisé les vues sur le val. Le cœur de village de Saint-Denis-sur-Loire et l'espace de respiration entre Montlivault et Saint-Claude-de-

Vues sur la Loire depuis le lit majeur :

Continuité des vues sur le tronçon

Entre Mer et Blois, de nombreuses vues remarquables sur la Loire s'organisent le long des levées. Mais le manque de points d'arrêts, la grande vitesse de circulation sur ces axes et parfois la présence de boisements occultant le fleuve (notamment le long de la route RD 952, sur la levée entre Blois et Chouzy-sur-Cisse) empêchent de profiter de ces vues en balcon sur le fleuve.

Le point de vue depuis les quais du port de Saint-Dyé-sur-Loire est particulièrement remarquable. C'est sur cette portion du val en amont de Blois,

Vues sur le patrimoine bâti :

- sur un monument

- sur un front bâti

Continuité des vues sur le tronçon

Sur cette séquence les vues sur le patrimoine bâti se concentrent sur le val entre Mer et Blois.

Le resserrement de la vallée sur cette séquence du val permet une co-visibilité entre les villages et châteaux situés de part et d'autre du fleuve. En amont de Blois, de nombreux points de vue sur les silhouettes des châteaux et des villages s'enchaînent ainsi au fil de la vallée, se répondant d'une rive à l'autre : Suèvres ouvres sur Muides-sur-Loire, Ménars et Montlivault se correspondent visuellement, le château de Ménars fait face à la Commanderie

Diray sur la RD 951 sont les principales ouvertures sur la vallée depuis les coteaux sur cette séquence.

Enfin, l'étendue du plateau agricole se dévoile depuis les abords de Chambord (RD112), à travers la plaine ouverte de l'Ormetrou.

que les levées permettent d'admirer au mieux les paysages de la vallée. Entirement accessible en voiture sur la rive gauche (RD951), la levée ouvre la vue sur la plaine, la terrasse, le fleuve et le coteau. En rive droite, la levée est plutôt réservée aux circulations douces, avec des vues plus intimes et plus proches du fleuve et des villages. Deux regards et deux vitesses différents qui se complètent pour une découverte globale du paysage de la vallée.

de Noizeux. Se regardent également Saint Denis-sur-Loire, Saint-Claude-de-Diray et La Chaussée-Saint-Victor. La levée en rive droite offre également des points de vue remarquables vers les silhouettes bâties qui s'égrènent le long des coteaux.

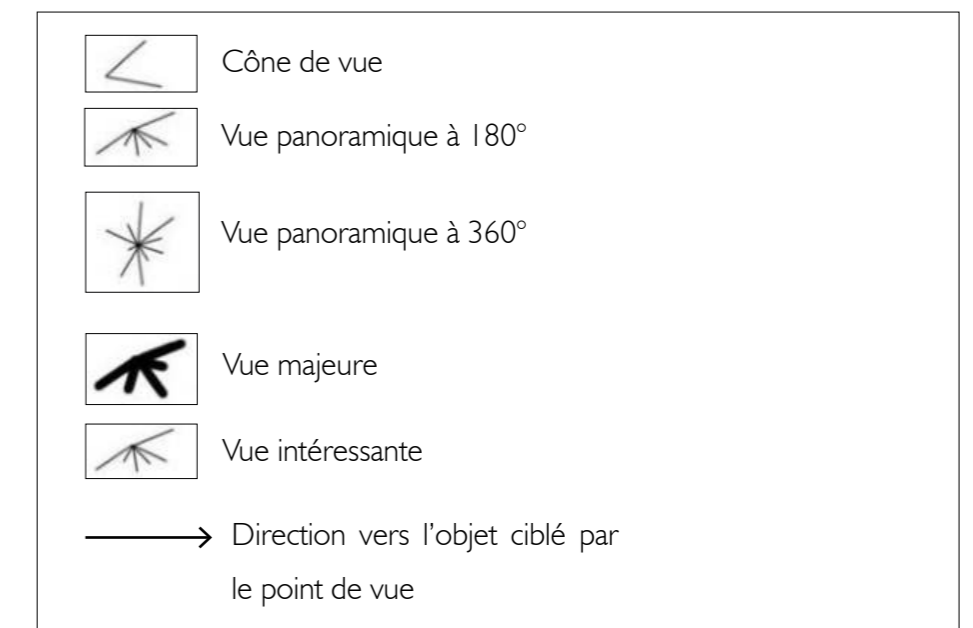
Enfin, l'ouverture cultivée de la plaine de Maslives se prolongeant par la plaine de l'Ormetrou autorise des vues lointaines sur le château de Chambord.

Enjeux et préconisations :

ORIENTATION 4 :

Préserver les belvédères et les points de vue remarquables

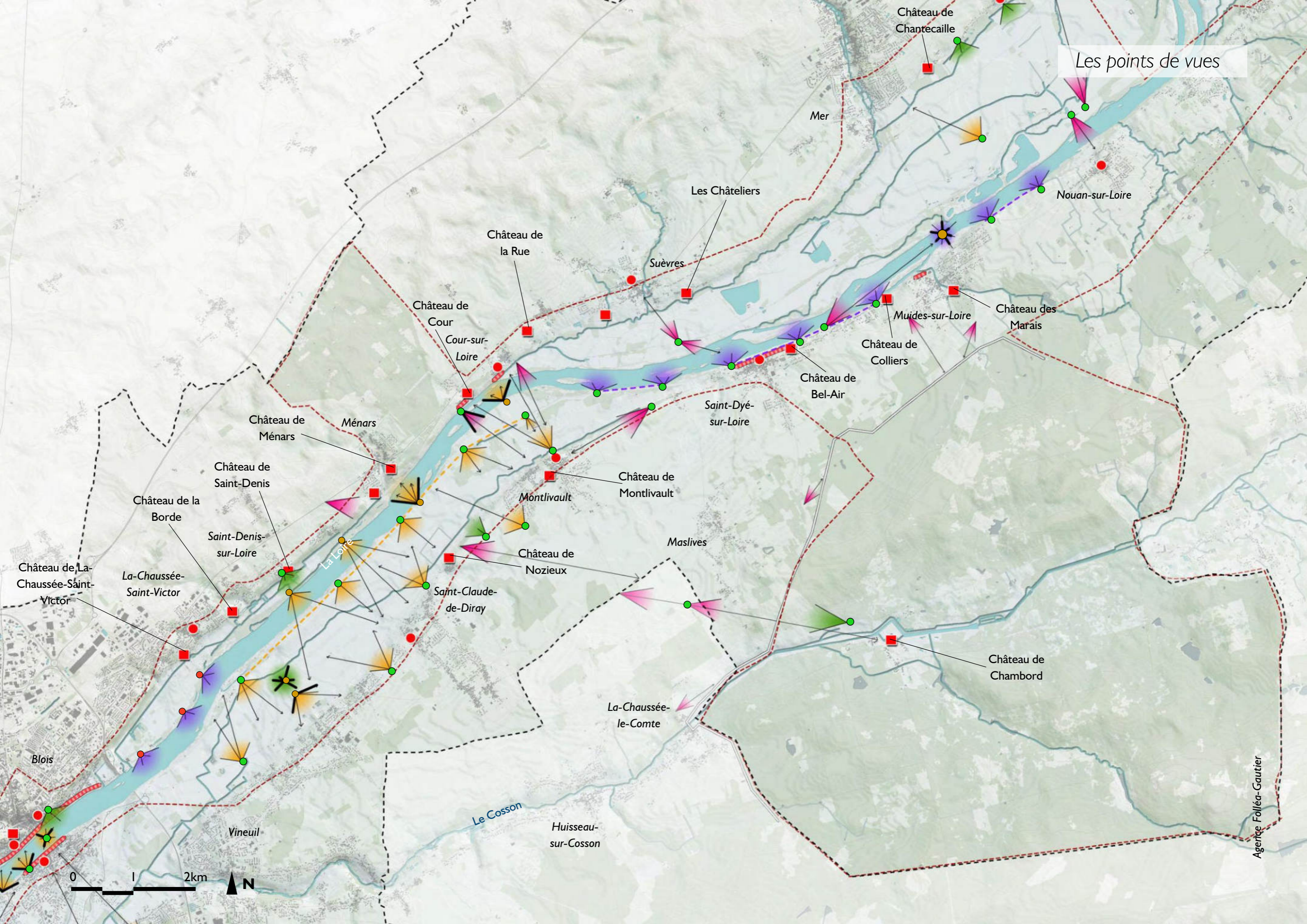
- Vue à préserver
- Vue à valoriser, à aménager
- Vue à retrouver
- Les châteaux
- Les abbayes, les églises



Périmètre Unesco :

- - - - Zone tampon
- Zone coeur

Les points de vues



Légende illustrée

5 vues majeures sont identifiées sur ce secteur du Val. Elles font chacune l'objet d'une fiche descriptive détaillée visant à qualifier l'intérêt qu'elles suscitent, les enjeux qui les

concernent. Elles seront accompagnées d'illustrations qui développent les préconisations à mettre en oeuvre pour répondre aux enjeux répertoriés.

I. Vue majeure : **sur la co-visibilité entre Cour-sur-Loire et Montlivault**

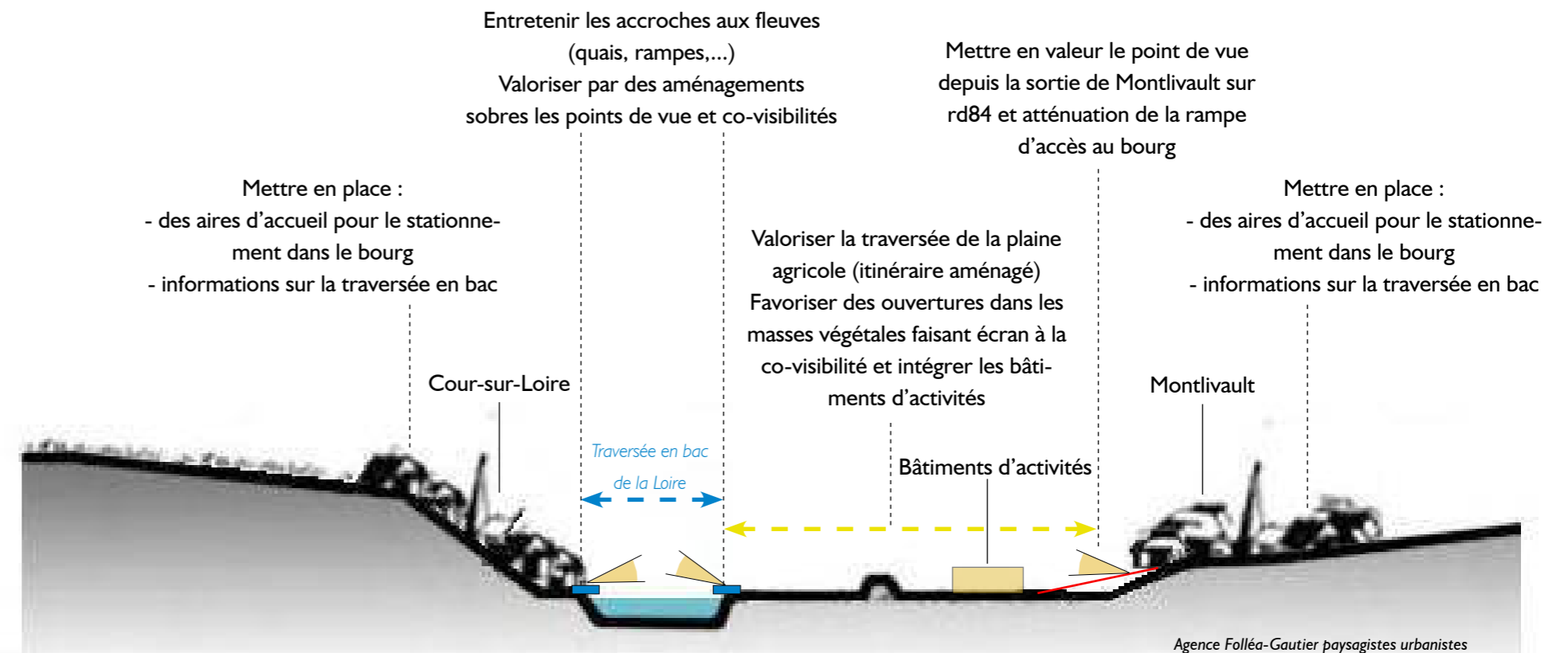
ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

Les relations de co-visibilité entre bourgs installés de part et d'autres du Val ont été mis en avant sur ce secteur. Une des plus spectaculaires concerne le rapport entre d'un côté, le front bâti de Cour-sur-Loire, et de l'autre, la silhouette bâtie de Montlivault. Le premier se révèle dès la sortie de Montlivault en descendant sur la rd 84 et invite à poursuivre la traversée du Val pour contempler ce dernier depuis la berge en rive gauche. Depuis les quais de Cour-sur-Loire, en rive droite, on aperçoit la silhouette bâtie de Montlivault, s'inscrivant dans le paysage de la Loire et de la plaine agricole qui court au pied de la côte sud du Val.

Préconisations :

- Maintenir les ouvertures existantes dans la ripisylve et maintenir la relation de co-visibilité entre les deux bourgs, de part et d'autre du Val.
- Informer depuis les centres bourgs de la traversée de la Loire par un bac permettant de joindre les deux berges.
- Proposer un itinéraire piéton qui traverse le Val entre les deux bourgs, connecté à des aires d'accueil où il est possible de garer sa voiture. Ces aires ne doivent pas porter atteinte à la V.U.E. (végétation/revêtements qualitatifs/matériaux perméables).



Coupe schématique des principes de valorisation de la vue majeure n°1



Vue sur le front bâti de Cour-sur-Loire depuis la route du bac dans la plaine agricole

2. Vue majeure : **sur le château de Ménars depuis la berge en rive gauche**

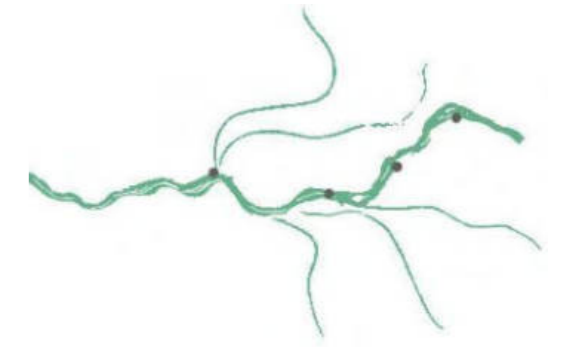
ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

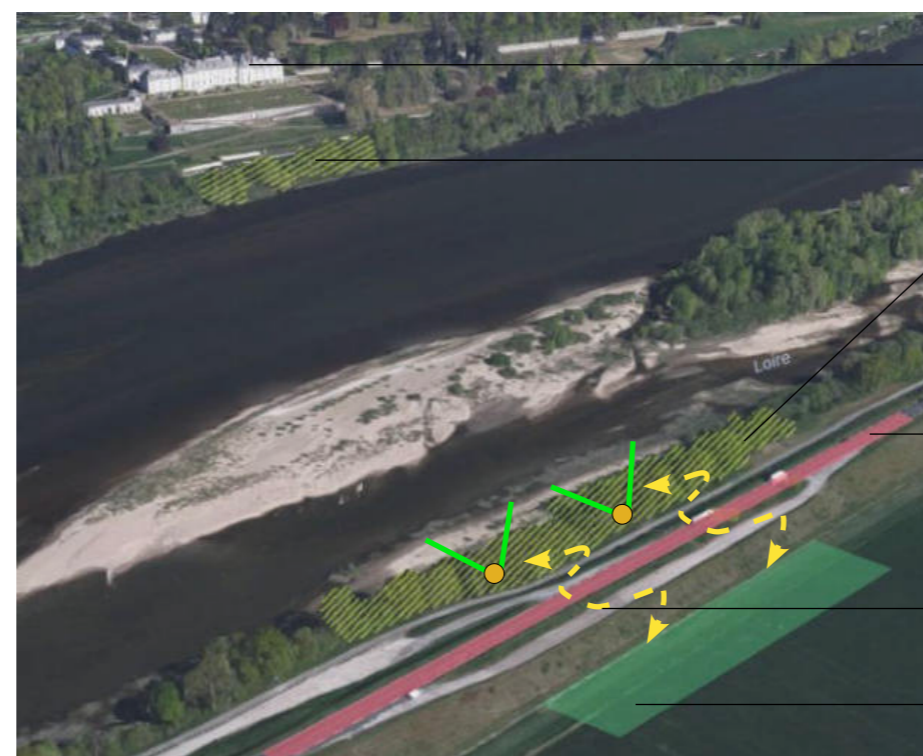
Déjà mis en valeur par le projet «Fenêtres sur la Loire» d'Agglopolys, ce site mérite une attention particulière sur le traitement de l'accueil des visiteurs venus admirer un des châteaux les plus emblématiques du Val. Actuellement, l'ouverture dans la ripisylve a permis de redonner à voir le monument mais l'accès et le franchissement de la rd 951 sur la levée restent dangereux, au vu de la forte fréquentation de cette route très empruntée (notamment par une grande partie des visiteurs qui se rendent à Chambord).

Préconisations :

- Souligner la traversée par un revêtement de voirie différent pour inciter les automobilistes à ralentir
- Proposer une aire d'accueil intégrée au site (matériaux sobres, végétation indigène qui limite l'impact des voitures en stationnement,...)
- Proposer un aménagement du point de vue sur le château depuis la berge en y intégrant des dispositifs informatifs historiques et paysagers.
- Maintenir l'ouverture dans la ripisylve par une gestion raisonnée (moins coûteuse et plus écologique)



Le caractère très routier de la RD 951 a un impact sur la sécurité des visiteurs qui doivent traverser pour profiter de la vue du château de Ménars



Château de Ménars

Maintenir l'ouverture dans la ripisylve (actuellement, l'ouverture existe suite au projet «fenêtres sur la Loire»)

Mettre en place un revêtement différencié sur la RD951 pour inciter les automobilistes à ralentir sur ce secteur

Aménager une traversée sécurisée de la RD951

Proposer une aire d'accueil intégrée au site

3. Vue majeure : **depuis le viaduc de Vineuil sur le Val Blaisois**

ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

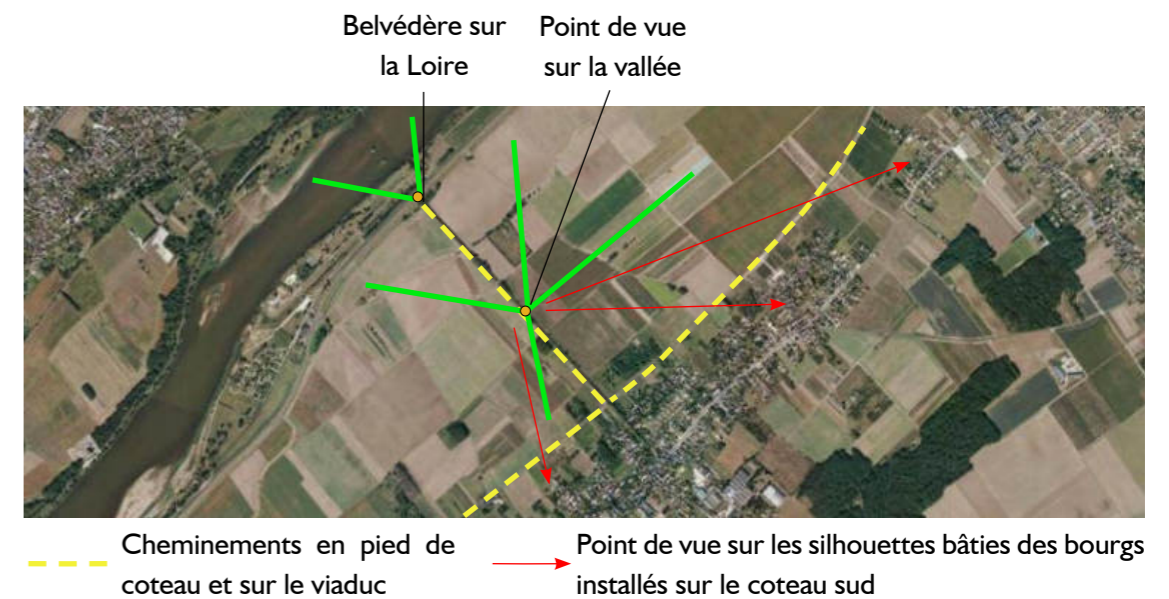
Traversant le Val depuis le coteau sud à Vineuil jusqu'aux berges de la Loire, le viaduc souligne le paysage de la vallée comme un témoin du patrimoine bâti. C'est un élément remarquable du Val Blaisois. Il offre une belle opportunité de valorisation paysagère par la création d'une circulation douce dominant la vallée de la Loire.

Préconisations :

- Défricher les abords du viaduc et les bords de Loire pour favoriser les ouvertures visuelles
- Créer un belvédère en balcon sur la Loire à l'extrémité du viaduc de Vineuil
- Créer un cheminement confortable sur le viaduc et valoriser l'ouverture sur le Val agricole et les silhouettes des bourgs implantés sur le coteau
- Valorisation des circulations douces notamment celle au pied du coteau sud
- Inscrire cet ouvrage au sein d'un itinéraire de découverte



Point de vue depuis le cheminement du viaduc



Belvédère sur la Loire
Point de vue sur la vallée

--- Cheminements en pied de coteau et sur le viaduc
→ Point de vue sur les silhouettes bâties des bourgs installés sur le coteau sud

Valorisation de la circulation douce du rebord de coteau

Point de vue sur le val agricole et le coteau sud

Belvédère spectaculaire sur la Loire

Ouverture des bords de Loire par remise en prairie



Le viaduc est rendu accessible par la création d'une liaison douce, et devient un belvédère sur la Loire et le paysage de la vallée grâce au défrichage de ses abords

Source : Plan de Paysage de Agglopolys

Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

4. Vue majeure : l'arrivée sur Blois depuis la RD 751

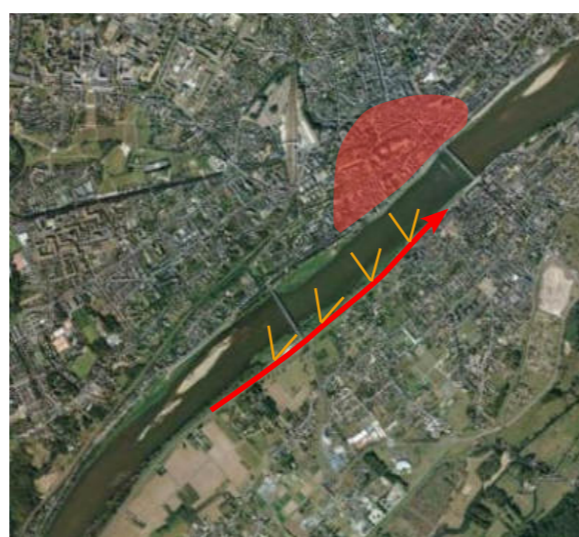
ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

Depuis la route de la levée, la silhouette bâtie du centre ancien de Blois se dresse à l'aplomb du coteau. L'ensemble urbain montre une belle cohérence (qui se lit comme une ville au coeur de son territoire, à l'articulation du plateau et de la vallée). Le château, l'Hôtel Dieu, l'église Saint-Nicolas, la cathédrale et encore le pont Jacques-Gabriel sont autant de monuments patrimoniaux qui s'offrent à la contemplation. Ils sont accompagnés du jeu d'imbrication des toitures des maisons qui arpentent le coteau, mêlant savamment unité et diversité.

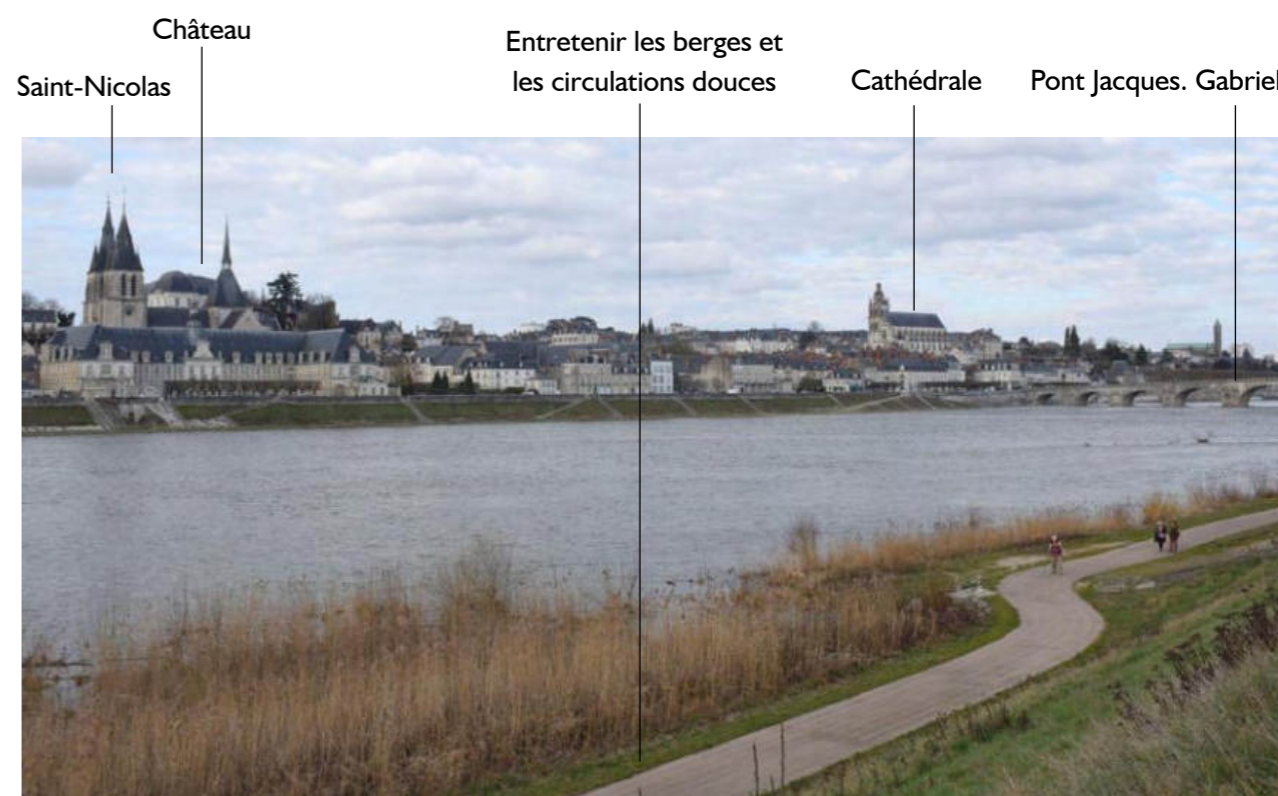
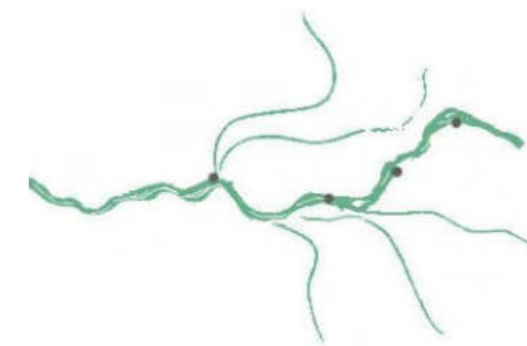
Préconisations :

- Mettre en valeur les quais de Loire sur cette rive :
 - Travailler l'entrée de ville sur la rd 751: lisières jardinées (compatibles avec les règles de gestion de végétation sur digue) , panneaux publicitaires à diminuer,..
 - Réduire l'emprise de la rd 751 qui propose un caractère trop routier et créer un revêtement spécifique.
 - Créer de larges espaces dédiés aux circulations douces (piétons et cycles)
- Entretien des berges aux pieds des quais et les circulations douces qui les traversent.
- Créer des aménagements qui utilisent des matériaux qualitatifs valorisant le coeur de ville patrimonial



- Arrivée sur Blois
- Coeur de ville
- ∟ Points de vue

Créer des aménagements qui utilisent des matériaux qualitatifs- Exemple ci-dessous de la tête de pont Jacques-Gabriel : aménagement récent



En contre-bas, une liaison douce propose déjà une promenade le long du fleuve

5. Vue majeure : Aires d'arrêt des levées de la Loire, principe de valorisation paysagère (ici levée de Chouzy)

ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

Une des particularités de ce secteur concerne les nombreux points de vue depuis les levées qui corsètent la Loire au niveau des berges. Actuellement, ces levées sont empruntées par des routes à fort trafic automobile (rd951 , rd952, rd751 puis rd 173). Les paysages visibles depuis ces voies sont remarquables et animés d'un riche patrimoine architectural et urbain qui valent l'inscription au patrimoine mondiale Unesco.

L'aménagement d'aire d'arrêt sur ces grands axes permettraient d'accéder aux paysages ligériens et mériteraient à ce titre des préservations et mises en valeur.

Préconisations :

- Mettre en valeur des accès à l'eau par des aménagements pédagogique
- Maintenir les ouvertures-fenêtres dans la ripisylve et proposer une gestion des pâtures par les animaux
- Créer des chemins d'accès sobres et respectueux des sites qu'ils traversent.
- Intégrer le parking et ses abords en respectant les impératifs relatifs à la sécurité de la digue.

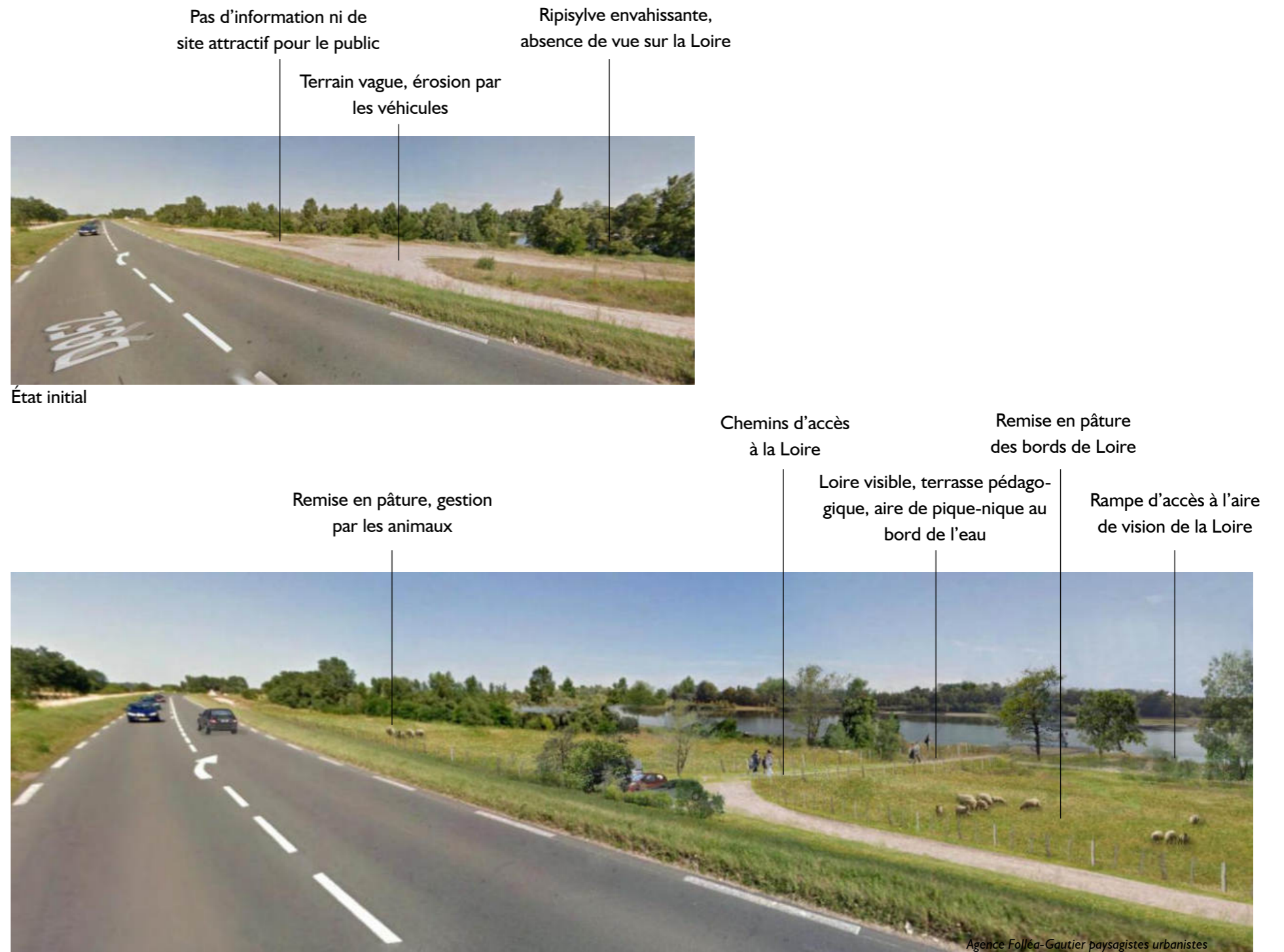


Image possible d'une aire d'arrêt au pied de la levée de Chouzy-sur-Cisse - Source : Plan de Paysage de Agglopolys

